

LOUIS FIGUIER

Histoire
de la
baguette
divinatoire

Fig. 2.

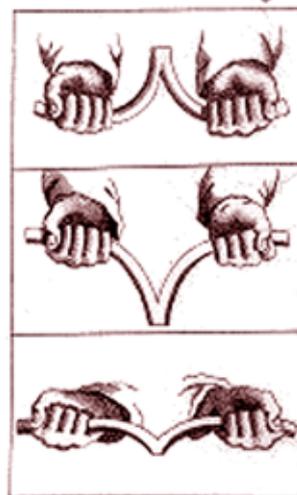


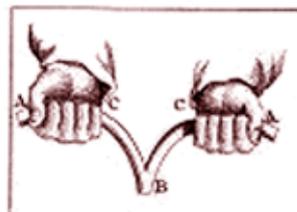
Fig. 4.



Fig. 6.



Fig. 8.





LA VOCATION DE L'ARBRE D'OR

est de partager ses intérêts avec les lecteurs, son admiration pour les grands textes nourrissants du passé et celle aussi pour l'œuvre de contemporains majeurs qui seront probablement davantage appréciés demain qu'aujourd'hui.

La belle littérature, les outils de développement personnel, d'identité et de progrès, on les trouvera donc au catalogue de l'Arbre d'Or à des prix résolument bas pour la qualité offerte.

LES DROITS DES AUTEURS

Cet e-book est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, lda). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle.

Comme un livre papier, le présent fichier et son image de couverture sont sous copyright, vous ne devez en aucune façon les modifier, les utiliser ou les diffuser sans l'accord des ayant-droits. Obtenir ce fichier autrement que suite à un téléchargement après paiement sur le site est un délit.

Transmettre ce fichier encodé sur un autre ordinateur que celui avec lequel il a été payé et téléchargé peut occasionner des dommages informatiques susceptibles d'engager votre responsabilité civile.

Ne diffusez pas votre copie mais, au contraire, quand un titre vous a plu, encouragez-en l'achat : vous contribuerez à ce que les auteurs vous réservent à l'avenir le meilleur de leur production, parce qu'ils auront confiance en vous.

Louis Figuier

Histoire de la baguette divinatoire



© Arbre d'Or, Cortaillod (NE), Suisse, mai 2005
<http://www.arbredor.com>
Tous droits réservés pour tous pays

*Urbem philosophiæ, mihi crede, proditis dum castella defenditis;
nam dum aruspicinam veram esse vullis,
physiologiam totam pervititis.*

CICERO, DE DIVINATIONE

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE DE LA BAGUETTE DIVINATOIRE — SON EMPLOI DANS L'ANTIQUITÉ, DANS
LE MOYEN ÂGE ET DANS LES TEMPS MODERNES

Une *baguette*, une *verge* ou un *bâton*, ont représenté, dès les temps les plus anciens, le symbole extérieur de la puissance ou de quelque pouvoir surnaturel. Le sceptre des premiers rois n'était qu'un bâton garni de clous d'or ou d'argent. Lorsque Assuérus, roi des Perses et des Mèdes, donne son sceptre à baiser à la Juive Esther, c'est le signe d'une faveur ou d'une grâce telle qu'un souverain seul peut l'accorder.

Dans la Bible, Dieu lui-même nous est représenté avec cet attribut du bâton, qui symbolise sa toute-puissance ou sa miséricorde. Témoin ces paroles du psautre XXIII : *Votre verge et votre bâton m'ont consolé*. Dans le chapitre IV de l'Exode, l'Éternel dit à Moïse : *Que tiens-tu à la main ? — Il répondit : Un bâton. Il dit : Jette-le à terre ; et il le jeta à terre et il devint serpent. Moïse s'enfuit de devant lui.*

L'Éternel dit à Moïse : *Étends ta main et saisis sa queue ; il étendit la main et le saisit, et il redevint bâton à sa main.*

On lit encore dans le même livre, au même chapitre, verset 17 : Quant à ce bâton, prends-le à la main ; c'est avec quoi tu feras des signes.

Que faut-il entendre par ces signes, si ce n'est ce que dit plus loin l'auteur sacré, lorsque, avec la verge de Dieu, Moïse et son frère aîné Aaron font des miracles en présence de Pharaon¹ ? Au reste, les devins d'Égypte avaient eux-mêmes des verges, par lesquelles ils faisaient aussi des miracles, de faux miracles, bien entendu.

De tous les miracles de Moïse, le plus célèbre, et celui qui en même temps a le plus de rapport avec notre sujet, c'est celui qu'il opère dans le désert, lorsque le peuple d'Israël, mourant de soif et demandant à grands cris de l'eau, il fait jaillir une fontaine en frappant de sa verge le rocher d'Horeb².

Enfin, on lit dans les Nombres, chapitre XVII, un passage où la baguette est l'oracle, et en quelque sorte le scrutin qui exprime la volonté de Dieu. Le peuple d'Israël étant distribué en douze tribus placées sous l'autorité de douze chefs, il s'agissait de savoir auquel de ces chefs Dieu destinait les fonctions de grand

¹ Exode, chap. VII, VIII, X et XIV.

² Exode, chap. XVII.

prêtre. On enferme dans le tabernacle douze baguettes, sur chacun desquelles un nom a été écrit. Le lendemain, l'une de ces baguettes a poussé des fleurs et des fruits : c'est celle qui porte le nom d'Aaron, de la tribu de Lévi, à qui ce miracle tint lieu d'ordination.

Dans ce dernier exemple, la baguette a cessé d'être un simple attribut ou un symbole d'autorité pour devenir un instrument de miracles. Elle n'est même plus entre les mains d'un personnage, car elle agit seule, par la vertu secrète qui lui a été communiquée. C'est là le signe que la superstition va bientôt en sortir, et qu'elle poussera plus vite que les fleurs et les fruits. Nous allons, en effet, voir la baguette employée, parmi ce même peuple d'Israël, comme moyen de divination, au grand scandale d'un prophète.

Mon peuple consulte du bois, pour qu'un bâton lui fasse connaître ce qui est ignoré; car l'esprit de fornication le pousse si avant dans l'erreur que, s'éloignant de leur Dieu, ils se vautrent dans la débauche³.

Ezéchiël n'est pas moins positif: *Car le roi de Babel se tient sur le chemin de séparation, au commencement des deux chemins, pour se faire faire des sortilèges. Il secoue les flèches, interroge les téraphims⁴, examine le foie⁵.*

Le jésuite Ménestrier, qui a recherché avec un soin curieux les origines de la baguette divinatoire, cite un autre passage de la Bible où l'on voit Jacob, gendre de Laban, appliquer une recette particulière pour se procurer des brebis bigarrées:

- « 28. Et Laban dit à Jacob: Prescris-moi le salaire que tu exiges de moi, et je te le donnerai.
29. Et Jacob répondit: Tu sais comme je t'ai servi, et ce qu'est devenu ton bétail avec moi.
30. Car tu avais peu de chose avant que je vinsse; mais ton bien s'est fort accru, et l'Éternel t'a béni aussitôt que j'ai mis le pied chez toi; et maintenant, quand ferai-je aussi quelque chose pour ma maison?
31. Et Laban lui dit: Que te donnerai-je? Et Jacob répondit: Tu ne me donneras rien, mais si tu fais ceci, je paîtrai encore tes troupeaux, et je les garderai.
32. Je passerai aujourd'hui parmi les troupeaux, et je mettrai à part toutes les brebis picotées et tachetées, et tous les agneaux roux, et les chèvres tachetées et picotées entre les chèvres, et ce sera là mon salaire.

³ Osée, chap. IV, verset 2.

⁴ Idoles.

⁵ Ezéchiël, chap. XXI, verset 26.

33. Et à l'avenir, ta justice me rendra témoignage, quand tu viendras reconnaître mon salaire. Tout ce qui ne sera point picoté ou tacheté entre les chèvres, et tout ce qui ne sera point roux entre les agneaux, sera tenu comme un larcin s'il s'est trouvé chez moi.
34. Alors Laban lui dit : Je le veux, je le souhaite ; que la chose soit comme tu l'as dit.
35. Et en ce jour-là, il sépara les boucs marquetés et tachetés, et toutes les chèvres picotées et tachetées, toutes celles où il y avait du blanc et tous les agneaux roux ; et il les mit entre les mains de ses fils.
36. Et il mit l'espace de trois journées de chemin entre entre lui, et Jacob paissait les troupeaux de Laban.
37. Mais Jacob prit des verges vertes de peuplier, de coudrier, de châtaignier, et il en ôta de place en place les écorces, en découvrant le blanc qui était aux verges.
38. Et il mit les verges qu'il avait jetées de place en place, au-devant des troupeaux, dans les auges et les abreuvoirs où les brebis venaient boire ; et elles entraient en chaleur quand elles venaient boire.
39. Et les brebis donc entraient en chaleur à la vue des verges, et elles faisaient des brebis marquetées, picotées et tachetées.
41. Et il arrivait que toutes les fois que les brebis hâtives venaient en chaleur, Jacob mettait les verges dans les abreuvoirs devant les yeux du troupeau, afin qu'elles entrassent en chaleur en regardant les verges.
42. Mais quand les brebis étaient tardives, il ne les mettait point. Et les tardives appartenaient à Laban, mais les hâtives étaient pour Jacob. »

Comme il n'y a rien dans ce texte qui se rapporte à la baguette employée pour la divination, nous ne l'aurions pas cité, si nous n'avions considéré que la science divinatoire s'est approprié le nom de Jacob et de son bâton par une fausse interprétation des paroles de la Genèse.

Il existe, en effet, un traité fort connu des adeptes des sciences occultes, qui a pour titre : *La verge de Jacob, ou l'art de trouver des trésors*. Mais on voit que le nom de Jacob était invoqué ici fort gratuitement.

Plusieurs peuples de l'antiquité, notamment les Scythes, les Perses et les Mèdes ont pratiqué la divination au moyen de la baguette. Hérodote dit que les Scythes en usaient pour reconnaître les parjures. On sait par Strabon, que les prêtres des Indiens la pratiquaient aussi. On a déjà vu que le roi de Babylone avait consulté des flèches et des baguettes ferrées pour savoir s'il devait porter ses armes contre Ammon ou contre Jérusalem.

Cet usage peut avoir été introduit chez les Babyloniens, et de là chez d'autres peuples de l'Orient, par l'Égyptien Bélus, s'il est vrai, comme quelques érudits le prétendent, que ce prince conduisit une colonie d'Égyptiens sur le bord de l'Euphrate, et qu'il y institua les prêtres qu'on appela *Chaldéens*. Les Juifs, amenés en captivité à Babylone, auraient donc pu apprendre en ce pays cette pratique, si les passages de la Bible cités plus haut n'établissent pas suffisamment qu'ils la connaissaient déjà avant l'époque de leur captivité.

Philostrate dit que l'usage de deviner au moyen de la baguette était connu et pratiqué chez les peuples de Mytilène (Méthelin, île de Lesbos). Tout le monde connaît le rôle merveilleux que jouent, dans la mythologie grecque, les baguettes de Minerve, de Circé, de Médée, et le bâton ou caducée de Mercure. À la vérité, la baguette, entre les mains de ces divers personnages, est le symbole plutôt que l'agent de leur puissance ; mais un indice positif que la baguette servait à la divination chez les Grecs, c'est le terme de *rabdomancie* qui se trouve dans leur langue : un peuple ne crée pas un mot pour exprimer une chose dont il n'a aucune idée. Enfin, à cet indice, on peut ajouter le témoignage de saint Chrysostome, qui, dans la *Chaîne des Pères grecs*, mentionne plusieurs sortes de divinations en usage chez ses compatriotes, et notamment celle qui se pratiquait avec des baguettes.

Chez les Romains, le bâton augural appelé *lituus*, qui n'était, selon Macrobe et Aulu-Gelle, qu'une baguette recourbée dans l'endroit le plus fort, passait pour l'instrument le plus auguste de la divination. Les augures l'employaient dans les circonstances les plus solennelles. Romulus s'en était servi pour la description des régions célestes, ou pour l'orientation de sa ville naissante. C'est ce *lituus* qui, après le pillage et l'incendie de Rome par les barbares, fut retrouvé intact dans un temple, et devint, depuis ce moment, un objet sacré que ne devait toucher aucune main profane.

Le *lituus* intervint dans la consécration du successeur de Romulus :

« Numa-Pompilius, élu roi par les sénateurs et le peuple, voulut faire consulter les dieux, nous dit Tite Live, comme l'avait fait son prédécesseur. Il fit donc venir un augure qui le conduisit sur une montagne fort élevée. Là, cet augure, ayant à sa main droite le bâton recourbé, se plaça à gauche du prince, et s'y tint couvert, observa l'aspect de la ville et du champ, et ayant marqué l'orient et l'occident, il se tourna vers l'orient, pour avoir le midi à sa droite et le septentrion à sa gauche, sans se prescrire d'autres bornes que les endroits où la vue ne pouvait s'étendre. Cela fait, il prit le *lituus* à sa main gauche, sa droite sur la tête du prince désigné, et fit cette prière : Père Jupiter, si l'équité demande que Numa, dont je touche la

tête, soit le roi des Romains, fais que nous en ayons des signes évidents dans la division que je viens de tracer.»

Quels devaient être et que furent ces signes demandés à Jupiter par l'augure sacré? C'est ce que l'historien oublie de nous dire. Peut-être l'ignorait-il lui-même, les signes manifestés en ce moment solennel étant restés un secret entre le roi élu et le prêtre païen.

Mais les Romains avaient la connaissance d'une baguette divinatoire toute profane, et dont les propriétés étaient aussi merveilleuses qu'utiles. L'usage de cette baguette devait même être fort vulgaire à Rome, puisqu'il y avait donné lieu à un proverbe. On lit, en effet, dans le I^{er} livre des *Offices* de Cicéron le passage suivant :

« Si tout ce qui est nécessaire à notre nourriture et à notre entretien nous arrivait par la vertu de quelque *baguette divine*, comme on dit, chacun de nous, libre de tout soin et de toute affaire, pourrait s'adonner entièrement à l'étude de la science. »

À cette allusion près, Cicéron ne croyait ni à la baguette divinatoire, ni probablement à aucune sorte de divination. Personne n'ignore que Cicéron, ayant été augure lui-même, disait qu'il ne concevait pas que deux augures pussent se regarder sans rire. Il nous a laissé, il est vrai, un traité sur la *divination*; mais à la fin du I^{er} livre de cet ouvrage, il cite les vers suivants d'Ennius, où le poète se moque des gens qui offrent d'enseigner, moyennant une drachme, l'art de découvrir des trésors :

« Je vous la donne de bon cœur, mais ce sera à prendre sur les trésors que vous nous aurez fait trouver. »

Suivant le catalogue que Vétranius Maurus nous a laissé des ouvrages de Varron, cet écrivain aurait composé une *satire* ayant pour titre : *Virgula divina*. Mais si Varron avait ajouté foi à la vertu de la baguette, il avait une belle occasion d'en parler dans un autre de ses écrits où il enseigne la manière de trouver les sources. Or il n'en parle nullement, non plus que Columelle, Pline, Vitruve, Pallade et plusieurs autres écrivains latins qui ont traité de la même matière.

Concluons de tout ce qui précède que, le *lituus* excepté, la baguette divinatoire n'a jamais été prise au sérieux chez les Romains.

Pour continuer ce précis rapide, nous suivrons la baguette chez des peuples plus modernes.

Gonzalès de Mendoza rapporte, dans son *Histoire de la Chine*, qu'il a observé avec soin les pratiques employées par les Chinois dans leurs divinations, et il nous apprend que la plupart d'entre eux se servaient pour cet objet de morceaux de bois disposés de différentes manières.

Si les Chinois n'ont pas reçu des Babyloniens cette pratique superstitieuse, tout porte du moins à croire qu'elle a passé des Babyloniens aux Turcs et aux Scythes, et de ceux-ci aux Illyriens, aux Allemands et à la plupart des nations du Nord.

Le Vénitien Marco Polo assure que la coutume de deviner avec des flèches régnait encore dans tout l'Orient, au moment où il exécuta de ce côté le fameux voyage dans lequel il fut sur le point de découvrir l'Amérique par la route de l'Asie.

Un autre voyageur d'une époque plus rapprochée de la nôtre, Thévenot, nous a laissé une très curieuse relation où l'on trouve ce qui suit :

« Il y a parmi les Turcs plusieurs personnes qui se mêlent de deviner, et elles réussissent fort bien. On voit de ces gens-là en plusieurs coins des rues, assis à terre sur un petit tapis, avec une quantité de livres étalés à terre à l'entour d'eux. Or, ils devinent de trois façons : la première se fait ordinairement pour la guerre, quoiqu'elle se fasse aussi pour toute autre chose, comme pour savoir si un homme doit entreprendre un voyage, acheter telle marchandise ou autre chose semblable. Ils prennent quatre flèches qu'ils dressent en pointe, l'une contre l'autre, et les font tenir à deux personnes puis ils mettent sur un coussin une *épée* nue devant eux, et lisent un chapitre de l'Alcoran ; et alors ces flèches se battent pendant quelque temps, et enfin, les unes montent sur les autres. Si les victorieuses ont été nommées *chrétiennes* (car ils en appellent deux les *turques*, et donnent aux autres le nom de leur ennemi), c'est signe que les chrétiens vaincront ; si autrement, c'est signe du contraire. Ils ne vont jamais à la guerre qu'auparavant ils ne fassent cette expérience, ce qu'ils appellent *faire le livre*. »

N'est-ce pas là une reproduction exacte du procédé divinatoire du roi de Babylone, se tenant, avec ses flèches, à l'angle de deux chemins ? Ne semble-t-il pas aussi qu'il existe une certaine communauté d'origine entre ces pratiques et celles des anciens Germains, qui *faisaient le livre*, ainsi que le rapporte Tacite dans le passage suivant :

« Les anciens Germains croient aux auspices et à la divination plus que nation au monde. Pour la divination, leur méthode est simple. Ils coupent en plusieurs morceaux une baguette d'arbre fruitier et après les avoir distingués par différentes marques, ils les jettent au hasard et pêle-mêle sur une étoffe blanche..., et le prêtre prend trois fois chaque morceau, et selon les marques qui se présentent, il donne l'explication. »

D'après Ammien Marcellin, la divination se pratiquait chez les Alains au moyen d'une baguette d'osier. Il est probable qu'ils avaient puisé cet usage dans la Scythie dont ils occupaient une contrée. Ils le communiquèrent sans doute

aux Illyriens, leurs voisins, puisque, d'après le témoignage d'un auteur cité par le savant Drusius, les Illyriens devinaient l'avenir au moyen de quelques morceaux de bois. Enfin, la même induction porte à penser que cette coutume passa des Illyriens aux Esclavons, qui vinrent s'établir dans une de leurs contrées, et de ceux-ci à différents peuples de la Germanie. On la rencontre chez les Frisons et chez les Moscovites, qui, en se convertissant au christianisme, ne firent guère d'abord qu'ajouter les cérémonies de leur religion nouvelle à leurs anciennes coutumes de divination.

« Le titre 14 de la loi des Frisons portait, dit le P. Lebrun, que, pour découvrir les homicides, l'épreuve des baguettes se ferait dans l'église, et que, auprès même de l'autel et des saintes reliques, on demanderait à Dieu un signe évident qui ferait discerner le vrai coupable d'avec ceux qu'on accuserait fausement. Cela s'appelait le *sort des baguettes*, ou d'un seul mot, *tan, teen, la baguette, les baguettes.* »

En résumé, si l'on met de côté l'allusion faite par Cicéron, dans un texte trop peu explicite, à la baguette divinatoire, il est certain que, dans toute l'antiquité, et même plusieurs siècles après l'époque que l'on désigne ainsi, on ne trouve aucun indice que les bâtons, flèches ou baguettes, aient été employés comme moyen de découvrir des objets matériels. On ne les voit servir que dans des cérémonies superstitieuses ou sacrées, comme un signe, un moyen de divination appliqué aux choses morales.

C'est au moyen âge, époque où les croyances au surnaturel occupaient l'universalité des esprits, que l'on vit apparaître l'idée de consacrer la baguette à la découverte d'objets matériels dérobés aux yeux. C'est aux alchimistes, particulièrement à la secte des alchimistes mystiques, que nous avons essayé de caractériser dans un précédent ouvrage⁶, qu'appartient l'initiative de cette pensée, bien en harmonie avec leurs élucubrations habituelles.

Le premier écrivain qui parle de l'emploi de la baguette pour découvrir les métaux cachés au sein de la terre et certaines choses matérielles autres que les eaux, est, en effet, un écrivain hermétique ; c'est Basile Valentin. Le *Novum Testamentum* de Basile Valentin, moine bénédictin et alchimiste célèbre, qui florissait au quinzième siècle, est un témoignage certain que l'on avait alors connaissance de cette pratique superstitieuse, à moins qu'on ne veuille, avec un écrivain mo-

⁶ *L'Alchimie et les Alchimistes, Essai historique et critique sur la philosophie hermétique*, 3^e édition, Paris 1860.

derne, élever des doutes sur l'authenticité des écrits de cet auteur et même sur son existence propre⁷.

Basile Valentin nous apprend, dans son *Novum Testamentum*, que, de son temps, la magique baguette portait sept noms différents, outre ceux qu'elle avait reçus de l'antiquité: *Verge divine*, *Verge luisante*, *Verge saillante*, *Verge transcendante*, *Verge tremblante*, *Verge tombante*, *Verge supérieure*. Sept chapitres du *Novum Testamentum* répondent à ces sept noms pompeux, qui sont destinés à indiquer, par eux-mêmes, tous les caractères ou les mouvements qu'on a donnés à la baguette divinatoire. Suivant Basile Valentin, les ouvriers mineurs portaient la baguette «à leurs ceintures ou à leur chapeau⁸.»

Après Basile Valentin, la baguette divinatoire tombe quelque temps dans l'oubli; il faut aller jusqu'à la fin du quinzième siècle pour trouver un autre écrivain qui lui accorde quelque mention.

Basile Valentin était alchimiste. Parmi les auteurs qui, après lui, s'occupèrent de la baguette, on trouve un grand nombre de philosophes hermétiques; tels sont Robert Fludd, Mayer, Paracelse et Agricola. Or, on ne peut s'empêcher de se poser, à ce propos, ce dilemme fort simple. Si tous ces chercheurs d'or avaient su faire un bon usage de la baguette divinatoire, il est évident qu'ils auraient pu se passer de travailler à l'accomplissement du grand œuvre et de couvrir, pendant de si longues années, l'*œuf philosophique*. Il n'est pas moins certain, d'un autre côté, que s'ils avaient réussi à composer la pierre philosophale, la baguette divinatoire leur était superflue pour découvrir des trésors et des métaux précieux. Il est donc bien étrange que la plupart d'entre eux, qui se vantent presque toujours de cumuler ces deux secrets, soient constamment demeurés en proie à la plus triste indigence.

C'est en vain que l'on chercherait dans les ouvrages des auteurs hermétiques qui ont écrit sur la baguette divinatoire, quelques notions précises sur les propriétés de cet instrument et sur l'art de s'en servir. Ils ne sont pas plus clairs sur ce sujet que sur les opérations d'alchimie qu'il prétendent décrire. Tout ce qu'a dit sur cette matière l'obscur Paracelse, est tellement inconsistant, que l'on serait fort embarrassé de savoir à quelle opinion il s'arrête. Tantôt il approuve, tantôt il proscrit cette pratique. On ne peut douter pourtant qu'il n'en admette l'efficacité. Le jésuite Kircher attribue même à Paracelse d'avoir indiqué de quel bois il fallait se servir pour découvrir les différents métaux au moyen de la baguette. Pour donner une idée complète des incertitudes et des variations de Paracelse

⁷ M. Hofer, *Histoire de la Chimie*, t. I, p. 454.

⁸ *Testamentum novum*, cap. xxv, lib. I (*De virga transcendente*).

sur ce point, nous devons ajouter qu'il se tenait quelquefois dans un prudent milieu entre le oui et le non. Dans son traité de la *philosophie occulte*, il prescrit de distinguer entre les trésors cachés par les humains et ceux qui sont amassés et gardés par des gnomes. Mais comment faire cette distinction ? c'est ce qu'il se garde bien de nous apprendre.

Tout ce que le jésuite Kircher assure avoir lu, de son temps, dans les écrits de Paracelse, ne se retrouve pas dans le volumineux recueil des œuvres du médecin suisse, qui a été publié à Genève en 1658. Mais il n'en est pas moins établi, et c'est là ce qui nous intéresse, qu'à l'époque où vivait Paracelse, on croyait, avec lui, à la vertu de la baguette pour la découverte des métaux.

La coutume de chercher les métaux à l'aide de la baguette divinatoire, qui s'est montrée pour la première fois en Allemagne, au quinzième siècle, avec Basile Valentin, et, au commencement du siècle suivant, avec Paracelse, passe bientôt en Flandre, et, successivement, en Angleterre, en Suède, en France et dans les contrées les plus méridionales de l'Europe.

Dans son admirable *Traité des métaux (De rebus metallicis)*, le sage et savant Agricola nous fait connaître les pratiques ordinaires des hommes à baguette. Mais il se prononce contre cet usage, qu'il regarde comme un souvenir des opérations des magiciens antiques. D'après lui, on ne voit que les petits ouvriers des mines, « gens sans religion », employer la baguette pour chercher les métaux.

Un disciple de Paracelse, Goclénus, dont nous aurons à parler plus au long dans le volume suivant de cet ouvrage, à propos des antécédents historiques du magnétisme animal, a composé les traités de *la vertu des plantes*, et de *l'onguent aux armes*, dans lesquels il admet l'efficacité et approuve l'emploi de la baguette de coudrier pour découvrir les métaux.

L'opinion de ce Goclénus déplut au P. Roberti, jésuite flamand ; après l'avoir attaquée par le raisonnement, ensuite par l'injure, le P. Roberti passe du sévère au plaisant, et parodie, en guise d'épigramme contre son adversaire, deux vers des bucoliques de Virgile :

Goclen amat *Corylos* ; illas dum Goclen amabit,
Nec myrthus vincet *corylos*, nec laurea Phoebi.

Un autre paracelsiste, André Libavius, allègue les expériences qu'il a exécutées pour se déclarer partisan de la baguette divinatoire et trouver son usage fort licite. S'il ne s'agissait pas d'une question particulière et sans rapport avec un système quelconque de philosophie, il serait peut-être rationnel de juger de l'opinion définitive de Paracelse par celle de ses disciples.

Mais l'opinion d'Agricola, qui attribuait à des enchantements et à des paroles

magiques les effets de la baguette, ne manquait pas d'adhérents. Tels étaient, par exemple, le jésuite Cœsius, auteur d'une *Minéralogie*, le P. Foréus, autre jésuite, et surtout Kircher. Ce dernier, plus savant et bien meilleur physicien que son confrère, fonde son sentiment sur l'expérience. Il a tout à fait le droit de déclarer chimérique la prétendue sympathie entre une baguette et les métaux, puisqu'il a, comme il nous le dit : « expérimenté plusieurs fois que les baguettes du bois que l'on déclarait être sympathique avec certains métaux, étant placées sur des pivots, en équilibre, auprès de ces métaux, ne remuaient en aucune manière » (*De arte magnetica*). Dans son autre ouvrage, *Mundus subterraneus*, le P. Kircher, revenant sur cette question, déclare que le mouvement de la baguette ne peut être qu'un effet surnaturel, si, toutefois, il n'est le résultat de l'adresse ou de la supercherie de celui qui la tient entre ses mains.

En 1659, le jésuite Gaspard Schott, contemporain et confrère de Kircher, dit que dans toutes les villes d'Allemagne où il a demeuré, l'emploi de la baguette était un moyen très répandu, et qu'il a pu voir lui-même plusieurs personnes trouver, par ce moyen, l'or et l'argent cachés.

Gaspard Schott a eu le mérite d'entrevoir, dès son époque, la véritable cause des mouvements de la baguette, qu'il n'est pas très éloigné d'attribuer à l'*imagination* de celui qui la fait mouvoir.

« J'ai cherché, dit-il, avec grand soin, si la baguette de coudrier a réellement une sympathie avec l'or et l'argent, et si elle est mise en mouvement par une force naturelle. De même, j'ai cherché si un anneau de métal, qu'on tient suspendu par un fil au milieu d'un vase de verre, et qui marque l'heure par les battements, est mu par une force semblable. J'ai trouvé que ces effets ne pouvaient avoir lieu que par la tromperie de ceux qui tiennent la baguette ou le pendule, ou, peut-être, par une secrète impulsion diabolique, ou, peut-être encore, parce que l'imagination met la main en mouvement. »

Gaspard Peucer a publié, en 1584, un *Traité des principaux genres de divinations*, dans lequel il attribue l'efficacité de la baguette divinatoire à la sympathie entre le bois de coudrier et les métaux, fidèle en cela à la doctrine si fort en faveur au moyen âge, qui établissait des relations secrètes d'attraction et de sympathie mutuelles entre certaines choses matérielles, et même entre celles-ci et les choses du monde moral.

Philippe Mélancthon, dont Peucer était gendre, professe la même opinion dans le discours qu'il a composé sur la *sympathie*.

Porta, dans sa *Magie naturelle*, la partage encore, et tel est aussi l'avis de Kerkermann, qui invoque, à ce sujet, l'autorité de Mélancthon.

Michel Mayer, philosophe alchimiste, auteur d'un ouvrage intitulé : *Verum*

inventum, hoc est munera Germania, n'accorde qu'à la baguette de coudrier des propriétés précieuses qui tiennent, selon lui, à la sympathie de ce bois pour les métaux. Il compare la baguette à une sage-femme aidant aux montagnes à accoucher des matières métalliques dont elles sont enceintes. Il attribue à l'Allemagne, ainsi que beaucoup d'autres inventions, la découverte des vertus de la baguette divinatoire.

Le témoignage de Mayer confirme donc l'opinion que nous avons émise plus haut, et qui considère l'Allemagne comme le pays où l'usage de la baguette a pris pour la première fois naissance en Occident. Les auteurs que nous avons cités, depuis le commencement du quinzième siècle jusqu'à la fin du seizième, sont allemands pour la plupart. Un usage, dont aucun antécédent ne se montre ailleurs, ne doit-il pas être considéré comme une invention propre aux peuples qui l'ont les premiers mis en pratique, et l'ont ensuite communiqué aux autres nations? Notre opinion sur l'origine de l'usage de la baguette au moyen âge pourra donc sembler acceptable, et nous pourrons répéter avec Michel Mayer: *Munera Germania!*

Les noms des différents écrivains ou philosophes célèbres que nous avons cités dans les pages qui précèdent, montrent qu'aux quinzième et seizième siècles, la plupart des savants de cette période avaient adopté la croyance aux vertus de la baguette divinatoire. L'esprit de crédulité, l'amour du merveilleux, qui distinguent cette époque, ne pouvaient en effet manquer de s'emparer de ce nouvel et puissant aliment. Pendant que d'autres écrivains, plus ou moins illustres, tels que Robert Fludd, Rodolphe Glauber, Edo Neuhusius, Sylvester Rattray, Boyle, Mathias Villénus, etc., vont continuer, pendant le dix-septième siècle, à disserte sur l'usage de la baguette appliquée à la découverte des métaux précieux et des trésors cachés, cet instrument va tout à coup acquérir une propriété nouvelle, celle de révéler l'existence des mines. C'est encore par l'Allemagne que nous arrivera cette addition de vertu miraculeuse. Entrons dans l'exposé de cette troisième phase de l'histoire de la baguette, qui va nous fournir l'occasion d'arracher à l'oubli le nom d'une femme digne de figurer avec honneur dans nos fastes nationaux.

CHAPITRE II

LA BARONNE DE BEAUSOLEIL — EMPLOI DE LA BAGUETTE DIVINATOIRE POUR LA DÉCOUVERTE DES MINES

Le nom de la baronne de Beausoleil et le genre de services qu'elle a rendus à la France, sont aujourd'hui à peine connus, si ce n'est de quelques rares érudits. Nos dictionnaires biographiques les passent sous silence, ou les mentionnent en quelques lignes. La note qui lui est consacrée dans la plupart de ces ouvrages, est conçue uniformément à peu près en ces termes : « Mme de Beausoleil, astronome et alchimiste du dix-septième siècle, venue d'Allemagne en France pour y exercer son art ; mise à Vincennes, en 1641, par ordre du cardinal Richelieu ; on ignore l'époque de sa mort. » — Et c'est là tout. Cependant, la femme éminente qui a porté ce nom avait tous les titres pour vivre dans les souvenirs et dans la reconnaissance de la postérité. Elle donna, la première, l'éveil sur l'étendue des richesses minéralogiques de la France, et montra tout le parti qu'il était possible d'en tirer pour la prospérité de ce pays. Elle prouva que l'exploitation de nos productions souterraines devait être une cause puissante de développement du crédit à l'extérieur, et de la prospérité publique à l'intérieur ; elle embrassa, d'un coup d'œil vraiment politique, l'avenir réservé à l'exploitation de cette branche, alors inculte ou ignorée, des revenus du royaume. Elle proclama cette vérité, que la France possède et n'a nul besoin de demander aux autres nations les matières premières qui sont nécessaires à l'industrie des peuples. Elle fut, en un mot, la première révélatrice de nos richesses souterraines.

Comment furent payés les services rendus à la France par cette femme distinguée ? Victime de l'ignorance et du fanatisme de son époque, elle succomba devant de lâches intrigues. Après la perte de ses biens, elle fut jetée, par l'ordre de Richelieu, dans la prison de Vincennes, où elle mourut dans un affreux abandon. Après sa mort, son nom fut voué au dédain et à l'oubli. Il y a, dans les annales de la science, une page douloureuse où l'historien inscrit pieusement le nom vénéré de ses martyrs. Heureux celui qui peut ajouter sur cette page un nom arraché à l'indifférence des siècles ! Cet acte de justice historique, nous allons essayer de l'accomplir pour la mémoire d'une femme digne de tous les respects des amis de la science. Il nous suffira, pour cela, de réunir les éléments épars propres à recomposer cette physionomie intéressante et ignorée.

Il est impossible de dire exactement aujourd'hui en quelle année et dans quelle ville naquit la baronne de Beausoleil. Comme elle nous apprend, dans un mémoire imprimé en 1640, qu'elle « s'occupe depuis trente ans de l'art des mines, » on peut en inférer qu'elle était née vers 1590. Elle appartenait à une famille noble de la Touraine ou du Berri, et son nom propre était Martine de Bertereau. Sa destinée fut fixée par son mariage, qui dut s'accomplir vers l'année 1610, avec le baron de Beausoleil.

Jean du Châtelet, baron de Beausoleil et d'Auffembach, était un des savants les plus recommandables du dix-septième siècle. Noble et originaire du Brabant, au lieu de suivre la carrière des armes, selon l'usage des jeunes gens des grandes familles de ce temps, il s'était voué de bonne heure à l'étude des sciences. La minéralogie devint l'objet spécial de ses études. Devenu habile dans cette science, le baron de Beausoleil ne tarda pas à être connu comme l'un des premiers ingénieurs de l'Europe. Il avait visité successivement les mines de l'Allemagne, de la Hongrie, de la Bohême, du Tyrol, de la Silésie, de la Moravie, de la Pologne, de la Suède, de l'Italie, de l'Espagne, de l'Écosse, de l'Angleterre et de la France. Il obtint de divers souverains de l'Europe des commissions importantes. Les empereurs d'Allemagne, Rodolphe et Mathias, l'avaient nommé conseiller et commissaire général des trois chambres des mines de la Hongrie. L'archiduc Léopold le créa directeur des mines du Tyrol et du Trentin. Les ducs de Bavière, de Nieubourg et de Clèves, lui donnèrent les mêmes titres dans leurs duchés. Enfin un pape lui accorda un semblable brevet dans tout l'État apostolique.

Comment s'opéra la rencontre et l'union de ce savant minéralogiste avec Martine de Bertereau ?

Pierre de Beringhen, premier valet de chambre de Henri IV, nommé par le roi contrôleur général des mines de France, avait à exploiter, pour son compte particulier, les mines de la Guyenne, du pays de Labour, et celles du haut et du bas Languedoc, que le roi avait aliénées en sa faveur. Pierre de Beringhen était originaire des Pays-Bas, qui étaient aussi, comme nous l'avons dit, la patrie du baron de Beausoleil. C'est probablement grâce à cette communauté de patrie que Pierre de Beringhen put connaître le baron de Beausoleil, et c'est sur le bruit de sa renommée qu'il fut amené à attirer en France ce savant ingénieur pour lui confier l'exploitation et la direction de ses mines. Le baron de Beausoleil vint en France vers l'année 1600 sur l'invitation du contrôleur général des mines, et c'est dix ans après que s'accomplit son mariage avec Martine de Bertereau.

À la suite de leur union, les deux époux entreprirent de grands voyages, pendant lesquels les heureuses facultés de Mme de Beausoleil durent se développer singulièrement, et de se diriger avec fruit vers l'objet habituel des études de son

mari. Elle parcourut l'Allemagne, l'Italie, la Suède et peut-être l'Espagne. Elle traversa même l'Atlantique et visita le Nouveau Monde. Profitant des lumières acquises dans ces longs voyages, elle s'initia à toutes les connaissances qui se rattachent à l'art de l'ingénieur des mines. Elle s'appliqua à la géométrie, la mécanique, l'hydraulique, la minéralogie et la chimie. Outre les langues vivantes les plus répandues alors, l'italien, l'allemand, l'anglais, l'espagnol, elle possédait encore le latin, et même l'hébreu, s'il faut en juger par quelques citations hébraïques que l'on trouve dans son livre. C'était, en un mot, une femme d'une vaste instruction et d'une grande intelligence.

Le baron de Beausoleil, pendant son séjour en France, de l'année 1600 à l'année 1610, ne s'était pas seulement consacré au travail de surveillance et d'exploitation de mines que Pierre de Beringhen lui avait demandé. Les voyages lointains qu'il exécuta depuis avec sa femme, l'occupèrent jusqu'à l'année 1626. Ce ne fut qu'alors, c'est-à-dire à son retour en France, qu'il entreprit sérieusement les travaux d'exploitation pour le compte du contrôleur général des mines du royaume.

Il dut accomplir avec un grand succès la mission qui lui avait été confiée par Pierre de Beringhen, puisque le maréchal d'Effiat (père du marquis de Cinq-Mars, mort sur l'échafaud en 1642 par la vengeance de Richelieu), accorda, le 31 décembre 1626, en sa qualité de surintendant des mines et minières de France, une nouvelle commission à Jean du Châtelet, baron de Beausoleil, pour se transporter dans les autres provinces de la France, y faire ouvrir des mines, indiquer les minerais dont il ferait la découverte, et en donner son avis, afin que l'on statuât sur ce qu'il importait d'entreprendre à ce sujet dans les intérêts du roi⁹.

⁹ Cette commission, donnée par le maréchal d'Effiat, est une pièce précieuse en ce qu'elle montre positivement l'état dans lequel se trouvaient alors les mines de France : « Notre intention, dit le surintendant général, conforme à l'intention de Sa Majesté, estant de découvrir, faire valoir et tirer utilité au bien et à l'accroissement de l'Etat et du service de Sa Majesté de toutes les mines et minières de ce royaume, inutiles ou de peu de fruit jusques à présent ; et ayant esté duement informez par rapport de l'estude et recherche très exacte et particulière que vous avez tousiours faicte pour acquérir la cognoissance de la nature de tous métaux et minéraux, et notamment des lieux et matrices qu'ils se tirent en ce royaume ; que par cette estude vous êtes parvenu à cette cognoissance très-parfaite, avez découvert tous les lieux où les dites mines sont plus abondantes en ce royaume, et qu'elles sont les meilleures, les plus utiles, et les plus faciles à ouvrir et à découvrir ; et encore que par essay très-certain vous pouvez cognoistre la qualité et le degré de bonté des dits métaux et minéraux ; à ces causes et autres particulières considérations. Nous, en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté, vous avons commis, ordonné et député, commettons, ordonnons et députons par ces présentes pour vous transporter en tous lieux et provinces de ce royaume esquels vous jugerez et saurez êtres les dites mines et minières de quelque nature qu'elles soient, les ouvrir et faire ouvrir entièrement, etc. » — La mesure adoptée ainsi par l'administration était donc une exploration minéralogique dont les

C'est pendant son séjour dans le Languedoc que le baron de Beusoleil publia, à Béziers, une petite dissertation latine sous ce titre: *Diorismus vera philosophia de materiâ primâ lapidis (Explication de la vraie philosophie concernant la matière première des minéraux)*. Cet opuscule, qui traite des métamorphoses de la matière en général, n'est qu'un écho des vaines et obscures spéculations de la science de cette époque sur la nature intime et l'origine des corps naturels. On y trouve, avec les fausses idées du temps, d'autres merveilles empruntées aux anciens. On peut y lire, comme dans Virgile, que les abeilles naissent du corps putréfié d'un bœuf, et de plus que la paille, les rats, le miel, la rosée et les anguilles ont une même origine. À part ses connaissances en minéralogie et en métallurgie, le baron de Beusoleil ne possédait donc pas sur la physique générale et sur la chimie, des notions plus saines que celles qui avaient cours à son époque. En effet, il se piquait un peu d'alchimie et beaucoup d'astrologie. Il s'entourait, dans ses excursions, de tout un ridicule attirail d'instruments astrologiques, auxquels il prétendait devoir le succès de ses recherches. C'était là une des folies du siècle, folie regrettable, surtout pour Beusoleil, car elle nuisit beaucoup à son crédit et surtout à la fortune qu'il aurait pu faire dans la carrière où il était véritablement supérieur.

La commission accordée par le maréchal d'Effiat au baron de Beusoleil fut enregistrée, en 1627, par les parlements de Bordeaux et de Toulouse, et pendant la même année par le parlement de Provence, à la suite de la visite que notre minéralogiste avait faite dans les principales villes du midi de la France. De là il se rendit, accompagné de sa femme, en Bretagne, et il fixa sa résidence à Morlaix.

C'est dans cette dernière ville, où s'étaient installés les deux époux, que leur arriva, en l'année 1627, la très fâcheuse aventure que nous allons rapporter.

Tandis que le baron était allé reconnaître une mine dans la forêt de Buisson-Rochemares, la baronne, de son côté, s'était transportée à Rennes, pour y solliciter l'enregistrement de leur commission. Profitant de cette double absence, un prévôt provincial du duché de Bretagne, nommé La Touche-Grippé, que la baronne appelle, par dérision, *Touche-Grippe-Minon*, pratiqua chez eux, à l'improviste, une perquisition, sous ce prétexte commode, qu'il ne croyait pas qu'il fût possible de découvrir des mines, et en général les choses cachées sous terre, sans le secours des démons, qui ne les révèlent qu'aux magiciens. C'est sous cette couleur, et sans doute aussi par l'inspiration de sa cupidité personnelle, que La

résultats devaient être transmis au surintendant, qui, sur ces éléments, déciderait en dernier ressort du plan à adopter pour l'exploitation générale de ces mines. Le parlement de Bordeauxregistra cette commission le 12 juin 1627, et celui de Toulouse, le 8 juillet.

Touche-Grippé entra sournoisement dans la demeure du baron de Beausoleil, assisté seulement d'un substitut du procureur général. Il y fit main basse sur tout ce qui fut trouvé dans leurs coffres : or et argent, bagues, pierreries, échantillons de mines, instruments propres à la découverte et à l'essai des minerais, procès-verbaux, mémoires des lieux où les mines avaient été signalées, rien n'échappa à la rapacité des deux magistrats de Morlaix, qui firent leur charge au domicile des époux absents, absolument comme certains agents inférieurs de la justice espagnole font la leur dans le roman de Gil Blas.

Surpris de cette manière, le baron et sa femme eurent encore à se purger de la prévention de magie et de sortilège que faisait peser sur eux l'indigne procédé du prévôt provincial. Leur justification fut aisément accueillie par des magistrats désintéressés ; elle fut pleine et entière, sans avoir néanmoins d'autre résultat pour eux, qu'un déni de justice. En effet, ils ne furent pas inquiétés, et l'affaire n'eut pas d'autres suites, mais le prévôt et son assistant ne le furent pas non plus et gardèrent imperturbablement tout ce qu'ils avaient pris. Ni le parlement de Bretagne, dont ils étaient les subordonnés, ni le conseil du roi, dans lequel leurs victimes avaient pourtant de puissants protecteurs, ne daignèrent seulement s'occuper de cette affaire. En 1640, c'est-à-dire plus de douze ans après, la baronne demandait encore une justice qui ne lui fut jamais rendue.

Cette mésaventure ayant dérangé les affaires des deux époux, ils se décidèrent à reprendre le chemin de l'Allemagne, où l'empereur Ferdinand II réintégra le baron dans sa charge de conseiller et commissaire des mines de Hongrie. Plus tard, ce monarque consentit pourtant à le laisser partir de nouveau ; il lui fit expédier son passeport « pour aller et venir dans les États de l'empire¹⁰. »

Mais les Beausoleil n'avaient pas renoncé à la pensée de faire fortune en Fran-

¹⁰ Ce passeport, en langue latine, est daté du mois de septembre 1629. Son contenu témoigne des services rendus par cet ingénieur dans les mines de Hongrie, et atteste la reconnaissance du souverain : « Nous vous faisons savoir et déclarons, dit l'empereur, que dans le mois de septembre 1629, le porteur du présent, notre très-cher et très-fidèle Jean du Chastelet, baron de Beausoleil, sur sa comparution très-humble devant nous, et son offre d'offices et de services, a été attaché par nous avec commission spéciale, à notre royaume de Hongrie, constitué commissaire, et délégué avec clémence à l'administration des mines ; et afin qu'il pût présider et servir avec plus de fruit et de commodité à ce grand travail, nous l'avons en outre gratifié et décoré, par une grâce et affection singulière, du titre insigne de Conseiller de Notre Majesté. Mais comme après cette mission menée à fin avec succès, il n'a pas convenu au dit baron, dans ces temps de trouble, de s'en charger de nouveau, et qu'il a demandé congé pour ce temps à notre Sacrée Majesté, afin de visiter d'autres royaumes et pays, requérant en même temps de notre Sacrée Majesté des lettres de bon témoignage et recommandation, nous n'avons pas voulu nous refuser à cette honnête demande, et avons résolu dans notre clémence d'accéder à son vœu, etc. » — Gobet, *Anciens minéralogistes*, t. I, p. 441, 442.

ce, grâce à l'entreprise considérable qu'ils avaient commencé d'exécuter d'après la commission accordée par le maréchal d'Effiat. Le baron se rendit dans les Pays-Bas, où il sollicita et obtint du prince d'Orange-Nassau un autre passeport, daté de La Haye. Ce passeport est conçu dans des termes qui font connaître ses titres et le train avec lequel il voyageait.

« S'en allant, le sieur Jean du Chastelet, baron de Beausoleil, commissaire général des mines de Hongrie, et conseiller de sa Sacrée Majesté Impériale, avec sa femme, ses enfants, serviteurs, servantes, hardes et bagages, d'icy par le Brabant en France..., et après s'en retourner en Allemagne. »

La suite du baron de Beausoleil se composait, comme il est dit sur le passeport qui les désigne sous le nom de *serviteurs*, de cinquante mineurs ou fondeurs allemands et de dix mineurs hongrois, ce qui marque suffisamment un état de fortune et un train considérables.

Le roi Louis XIII ayant accordé des lettres de *surannation*, délivrées à Paris le 11 août 1632, pour faire enregistrer aux parlements de Paris, de Rouen, de Dijon et de Pau la commission donnée en 1626 par le maréchal d'Effiat, les travaux de la grande exploitation minéralogique sollicitée par les Beausoleil purent dès lors être commencés.

On débuta par les provinces du Midi et celles de la Bretagne. Ce ne fut pas, néanmoins, sans quelque résistance de la part des parlements provinciaux. On objectait que la commission donnée par le maréchal d'Effiat, n'ayant pas été présentée aux parlements en temps opportun, se trouvait périmée et sans valeur. Aussi se trouva-t-on obligé d'obtenir des ordonnances du roi adressées aux parlements de Paris, Rouen, Dijon et Pau, et tous autres justiciers et officiers, pour confirmer et faire continuer cette commission.

« Doutant, dit le roi à ces parlements, que fassiez difficulté de faire registrer la commission émanée de feu notre très cher cousin le maréchal d'Effiat, intendant des mines et minières de France, et suivant icelle, souffrir à notre cher et bien-aimé le sieur du Chastelet, baron de Beausoleil, faire la recherche et découverte des dites mines et minières dans vos ressorts; de l'avis de notre conseil, qui a vu notre commission, arrêts de vérification en nos cours de parlement de Bordeaux, Thoulouse, Provence, Rennes, ayant les certificats de la découverte qu'il a faite de plusieurs des dites mines et minières, et preuve d'icelles, vous mandons, ordonnons, etc. »

Il est ordonné de faire cesser tout empêchement et résistance à la mission de l'ingénieur, et de donner plein et entier effet à la commission accordée par le maréchal d'Effiat.

Cependant, les précédents travaux que nos deux minéralogistes avaient exé-

cutés en France ne les avaient pas enrichis, comme on l'a vu. Ils travaillaient en effet dans des conditions qui devaient nécessairement entraîner leur ruine, sans même que des prévôts à la façon de *Grippe-Touche-Minon* y aidassent en rien. Non seulement, ils ne recevaient aucun traitement du roi, mais ils faisaient, sur leurs propres biens, l'avance de tous les frais qu'entraînaient les opérations relatives à la découverte des mines et à l'épreuve des minerais. Ils se transportaient de province en province, ayant à leur charge le salaire des soixante ouvriers mineurs qu'ils avaient amenés d'Allemagne. Dans un de ses manifestes, la baronne de Beausoleil se vante d'être venue en France avec son époux, dans le seul but d'enrichir le roi de France, et elle ne semble exprimer en cela que le fait le plus vrai.

Engagés dans une vaste entreprise qui ne leur rapportait, pour le moment, qu'un peu de gloire et beaucoup de jalousie, les Beausoleil espéraient trouver la récompense et le fruit de leurs laborieux efforts dans quelque concession de mines importantes à exploiter en France, ou dans quelques droits superbes que la reconnaissance royale leur réserverait sur l'exploitation des mines découvertes par leurs soins; mais ce jour était bien lent à arriver, et ils avaient déjà dépensé trois cent mille livres de leur fortune, c'est-à-dire une somme équivalant aujourd'hui à plus d'un million.

La baronne de Beausoleil avait eu l'initiative de cette valeureuse entreprise, et elle en dirigeait l'exécution. Pendant que son mari travaillait à la recherche des mines, c'est elle qui s'occupait des affaires. En 1632, l'année même du début de l'exploitation, elle dressa un état des services qu'ils avaient rendus au roi depuis leur première entrée en France. Cet imprimé avait pour titre: *Véritable déclaration faite au roi et à nos seigneurs de son conseil, des riches et inestimables trésors nouvellement découverts dans le royaume*. N'ayant pas obtenu tout d'abord les faveurs qu'elle était en droit d'attendre du roi et de son conseil, la baronne fit réimprimer la même brochure sous ce titre: *Véritable déclaration de la découverte des mines et minières de France, par le moyen desquelles Sa Majesté et ses subjects se peuvent passer de tous les pays étrangers; ensemble des propriétés d'aucunes sources et eaux minérales découvertes depuis peu de temps, à Château-Thierry, par dame Martine de Bertereau, baronne de Beausoleil, 1632*¹¹. L'ouvrage est dédié: *À hault et puissant seigneur, messire Anthoine de Ruzé, pair et maréchal de France, marquis d'Effiat, surintendant général des finances et des mines et minières de France*. C'était

¹¹ Cet ouvrage de la baronne de Beausoleil, ainsi que la *Restitution de Pluton*, dont il sera question plus loin, et ce qui concerne les travaux des Beausoleil, ont été réimprimés dans le tome I de l'ouvrage de Gobet: *les Anciens minéralogistes de France*, p. 291-452. C'est ce qui les a sauvés de l'oubli. Ils sont également mentionnés dans la *Métallurgie d'A. Barba*, t. II, in-12.

un hommage bien dû au seul protecteur qui avait accueilli et encouragé leurs travaux.

On trouve indiquées dans cet opuscule, cent cinquante mines comme ayant été découvertes par l'ingénieur et sa femme. Gobet, dans la préface qu'il a mise en tête de leurs œuvres minéralogiques, assure qu'ayant vérifié, longtemps après, quelques-unes de ces indications, ce que personne ne s'était encore donné la peine de faire avec soin, il les trouva parfaitement exactes. L'abbé de Vallemont, dans sa *Physique occulte*, enchérit encore sur cette affirmation : « Voilà, dit-il, cent cinquante minières découvertes dans le royaume par les soins de l'Allemand dont j'ai parlé, et qui ajoute qu'il en a encore trouvé quantité d'autres. De ma part, je puis assurer que j'en ai vu plus de cinquante dont il ne fait aucune mention. »

Il est donc impossible de douter que ces deux personnages aient possédé une grande science minéralogique, dont ils firent plusieurs applications utiles à notre pays. La persistance du gouvernement à les employer, malgré l'envie qu'on leur portait et le mauvais jour que leurs ennemis s'efforçaient de jeter sur leurs travaux, est déjà un fait significatif. Mais on trouve une preuve plus positive, un certificat officiel et authentique de leurs talents et de leurs services, dans un nouveau brevet que M. de la Porte de la Meilleraye, successeur du maréchal d'Effiat dans la surintendance générale des mines, accorda au baron de Beausoleil le 18 août 1634, et qui fut, comme le précédent, enregistré dans plusieurs parlements du royaume. Cette dernière commission leur accorde même des pouvoirs très étendus, qui ne figuraient pas dans la première¹².

¹² On en jugera par l'extrait suivant : « Comme par lettres du feu sieur d'Effiat, conseiller de Sa Majesté en ses conseils d'État et privé, chevalier de ses ordres, surintendant des finances et des dites mines et minières, du dernier jour de décembre 1625, vous avez commis et député pour faire générale recherche des mines et minières de ce royaume, pays, terres et seigneuries de l'obéissance de Sa Majesté, à quoi vous avez vaqué avec telle affection et diligence, à vos propres coûts et dépens, que vous avez trouvé et découvert nombre de mines d'or et d'argent, plomb et autres minéraux et semi-minéraux, et même des pierres précieuses, tant fines que communes desquelles il peut revenir grande utilité à Sa Majesté et à la chose publique, pour avoir l'ordre du travail desquelles mines vous faites à présent vos diligences ; et d'autant que nous sommes avertis qu'en faisant votre recherche des dites mines vous avez trouvé plusieurs personnes qui les travaillent et les font travailler secrètement, et la plupart à l'heure de nuit, sans aucune permission de Sa Majesté, ni de nous et de ceux qui ont en notre dite charge, et de notre dit lieutenant général, et vendent la terre ou pierre desdites mines aux étrangers qui frustrent la France des profits de la fonte et affinements d'icelles. Nous à ces causes, attendant qu'il ait plus à Sa Majesté nous ordonner de pourvoir à l'ordre du travail des dites mines sur les propositions qui en ont été par vous faites, à plein confians en votre capacité et expérience au fait des dits travaux des mines, affection et fidélité au service de Sa Majesté et du public, vous avons, en conséquence de la commission dudit sieur maréchal d'Effiat, de nouveau commis et député, commettons et députons par ces présentes, pour continuer la recherche et perquisition générale

Par cette nouvelle commission, le baron de Beausoleil se trouvait élevé au grade d'inspecteur général des mines de France, en attendant qu'à la fin de son grand travail préliminaire d'investigation, on le mît à la tête de quelques-unes de ces exploitations.

Certes, si la considération et la gloire pouvaient indéfiniment suffire au mérite, le baron du Châtelet et la dame de Bertereau auraient trouvé leur plus magnifique récompense dans cette commission du surintendant des mines. Mais une gloire qui leur revenait à cent mille écus de leur avoir, non compris leurs talents et leurs peines, ne pouvait leur apparaître que comme une déception bien amère.

Le succès était loin en effet d'arriver aussi facilement et aussi vite que l'avait espéré, dans son enthousiasme, l'ardente inspiratrice de cette œuvre. Dans le travail des mines, les moindres recherches sont une source de dépenses considérables; des opérations de ce genre, commencées sur tant de points à la fois, devenaient nécessairement ruineuses. C'était une entreprise de souverain et non de particulier, à une époque où l'idée des associations financières n'existait encore que dans les limbes de l'avenir. Après dix ans de ces travaux ruineux, les Beausoleil, qui n'avaient pu arracher du gouvernement la plus légère ratification des promesses qu'ils en avaient reçues, commencèrent donc à voir la fin de leurs ressources. Quelle que fût la fortune de leur maison, elle n'avait pu suffire à une pareille nécessité de dépenses continuelles, faites sans compensation aucune. D'après quelques plaintes qui échappent à la baronne, à propos de «la consi-

desdites mines et minières métalliques, de quelque matière, qualité et condition qu'elles soient, dont il peut revenir de l'utilité à Sa Majesté, en toute l'étendue de ce royaume, et faire procès-verbaux, en présence et assistance des officiers des lieux ou autres personnes publiques, de la qualité nature et valeur des dites mines, en tirer des échantillons pour en faire des essais, pour ce fait et rapporté par devers nous, être ordonné ce que de raison. Si vous mandons et commettons aussi par ces présentes de faire saisir et mettre sous la main de Sa Majesté, par le premier huissier ou sergent pour ce requis et à défaut par Jean Le Mesle, Georges Bouchery, archers des dites mines et minières, qu'à ce fait nous avons commis et commettons, toutes et chacunes les mines et minières de ce royaume, avec les instruments servant au travail d'icelles, et tout ce qui en dépend, que vous trouverez être ou avoir été ouvertes et travaillées sans expresse permission de Sa Majesté ou de nous, nos dits prédécesseurs, ou notre lieutenant général, et sans avoir payé les droits de la couronne; et faire donner assignations aux dits délinquants et à tous opposants à l'exécution des présentes, devant nous ou notre lieutenant général, ou officiers par lui subrogés, au siège de l'admirauté, mines et minières de France, proche la grande salle du Palais, pour se voir condamner au paiement des droits de Sa Majesté et aux peines tant civiles que criminelles, portées par les édits et ordonnances, lois, statuts et règlements des dites mines, etc., etc. «En témoin de quoi nous avons fait mettre et apposer le scel de la juridiction royale des mines et minières; et signé par notre greffier. À Paris, le dix-huitième jour d'août mil six cent trente-quatre. «Signé: AUBRI.»

dération qui se mesure en France à la splendeur des équipages, » il est facile de comprendre qu'après ces dix années, leur train n'était plus fort brillant.

Toutefois, les espérances des deux époux furent un moment sur le point de se réaliser. Les conditions mises par le gouvernement à une concession de mines en leur faveur, avaient déjà été arrêtées, en plusieurs articles, au Conseil du roi, lorsque le conseiller dont on devait entendre le rapport avant de rédiger l'arrêt, se retira subitement, on ne sait sous quel prétexte. Celui qui fut désigné pour le remplacer, négligea son travail, ou plutôt oublia entièrement de le faire, favorisant par ce moyen l'indécision systématique du Conseil du roi. Sans doute, après avoir compris toute l'importance des mines découvertes par ces habiles explorateurs, on commençait à se repentir de leur en avoir promis la concession. Cette indécision, que les postulants avaient le droit de qualifier d'ingratitude, se prolongea jusqu'à 1640. Ainsi, malgré les commissions royales, malgré la recommandation de l'empereur d'Allemagne, malgré la promesse du Conseil du roi, malgré les services qu'ils rendaient à la France en dévoilant des richesses négligées jusqu'à ce jour, les Beausoleil se trouvaient positivement abandonnés.

Dans cette conjoncture critique, et ayant épuisé tous les moyens de sollicitation, Mme de Beausoleil, qui avait échoué auprès du roi et de son Conseil, et qui n'avait pas trouvé plus de faveur auprès de la surintendance des mines, songea à s'adresser au véritable roi de France, c'est-à-dire au cardinal de Richelieu.

La Restitution de Pluton à l'éminentissime cardinal duc de Richelieu, tel est le titre, conçu dans l'esprit métaphorique et mythologique du temps, de l'ouvrage ou supplique qui fut adressé, en 1640, au ministre de France par la baronne de Beausoleil. Un sous-titre, placé au *verso* de ce mémoire, paraît touchant, car on y voit comme une sorte de pressentiment des malheurs qui les attendaient ; il est ainsi conçu : *Avec la réfutation de ceux qui croient que les mines et choses souterraines ne se peuvent trouver sans magie et sans l'aide du démon.*

On ne saurait assurer que le cardinal ait pris la peine de lire le mémoire de Martine de Bertereau ; mais il trouva certainement le temps d'en lire l'épître dédicatoire, ou tout au moins ce sonnet, qui vient après et qui en résume les flatteries et les compliments hyperboliques :

Esprit prodigieux, chef-d'œuvre de nature,
Elixir épuré de tous les grands esprits,
Puisque vous conduisez notre bonne aventure.
Arrêtez un peu l'œil sur ces divins écrits.
Ces écrits sont dressés pour une architecture,
Dont la sainte beauté vous rendra tout épris ;

HISTOIRE DE LA BAGUETTE DIVINATOIRE

Le soleil et les cieux conduisent la structure,
Et vous, vous conduisez cet ouvrage entrepris.
La France et les Français vous demandent les mines ;
L'or, l'argent et l'azur, l'aymant, les calamines,
Sont des trésors cachés de par l'esprit de Dieu.
Si vous autorisez ce que l'on vous propose,
Vous verrez (Monseigneur) que, sans métamorphose,
La France deviendra bientôt un Riche-Lieu.

MARTINE DE BERTEREAU

Nous ne rendrions pas justice à la prose de la baronne si nous nous bornions à dire qu'elle vaut mieux que ses vers, quoique ceux-ci soient plutôt bons que mauvais, suivant le goût de l'époque. *La Restitution de Pluton* est un livre qui n'intéresse pas seulement par l'érudition et par des connaissances scientifiques peu communes à cette époque ; c'est un écrit d'un style grand et fier, rempli de chaleureuses pages et tout animé de cette éloquence virile que donne le sentiment de l'injustice éprouvée et de la dignité méconnue. Le lecteur nous saura gré de mettre sous les yeux quelques passages de ce livre remarquable, qui pourront seuls donner une idée exacte de l'âme vigoureuse de l'auteur.

La première partie de la dédicace au cardinal de Richelieu mérite d'être citée d'abord, en raison de la noblesse de la forme et du juste sentiment de la nationalité française.

« Monseigneur, dit Mme de Beausoleil, on a coutume de nous figurer l'Europe avec la couronne sur la tête, comme étant la reine des autres parties du monde, parce qu'à la vérité elle contient dans ses bornes un grand nombre de royaumes et de monarchies puissantes en grandeur, en lois, sciences, armes, biens, richesses et hommes, bons ouvriers en toutes sortes d'arts, et dont les monarques excellent autant en religion et en piété qu'en puissance ceux des autres contrées. Mais si l'on voulait figurer dignement la France, il la faudrait couronner comme la reine des autres parties de l'Europe ; car il faut avouer qu'entre les faveurs particulières qu'elle a reçues du ciel, en ce qu'elle est fertile en blés, vins, fruits et autres choses nécessaires pour l'entretien de la vie humaine ; c'est qu'elle est encore douée de nobles qualités en ses hommes, qui surpassent les Alemans en conduites de cavalerie, les Suédois et Danois en commerce, les Hollandois et Flamans en police, les Anglois en politesse et civilité, les Espagnols en douceur et débonnairété ; bref, tous les Européens en bonnes mœurs, franchise d'humeur et naïveté ; ce qui les rend non-seulement estimables entre les autres nations ;

mais la nature parlant en eux, semble tacitement dire par ces marques qu'ils sont nés pour commander à tout le monde et régenter l'univers. En un seul point, monseigneur, on a dû croire que le royaume étoit devancé par les autres ; c'est à sçavoir en celui-cy que, manquant de moyens pour faire valoir les vertus dont ses subjects sont doués, il s'est vu contraint de faire la cour, tant à leurs voisins qu'aux plus éloignez, pour tirer d'eux le nerf de la guerre et l'âme du commerce, sçavoir l'or et l'argent qui lui défailloient pour se faire redouter à ceux qui devoient être ses tributaires. Mais aujourd'huy Dieu vous ouvre les yeux et apprend à Votre Eminence très auguste, par moy, qui ne suis qu'une femme, de laquelle il a peut-estre plu à la divine bonté se servir aux fins de donner advis des thrésors et richesses enfermée dans des mines et minières de France, comme il voulut autrefois se servir de Jeanne d'Arques pour repousser les Anglois hors l'héritage que ses ayeux avaient laissée à Sa Majesté. »

Après cette allusion hardie à la mission de Jeanne d'Arc, la baronne invoque encore l'exemple de Christophe Colomb. Elle rappelle que ce grand homme, repoussé de tous comme un rêveur, s'était d'abord adressé à la France, qui méconnut son génie et le força de donner en partage à l'Espagne les mines du nouveau monde :

« Car, dit-elle, Christoffe Colomb disoit jadis qu'il y a un nouveau monde ès Indes occidentales : qu'on me donne et fournisse un équipage suffisant de vaisseaux pour y arriver, je les découvriray infailliblement. Alors on se moquoit de lui, peut-estre parce qu'il n'étoit pas somptueusement habillé, ni son train assez splendide, peut-estre parce qu'il n'avoit pas la moustache assez bien relevée, ni assez d'argent pour en donner à ceux qui ne font rien que par intérêt... Je reviens donc-ques à Christoffe Colomb pour dire qu'au repentir des François, et au bien et avantage des Espagnols, ennemis de la France, il a descouvert les Indes et les mines d'icelles. Mais nous, nous ne les descouvrirons pas, car nous les avons descouvertes en France ; et de plus nous les ouvrirons, monseigneur, toutes fois et quantes il plaira à Sa Majesté et à Vostre Éminence nous faire jouir de nos articles ; nous les bastirons, nous establirons l'ordre des officiers qui sont nécessaires, et bref, nous les rendrons en estat de valoir et de rendre à Sa Majesté autant et plus que celles des autres princes chrestiens, et ferons un parfaict établissement de tant de riches et précieuses mines dont la France est enceinte ; ne demandant qu'un peu d'ayde pour nous enfanter l'abondance. »

Ces invocations au souvenir de Jeanne d'Arc et de Christophe Colomb, qui peuvent nous paraître empreintes d'un orgueil exagéré, n'étaient que le résultat du profond sentiment que nourrissait Mme de Beausoleil des services qu'elle était capable de rendre à sa patrie. Il est évident qu'elle était soutenue dans ses

luttés et dans les difficultés de sa carrière, par l'intime conviction qu'elle remplissait une mission imposée à sa destinée. Si Jeanne d'Arc avait chassé l'Anglais du sol de la patrie, Mme de Beausoleil se croyait appelée à régénérer la France, en lui ouvrant des sources de richesses jusqu'à ce moment inconnues.

Le sentiment d'exaltation qu'elle portait dans l'accomplissement de l'œuvre qu'elle s'était imposée, se retrouve dans les pages suivantes, où Mme de Beausoleil se défend de n'être qu'une femme et de tenter une entreprise si difficile.

« Je n'attens autre chose, dit-elle, que de la moquerie de plusieurs de ceux qui liront cet écrit, et peut-estre du blâme, quand ils verront qu'une femme entreprend de donner des avis à un grand roy, le miracle des roys, et à son conseil, le premier et le plus judicieux du monde. Mais si les rieurs et critiques censeurs veulent prendre la peine de feuilleter l'histoire sacrée, ils y liront qu'une jeune fille estrangère conseilla le prince de Syrie Nahaman de s'en aller vers le prophète de la Palestine, lequel l'instrueroit des moyens qui seroient propres à guérir sa lèpre. Il la crut et s'en trouva bien. Aussi, si je suis crue à mon rapport ; la repentance ne suivra point la créance ; ains on verra par les effets que mon dessein est semblable à celui de la servante du prince de Syrie, à sçavoir de guérir de la pauvreté ce grand et florissant royaume, pauvreté, dis-je, que l'on a accoustumé de nommer par raillerie une espèce de ladrerie. Mais, quoy, dira quelque autre, qu'une femme entreprenne de creuser et percer les montagnes, cela est trop hardy et surpasse les forces et l'industrie de ce sexe, et peut-estre qu'il y a plus de jactance et de vanité en telles promesses que d'apparence de vérité ! Je renvoye cet incrédule et tous ceux qui se muniront de tels et semblables arguments aux histoires profanes, où ils trouveront qu'il y eust autrefois des femmes non-seulement belliqueuses et habiles aux armes, mais encore doctes aux arts et sciences spéculatives, professées tant par les Grecques que par les Romaines. D'ailleurs je ne suis pas venue en France pour y faire mon apprentissage, ou contrainte par la nécessité. Mais estant parvenue à la perfection de mon art, et désirée par le feu roy Henry le Grand, d'heureuse mémoire, et mandée et sollicitée de sa part par le feu sieur de Beringhen, nous y sommes arrivez, mon mary et moy, pour y faire voir ce que jamais on n'y a vu, et avons bien voulu obliger les François en cela, et montrer aux estrangiers que la France n'est pas dépourvue de mines et minières, non plus que les Indes orientales et occidentales, desquelles le roy d'Espagne tire un grand profit. »

Si *la Restitution de Pluton* ne contenait que des pages du même style que les précédentes, on aurait sans doute le droit d'accuser l'auteur de déclamation et d'emphase ; mais les faits positifs et connus, énumérés dans le reste de l'ouvrage, montrent qu'il ne s'agissait point là de promesses ou d'hypothèses, mais d'une

expérience accomplie. Un grand nombre de mines avaient été découvertes sur le territoire français ; on demandait seulement que le gouvernement voulût bien consentir à exploiter les richesses qu'on lui montrait en perspective.

« Les découvertes sont faites, disait la savante minéralogiste ; à ce dessein, nous avons employé et voyagé neuf années entières, avec un nombre d'ouvriers et mineurs hongrois et alemans par toutes les montagnes de ce royaume, et ce à nos propres frais et despens. Et après avoir veu et considéré les lieux où sont les meilleures mines, du plus grand rapport et plus faciles à ouvrir, nous en avons apporté les espreuves à Sa Majesté et à nos seigneurs de son conseil ; de sorte qu'il ne reste plus qu'à commencer les ouvertures et mettre l'ordre requis à telles entreprises. »

Mme de Beausoleil donnait ensuite dans tous ses détails, le relevé des mines découvertes en France par elle et sou mari. C'est un tableau qui est encore utile à consulter, et sur lequel figurent plusieurs mines aujourd'hui en exploitation on qui comptent parmi les plus précieuses de notre territoire.

« Voilà, ajoute-t-elle après avoir terminé cette exposition, voilà, monseigneur, des preuves certaines et irrévocables pour montrer l'ignorance de ceux qui disent qu'il n'y a point de mines en France, et pour faire clairement voir et toucher au doigt à toute la France, à Votre Éminence et à nos seigneurs du conseil de Sa Majesté, la diligence que nous avons faite pour la découverte des mines, les peines et labeurs que nous avons soufferts, avec plusieurs voleries et pertes de nos biens et attentats sur nos vies et personnes, que nous, ferons voir à toute heure que nous en serons requis par bonnes et valables informations, procès-verbaux et procédures faictes par devant les juges royaux des provinces où lesdites voleries et attentats ont été commis contre nous.¹³ »

¹³ Pour assurer une exploitation régulière et plus fructueuse de ces richesses minérales, Mme de Beausoleil propose ici la création d'une administration nouvelle, composée d'un conseil général d'ingénieurs ayant son siège à Paris, et d'un corps d'autres employés instruits dans le métier des mines et chargés exclusivement de ces travaux dans les différentes provinces. Mme de Beausoleil montre fort bien, en effet, que c'est par l'absence d'un corps d'ingénieurs instruits dans cette matière que s'est perpétuée l'ignorance générale où l'on se trouvait alors en France sur l'état et l'exploitation des mines. Afin de remédier à ce défaut d'organisation dans l'administration des mines, Mme de Beausoleil propose encore l'établissement d'un corps régulier, chargé, dans le royaume, de la surveillance de l'exploitation des mines. Elle voudrait que l'on composât un conseil formé d'une réunion d'ingénieurs siégeant à Paris, et d'un corps d'agents instruits dans le métier des mines, établi dans les différentes provinces et chargé de l'exercice de ses fonctions, sous la surveillance du conseil. C'est précisément ce qui a été réalisé, pendant la Révolution française, par la création du corps des ingénieurs des mines. Mme de Beausoleil, montre que l'état d'imperfection où se trouve en France l'exploitation des gîtes métallifères, tient à l'absence de cette institution, qu'elle propose de créer comme le seul remède à l'abandon

Enfin, Mme de Beausoleil insiste pour établir que la nature a doté la France, tout aussi richement que les nations ses voisines, des productions du sol nécessaires aux besoins de son industrie, et que notre pays a le plus grand intérêt à exploiter pour son usage les ressources de son territoire. Les économistes modernes, qui, du reste, prêchent des convertis, seront bien surpris d'apprendre qu'ils ont été devancés dans cette idée par le bon sens et les lumières d'une femme du dix-septième siècle.

« En France, nous dit l'auteur de la Restitution de Pluton, se trouve presque de tout ce qu'on va chercher chez les étrangers, sauf les épices du Levant, les éléphants, les castors du Canada, les plantes aromatiques des parties méridionales, etc., choses dont la France se peut passer aisément, et qui ne sont aucunement nécessaires à la vie humaine, comme est le bled, le vin, les fruits et les animaux propres et nécessaires à l'entretien et nourriture de l'homme, que nous avons icy en abondance. Et en outre, les métaux sont en ce pais aussi bien que chez les externes. Que si l'Espagne vante son acier et l'Allemagne son fer, il y a en ce royaume de très-bonnes mines de fer, et des hommes très-capables pour en faire de très-bon acier, et aussi bon que celui du Piedmont ou d'Espagne. Mesmes

où se trouve cette branche importante des richesses du royaume : « Ceux qui s'estonnent, dit-elle, de ce que les mines ont été si longtemps cachées aux François doivent savoir pour raison très-véritable que c'est d'autant qu'il ne s'est trouvé jusque icy aucun qui eust la science et connoissance de les découvrir ; ou bien que l'on a eu appréhension de la despense lorsqu'il eust fallu percer des montagnes, et du plus haut et superbe sommet d'icelles en faire des abismes ; ou bien que les ministres de l'Estat, aux siècles passés, ont tenu en longueur ceux qui vouloient entreprendre leurs ouvertures, et par cette longueur inconsidérée leur ont fait despendre leurs biens et les ont contraints de se retirer ailleurs, sans que les roys régnans alors aient été deument et pleinement informez de la perle que ces mépris et négligences apportoit à leurs finances. Car souventes fois, ô malheur du siècle où nous sommes ! plusieurs regardent plutôt leur intérêt particulier et présent que le soulagement du pauvre peuple. Peut-estre aussi que ceux qui y avoient fait quelque commencement ont esté troublés, vexés et empêchés en leurs ouvrages, pour avoir leur bien, comme Latouche Grippé, lequel injustement et sans adveu m'a empêchée et traversée en la province de Bretagne. Telles gens sont capables de destourner et faire cesser l'ouverture des mines, voire même de ruiner tous ceux qui fidèlement veulent servir le roy au soulagement de son peuple. À quoy on pourroit facilement obvier et empêcher un tel désordre en établissant une chambre souveraine des mines (comme il a esté fait du règne du roy Henri second en l'an 1557), laquelle en attribuât la jurisdiction souveraine à la cour des Monnoyes à Paris, et y constituât pour Officiers ceux qui en seroient dignes et capables, et qui par effect entreroient dans les mines et auroient la cognoissance du dedans et du dehors d'icelles, et la pratique des instruments et des instructions de tous ceux qui ont quelque office dans les dites mines ; comme il se fait dans toutes les mines de tous les princes chrétiens, y faisant exactement observer et exécuter les ordonnances, arrests et règlements fait sur l'ordre et police d'icelles. Bel ordre que j'espère un jour mettre en lumière pour l'instruction des François et pour le bien de la France ! »

nous avons des mines de fer fort riches en argent, desquelles Sa Majesté peut tirer grande somme de deniers, outre le profit qui vient de son dixième, en obligeant les maîtres de forge de faire faire l'essai de leur mine avant que de la fondre. Que si l'Angleterre se vante de son plomb et de son étain, il y en a en France de pareil et en plus grande quantité. Si la Hongrie, la Dalmatie et la basse Saxe se vantent de leurs mines d'or et d'argent, la France en contient de très-bonnes ; si l'Italie se vante de ses marbres, la France en a de toutes les couleurs, et de beaux porphyres, jaspes et albastrès ; si Venise s'exalte de son crystal, elle n'a en cela rien plus que la France ; si la haute Hongrie se glorifie de la diversité de ses mines, la France en a de toutes sortes et en abondance, comme aussi de tous minéraux, comme salpêtre, vitriol blanc, vert et bleu ; si la Pologne a ses montagnes de sel, la France a des salines en grande quantité et en divers endroits du royaume, comme aussi grand nombre de fontaines salées. Pour les pierres, elle a grande quantité de carrières de pierres de taille pierres à chaux, meules à moulins, meules à aiguiser, et quantité de platrière et de gypse, de pierres à feu, d'esmeril gris et rouge ; elle a, comme j'ai dit cy-dessus, des mines de toutes les pierreries fines, comme améthystes, agathes, émeraudes, hyacinthes, rubis, grenats, etc. La France a aussi de la calamine, du bitume, de la poix, de l'huile de pétrole, de la houille aussi bonne que celle de Liège, et des tourbes à brûler, pareillement aussi bonnes que celles de Hollande. Ce qui me fait dire que si l'Europe est un raccourci du monde, la France est un abrégé de l'Europe. »

Voilà par quelles vues vraiment supérieures Mme de Beausoleil embrassait, il y a deux siècles, l'état présent et l'avenir industriel de la France. Il nous reste à dire comment furent payés les services qu'ambitionnait de rendre à son pays cette femme intelligente et presque inspirée.

Le caractère un peu altier de la baronne de Beausoleil ne lui avait pas concilié la faveur des personnages puissants ou influents de la cour, dont la protection importait à la réussite de ses projets. D'un autre côté, en usant peut-être avec trop de rigueur des pouvoirs que M. de la Porte de la Meilleraie leur avait donnés, les Beausoleil s'étaient fait beaucoup d'ennemis. On s'aperçoit aussi, en lisant les écrits de la baronne, que leur capacité et surtout leur désintéressement avaient contrarié beaucoup de prétentions rivales. Des concurrents s'étaient produits pour l'exploitation des mines du royaume, et aux yeux de ces derniers, le système des Beausoleil qui consistait à travailler gratuitement pour l'État, paraissait une nouveauté scandaleuse. Une ligue secrète s'organisa pour perdre ces étrangers, qui venaient ainsi gêner en France le métier de minéralogiste encore à ses débuts. L'accusation de magie fut le moyen, d'un effet trop assuré, qui fut choisi pour les précipiter dans l'abîme.

On sema contre les Beusoleil toutes sortes de mauvais bruits, on les accusa même d'actions criminelles. Le soupçon de magie dont ils étaient demeurés entachés, en dépit de tout, depuis l'affaire du prévôt de Morlaix, disposait le public à accueillir de telles attaques. Les préjugés du temps ne secondaient que trop cette fâcheuse disposition des esprits. Les superstitions du moyen âge, encore vivantes au commencement du dix-septième siècle, rattachaient au monde souterrain toutes sortes de croyances surnaturelles. Les démons faisant sous terre leurs ténébreuses résidences, tout ce qui venait de ce côté était suspect aux opinions populaires. Une légende ancienne, et que les mineurs de nos jours eux-mêmes sont loin d'avoir unanimement répudiée, faisait admettre l'existence, dans les sombres cavités des mines, de gnomes et de nains hideux, aux allures fantastiques. La baronne de Beusoleil partageait d'ailleurs cette croyance, et elle nous fait connaître assez au long, dans son ouvrage, sa rencontre avec ces êtres surnaturels. Dans les mines de Neusol et de Chemnitz, en Hongrie, elle avait aperçu, nous dit-elle, à cinq cents toises de profondeur : « de petits nains, de la hauteur de trois ou quatre paulmes, vieux et vestus comme ceux qui travaillent aux mines, à savoir : d'un viel robon et d'un tablier de cuir qui lui pend au fort du corps, d'un habit blanc avec un capuchon, une lampe et un bâton à la main, spectres épouvantables à ceux que l'expérience dans la descente des mines n'a pas encore assurés. » Aussi le travail des mines soulevait-il immédiatement dans le vulgaire la dangereuse suspicion d'un secret commerce avec les démons et leurs agents maudits. Plus d'une fois, comme il est facile de le deviner d'après leurs écrits, nos deux minéralogistes furent exposés à de grands dangers, et leur vie fut mise en péril par la malveillance et la brutalité des habitants des campagnes. Les autorités elles-mêmes s'associaient à ces craintes chimériques des populations ignorantes.

Enfin, comme si tout devait conspirer vers une issue fatale et inévitable, les Beusoleil donnaient eux-mêmes une prise visible à la confirmation des soupçons de magie qui ne cessaient de planer sur eux. Les moyens qu'ils employaient pour la recherche des mines étaient empruntés, au moins par l'appareil extérieur, aux sciences occultes. Les *verges sympathiques*, la *boussole minérale*, le *compas astronomique*, tels sont les noms fantastiques des instruments que mettait en œuvre la science des mines au seizième et au dix-septième siècle. Hâtons-nous de dire que nos deux explorateurs n'avaient pas inventé ces méthodes ; elles existaient dans la science du temps, et composaient l'art pratique des mines. En Europe, aussi bien que dans le Nouveau Monde, cette méthode était universellement employée, et Mme de Beusoleil, en la pratiquant, ne faisait qu'importer en France la science métallurgique telle qu'elle existait de son temps.

C'est ici le lieu de faire connaître les moyens dont la baronne faisait usage

pour la recherche des métaux, s'il faut s'en rapporter littéralement aux assertions contenues dans son ouvrage.

« Il y a, nous dit-elle, cinq règles méthodiques qu'il faut savoir pour connaître les lieux où croissent les métaux.

« La première, par l'ouverture de la terre, qui est la moindre.

« La seconde, par les herbes et plantes qui croissent dessus.

« La troisième, par le goût des eaux qui en sortent ou que l'on trouve dans les euripes de la terre.

« La quatrième, par les vapeurs qui s'élèvent autour des montagnes et vallées à l'heure du soleil levant.

« La cinquième et dernière, par le moyen de seize instruments métalliques qui s'appliquent dessus. Or, outre ces cinq règles et seize instruments, il y a encore sept verges métalliques dont la connaissance et pratique est nécessaire, et desquelles nos anciens se sont servis pour découvrir, de la superficie de la terre, les métaux qui sont dedans et en leur profondeur, et si les mines sont pauvres ou riches en métal, comme aussi pour découvrir la source des eaux avant que d'ouvrir la terre, si elles sont abondantes... Ces verges sont appelées et nommées dans les mines de Trente et du Tyrol, où la langue italienne est vulgaire et en usage : *Verga lucente, verga cadente o jocosa, verga saltante o sallente, verga battante o forcilla, verga trepidante o tremente, verga cadente o inferiore, verga obvia o superiore*.¹⁴ »

On remarquera que ces verges se confondent avec les instruments astrologiques de la baronne, qui les avait empruntés à l'Italie, et dont voici l'énumération telle qu'elle la donne dans le même ouvrage¹⁵. Ces instruments étaient au nombre de sept, pour correspondre aux sept métaux connus et aux sept planètes qui sympathisaient avec ces métaux.

« I. *Le grand compas*, ou *verga lucente*, pour reconnaître, de la surface de la terre et des eaux, les mines d'or, les marchassites, la pierre d'azur, les talcs dorés et la pierre solaire qui sont sous l'influence du soleil.

« II. *Les grandes boussoles à sept angles*, ou *verge cadente*, pour trouver les mines d'argent, les marchassites, le cristal de roche, les diamants qui sont dans les pierres, et les pierres référentes à la lune.

« III. *L'astrolabe minéral*, ou *verga saltante*, pour trouver les mines de cuivre, les marchassites esmeraudes et autres pierres et minéraux qui se réfèrent à Vénus.

¹⁴ *Restitution de Pluton. Gobet, Anciens minéralogistes*, t. I, p. 352.

¹⁵ *Id.*, p. 425.

«IV. *Le cadran minéral, ou verga battante*, pour trouver l'étain, le zinc ou spiantre, et toutes les pierres et minéraux qui se réfèrent à Jupiter.

«V. *Le géométrique minéral, ou verga trepidante*, pour connaître, de la surface de la terre, les mines de plomb, d'antimoine et toutes les pierres qui se réfèrent à Saturne.

«VI. *Le râteau métallique*, pour connaître les mines de fer et tout ce qui se réfère à Mars.

«VII. *L'hychoïque minéral*, pour reconnaître, de la surface de la terre, le mercure, le cinabre minéral et toutes les pierres et minéraux qui se réfèrent sous l'influence de Mercure.»

La baronne indique en même temps les constellations sous lesquelles il faut construire ces divers instruments, et elle y joint les signes représentant l'aspect du ciel, tel qu'il doit présider à leur construction.

Si maintenant, après cette énumération, et malgré cette énumération, faite par la baronne elle-même, des moyens fantastiques qui la dirigeaient dans la recherche des mines, on nous demandait notre sentiment sur le fond de cette question, nous n'hésiterions pas à accuser ici la sincérité de l'auteur, et à dire que les procédés et méthodes cabalistiques dont la baronne de Beausoleil faisait parade, n'avaient pour objet que de se conformer aux vues et aux manières de son siècle, et de cacher sous le voile du surnaturel les résultats d'une observation et d'une science positive¹⁶. Mais si c'était là un calcul, le calcul devait lui être funeste.

Cette apparence de surnaturel et de merveilleux dont la baronne s'était plu à entourer ses opérations pour rester fidèle aux habitudes de l'époque, fut en effet le prétexte qui servit à ses ennemis pour provoquer sa ruine. C'est là ce qui lui

¹⁶ C'est aussi le sentiment de Gobet, pour tout l'ensemble des personnages qui ont affirmé s'être servis de tels moyens dans la découverte des minéraux. Voici ce que dit à ce sujet le judicieux éditeur des oeuvres minéralogiques de Beausoleil, dans un avis qu'il met en tête de cette dernière partie de la Restitution de Pluton : «Le merveilleux inspire toujours une confiance absolue parmi les ignorants ; des gens fins et très-instruits ont profité de cette faiblesse humaine en imaginant la baguette divinatoire pour découvrir les mines, les trésors, etc. Ayant des signes plus certains pour reconnaître les mines, ils ont mieux aimé paraître favorisés par la divinité que d'avouer leurs connaissances particulières. Le prestige le plus généralement adopté en Allemagne a été la baguette, *virgula furcata* : ils ont employé le coudrier pour découvrir l'argent, le frêne pour rechercher le cuivre, l'épicéa pour trouver le plomb et l'étain, le fer et l'acier pour rencontrer l'or. Au tour de main qui occupait les yeux des spectateurs, ils ajoutèrent des vers pour en imposer aux oreilles, et des enchantements pour affecter l'esprit des amateurs. « Cette superstition avait gagné la baronne de Beausoleil, qui y croyait ainsi que d'Arcons, Blumenstein, comme nous le verrons par la suite... Ceux qui trouvent des mines par la baguette doivent être examinés avec attention par des minéralogistes instruits, pendant cette opération, parce qu'ils découvriraient certainement les signes extérieurs qui font tourner à propos la baguette dans la main de ces pauvres sorciers. » (*Les Anciens minéralogistes*, t. I, p. 423-424.)

avait déjà valu beaucoup de persécutions dans la province, et ce qui lui avait attiré sa méchante affaire avec le prévôt de Morlaix ; c'est ce qui excitait contre elle, même à Paris, toutes sortes de préventions et de défiances ; c'est enfin l'arme qui servit à ses ennemis et à ses envieux pour consommer sa perte.

Richelieu qui, dans le même temps, faisait brûler Urbain Grandier pour cause de sorcellerie, était tout disposé à accueillir une calomnie fondée sur les mêmes préventions. À la distance qui nous sépare de ces événements, en l'absence complète de tout document qui en conserve les traces, toutes les suppositions sont admissibles, hormis celle peut-être qu'il se soit rencontré dans l'entourage de ce ministre redouté, quelque défenseur de cette femme héroïque.

Quoi qu'il en soit, en 1642, par ordre de Son Éminence, la baronne de Beausoleil fut enfermée dans la prison d'État de Vincennes, et son mari dans celle de la Bastille, le tout sans avis, sans jugement, ainsi qu'on procédait à cette triste époque. Vante qui voudra la politique du cardinal-ministre : repousser du pied les moyens d'ajouter à la richesse du royaume, moyens si nettement formulés dans le mémoire dont nous avons cité le contenu ; ne pas daigner examiner la portée de propositions aussi claires et fondées sur des faits irrécusables ; au lieu d'écouter ces habiles et généreux savants, n'entendre que leurs adversaires, et finalement les jeter en prison pour en finir, ce n'est certes pas là le caractère d'un noble esprit, chargé de veiller aux intérêts d'un grand peuple.

Après avoir vécu pendant quarante années de la même vie et des mêmes sentiments, la baronne de Beausoleil et son mari étaient donc séparés, au déclin de leurs jours, et jetés, chacun de son côté, dans la solitude d'un cachot. Tel était le prix de leur dévouement et de leurs travaux, telle était leur récompense pour les bienfaits dont ils avaient médité d'enrichir la France.

La baronne de Beausoleil mourut dans sa prison. On ne saurait fixer l'époque de sa mort ; mais il est probable que ce moment ne se fit pas attendre. Cette âme ardente ne put sans doute supporter longtemps les tortures de l'emprisonnement, et la douleur de voir payer ses services d'une si noire ingratitude. Il résulte d'un document qui sera cité plus bas, qu'elle fut atteinte d'hydropisie peu de temps après son entrée dans la prison de Vincennes. Quant à son mari, on sait qu'il mourut à la Bastille vers 1645.

Dans les *Mémoires de Lancelot touchant la vie de M. de Saint-Cyran*, nous avons trouvé quelques détails concernant le séjour de la baronne de Beausoleil dans la prison de Vincennes. Les documents qui se rapportent à l'histoire des sciences ou à la biographie des savants, sont si rares dans les ouvrages des derniers siècles, qu'il faut encore s'estimer heureux de rencontrer, disséminés dans ces écrits, quelques indices qui les rappellent, et qui n'ont été conservés le plus souvent que

par des circonstances toutes fortuites. C'est par une circonstance de ce genre que Lancelot parle, dans ses *Mémoires*, de la baronne de Beausoleil.

L'abbé de Saint-Cyran, Duvergier de Hauranne, fut enfermé à Vincennes en 1638, comme propagateur du jansénisme. Le 14 mai 1638, c'est-à-dire l'année même de la mort de Jansénius, et deux ans avant la publication de l'*Augustinus*, il fut arrêté par l'ordre de Richelieu, qui dit à cette occasion : « Si l'on avait fait emprisonner Luther et Calvin au moment où ils commençaient à dogmatiser, on aurait épargné bien des troubles aux États. » L'abbé de Saint-Cyran resta détenu à Vincennes jusqu'à la mort de Richelieu, qui eut lieu le 4 décembre 1642. Mis alors en liberté, il mourut lui-même quelques mois après, le 8 octobre 1643.

Pendant son emprisonnement à Vincennes, Duvergier de Hauranne eut l'occasion de remarquer à la chapelle, la baronne de Beausoleil et sa fille, prisonnières comme lui. Touché de leur dénuement, il s'occupa de leur procurer les vêtements qui leur manquaient, et que rendaient plus nécessaires encore l'état de maladie où se trouvait la baronne. Voici comment s'exprime à ce sujet Lancelot, racontant la conduite tenue dans cette circonstance par son ami Duvergier :

« Pendant que M. de Saint-Cyran était à Vincennes, il y rencontra une dame nommée la baronne de Beausoleil, qui était là retenue avec sa fille et qui avait aussi son mari prisonnier à la Bastille. La voyant quelquefois à l'église, assez mal en ordre, il s'informa qui elle était, et il manda à Mme Le Maître la rencontre qu'il avait faite, la priant de faire acheter des chemises pour cette personne, marquant expressément qu'elles fussent fort longues (car rien ne pouvait échapper à sa charité), et priant qu'elles fussent de belle toile. Quand on les eut envoyées, il se trouva que ce qui avait été fait pour la mère n'était bon que pour la fille, et il les lui donna, et manda que l'on en fit d'autres pour la mère. Après il manda à la même personne de leur faire avoir des camisoles de futaine, des souliers et des bas de laine, envoyant les mesures exprès pour cela, et recommandant que tout fût fort bien fait et comme on les portait alors.

« À l'entrée de l'hiver, il récrivit qu'il avait appris que cette dame était menacée d'hydropisie, et que ce mal la rendait sensible au froid. Il pria donc la personne dont j'ai parlé qu'on lui fit faire un habit de ratine, toute de la meilleure, et qu'on y mît une dentelle noire, parce qu'il avait ouï dire que c'était la mode ; il ajoutait que sa maxime était, dans les aumônes de charité, de servir toujours les personnes selon leur condition. Il fit faire aussi un habit à la fille... Il envoya de même à la Bastille pour faire habiller le mari de cette femme ; et j'ai su de la personne qui y mena son tailleur, qu'il eut soin de lui demander expressément

de quelle étoffe il le voulait et avec quelle garniture, parce qu'il avait charge de le lui faire faire à la manière qu'il le voudrait¹⁷. »

Dans le recueil des *lettres de l'abbé de Saint-Cyran*, on trouve des renseignements plus explicites concernant les prisonniers qui avaient éveillé l'attention et l'intérêt du célèbre janséniste. Dans la lettre intéressante que nous allons transcrire, et qui renferme plusieurs détails précieux pour l'histoire des Beausoleil, l'abbé de Saint-Cyran charge son ami, M. de Rebours, de s'informer secrètement des causes qui retiennent la baronne prisonnière à Vincennes, et de conférer sur ce point avec un avocat au conseil, nommé Maturel, qui est au courant de leurs affaires. La même lettre nous apprend que le fils aîné du baron de Beausoleil, étant allé faire une visite à son père détenu à la Bastille, y fut arrêté et mis en prison. Mais laissons parler Saint-Cyran.

« Celle-ci, écrit-il à son ami, M. de Rebours, est pour vous prier, à votre commodité, d'être entremetteur en secret, sans vous découvrir à ceux à qui vous parlerez, ou pour lesquels vous parlerez, d'une charité à laquelle je me suis engagé. Il y a ici une personne prisonnière qui a fait un livre que je vous envoie¹⁸. S'il vous plaît de vous transporter chez un nommé M. Maréchal, verrier, et par conséquent gentilhomme, pour apprendre de lui ce que sont devenus les enfants de la baronne de Beausoleil, Allemands, et afin qu'il ne se méfie pas de vous, vous pourrez dire que c'est par charité; et s'il veut s'en assurer, que vous lui donnerez telle marque qu'il lui plaira dans peu de jours. Il demeure proche de la Charité au faubourg Saint-Germain. Peut-être que vous ferez mieux de vous enquerir à la Charité de M. Maréchal, de sa fille nommée Mlle Barbe, chez qui le baron de Beausoleil, prisonnier à la Bastille, et sa femme, prisonnière céans, avaient mis une de leurs filles nommée Anne du Châtelet, qui est de l'âge de douze ans, et à qui la mère fait apprendre le latin, qu'elle entend assez bien, pour la rendre capable de la science des mines, *qui est héréditaire en leur maison*. Vous pouvez savoir par cette voie que sont devenus les autres enfants.

« Si vous connaissiez, par vous ou par vos amis, M. Maturel, avocat au conseil, ou son frère, qui est à la chambre de justice, qui ont favorisé ces gens et qui connaissent toutes leurs affaires et le vol qu'on leur a fait en Bretagne, *qu'ils estiment plus de cent mille écus*, vous auriez une entière connaissance de ces gens et ce que sont devenus leurs enfants. Il faut que cela se fasse dextrement et sans qu'on puisse pressentir que cela vient du lieu d'où il vient. Il faudrait dire que de vos

¹⁷ *Mémoires touchant la vie de M. de Saint-Cyran*, par Lancelot, pour servir d'éclaircissement à l'histoire de Port-Royal, in-12, t. I, p. 108.

¹⁸ Il s'agit ici probablement de l'ouvrage des Beausoleil, *La Restitution de Pluton*.

amis, qui ont été autrefois à Paris, ont désiré savoir ce que demandent ces gens-là à Paris et ce que sont devenus les enfants. Je sais bien que l'aîné, qui allait visiter son père inconsidérément, y a été arrêté. Mais on désirerait savoir que sont devenus les autres, qui sont cinq ou six, et qui les nourrit. M. le lieutenant civil les a ouïs, et l'on sait bien la vérité chez lui. Mais ces MM. Maturiel et Maréchal diront les choses au fond comme elles se sont passées, au cas qu'elles eussent été brouillées par les contestations et les obscurcissements qu'apportent les procès.

«C'est une chose étrange que d'aimer la foi et la vérité catholique: il n'y a point un plus court moyen pour tomber en la souffrance, si on veut faire ce que Dieu veut et ces deux vertus en telle occasion. Je me recommande à vos prières et suis tout à vous¹⁹.»

Quel triste et touchant tableau d'infortunes nous dévoile à demi cette lettre du fondateur du jansénisme! Ce fils aîné arrêté lorsqu'il vient en secret, mais sans les précautions suffisantes, s'informer de son père à la Bastille; cette noble femme s'occupant, sous les verrous de Vincennes, d'instruire sa fille dans l'art des mines «héréditaire dans sa maison.» Sans nul doute, les écrivains qui, sur la fausse opinion accréditée par des ennemis, ont condamné les Beausoleil comme des imposteurs et des charlatans, auraient réformé ce jugement immérité s'ils avaient eu connaissance de ces pages, écrites par un spectateur désintéressé, et dont l'âme fut forcée de s'attendrir à la vue de leurs malheurs.

Dans la trente-septième lettre du même ouvrage²⁰, l'abbé de Saint-Cyran revient sur ces prisonniers. Il s'attache à disculper le baron de divers reproches qui lui sont adressés et du crime qu'on lui impute de s'être occupé d'astrologie, de chiromancie, et d'avoir tiré des horoscopes, «qui sont des effets de la science, et qui ne sont pas de soi mauvais, ajoute le janséniste, si on demeure dans le pronostic des astres, et qu'on n'assure rien, ou qu'on laisse Dieu par-dessus.» Les autres détails de cette lettre nous présentent quelque obscurité, par suite de l'ignorance où nous sommes des particularités de cette dernière et triste période de la vie des deux époux.

Ainsi les deux personnages dont nous venons d'essayer de réhabiliter la mémoire, jusqu'à ce jour outragée ou méconnue, après une carrière semée de tant de travaux et de disgrâces, n'ont laissé surnager que quelques lambeaux de leur histoire sur le gouffre de l'oubli. Mais leurs écrits vivent encore; grâce à cet irrécusable témoignage, malgré les calomnies de leurs ennemis triomphants, la

¹⁹ *Lettres chrétiennes et spirituelles de Messire Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint Cyran*, qui n'ont point encore été imprimés jusqu'à présent, t. II, p. 754 (lettre 34), in-12, 1744.

²⁰ *Lettres chrétiennes*, etc., t. II, p. 763.

HISTOIRE DE LA BAGUETTE DIVINATOIRE

génération actuelle pourra conserver un souvenir de reconnaissance et de pitié à ces martyrs de la science, à ces victimes de l'ignorance et du despotisme des anciens temps.

CHAPITRE III

EMPLOI DE LA BAGUETTE DIVINATOIRE POUR LA DÉCOUVERTE DES EAUX.

C'est dans le livre des Beausoleil, *Véritable déclaration de la découverte des mines et minières de France*, qu'il est fait mention pour la première fois, de l'emploi de la baguette pour la recherche des eaux. Voici comment la baronne s'explique sur les eaux minérales ferrugineuses qu'elle découvrit à Château-Thierry, lors de son passage dans cette ville, vers la fin de l'année 1629. Il résultera clairement de ce qui va suivre, que les moyens dont la baronne de Beausoleil se servait pour la recherche des trésors minéraux enfouis dans le sol, n'avaient rien au fond que de naturel, mais qu'elle s'efforçait en même temps de cacher ces moyens sous l'apparence continuelle et sous l'étalage d'un attirail cabalistique à l'adresse du vulgaire.

« ... Revenant, nous dit la baronne, du voyage de Metz, me servant partout et toujours de mes inventions pour découvrir et reconnaître ce qu'il y a eu en chacun lieu. Approchant de Château-Thierry, *posant le compas minéral dans la charnière astronomique*, pour reconnaître s'il y avait là quelques mines ou minéraux, je trouvai y avoir quelques sources d'eaux minérales qui s'y rendaient. De fait, m'y étant transportée, cherchant là dedans le lieu de ce courant, et entrée casuellement en l'hôtellerie dite *La Fleur de Lys*, je trouvai des sources : sur quoi, ayant appelé les officiers de la justice, les médecins et les apothicaires de la ville, pour voir la preuve de mon expérience et reconnaître la qualité de ces eaux, posant derechef le compas minéral dans sa charnière, sur les sources et en leur présence, je leur fis voir occulairement et par épreuves certaines que cette fontaine et une eau qui est en la maison de veuve Griot, étaient minérales et tiraient leurs qualités médicinales passant par quelques mines d'argent tenant d'or, et par quelques mines de fer où le vitrol était assez abondant, et, par conséquent, très propre pour désopiler les obstructions du foie et de la rate, chasser la pierre et la gravelle des reins, arrêter la dysenterie et tout flux de sang, et apaiser les grandes altérations²¹. »

À côté de ce récit, où la baronne se montre à nous découvrant l'existence de sources minérales par l'emploi d'instruments fantastiques et imaginaires, pla-

²¹ *Véritable déclaration des mines et minières de France*. Gobet, *Anciens minéralogistes*, t. I, p. 306.

çons la simple narration d'un spectateur de cette découverte. On y verra suffisamment que les moyens employés par notre exploratrice n'avaient de surnaturel que l'apparence, et se réduisaient à un usage judicieux de l'observation et de la connaissance des terrains.

Claude Galien, médecin à Château-Thierry, qui avait été appelé, avec d'autres de ses confrères, pour assister aux épreuves de la baronne, nous a laissé un opuscule qui a pour titre: *La découverte des eaux minérales de Château-Thierry et de leurs propriétés*, et dans lequel il exalte en une prose épique, le génie d'une vertueuse dame à qui cette découverte fut due. Or voici comment le fait se passa, d'après le témoignage de ce spectateur désintéressé:

«Passant par notre ville en ce temps là, dit Claude Galien, cette dame y fut retenue quinze jours ou un mois par la grandeur d'une chaleur allumée dans les entrailles de son fils aîné; c'est pourquoi, dans ses promenades ordinaires, admirant dans le milieu de nos rues par lesquelles coule ce bel ornement de la nature, les pavés grandement rougeâtres et teints ou peints naturellement par la vertu de nos eaux, elle s'advisa de nous en parler, et de fait, après plusieurs visites que nous faisons, pour voir les dispositions de celui qui vivait plus en elle qu'en lui-même, elle nous dit, pour chose infaillible, que notre moite élément cachait dans la froidure de sa substance les mêmes propriétés des eaux de Pougues²².»

Ainsi Claude Galien, dans son style ampoulé et métaphorique, confirme le fait de la découverte des eaux de Château-Thierry par la baronne de Beausoleil, mais rien de plus. Quant aux moyens qui ont été employés pour les découvrir, il contredit implicitement les assertions de la baronne. Non seulement, en effet, il n'accorde aucun rôle au *compas minéral* ni à la *charnière astronomique*, dont il ne dit pas le moindre mot, mais il nous montre la célèbre hydroscope guidée par des indices bien différents et tout naturels, c'est-à-dire par «ces pavés grandement rougeâtres et teints par la vertu des eaux.» Évidemment si le *compas minéral* et la *charnière astronomique* furent exhibés dans cette circonstance, ce n'était que pour le prestige.

La baronne de Beausoleil, pour éblouir le vulgaire, voulait donc que l'on attribuât une grande vertu à ses instruments astrologiques dans la découverte des eaux.

C'est par elle que l'usage de consacrer la baguette ou un instrument analogue à la recherche des sources minérales, fut introduit en France pour la première fois. C'est seulement, en effet, après les expériences et les entreprises des Beausoleil,

²² *La découverte des eaux minérales de Château-Thierry et de leurs propriétés*, par Claude Galien, D.-M., in-8. Paris, Cardin Bisogne, 1630, 56 pages.

qu'on trouve la baguette divinatoire employée en France à cet usage. On la voit adoptée, avec quelque hésitation d'abord, dans les diverses contrées qu'ils avaient parcourues; mais bientôt, c'est-à-dire vers l'année 1640, elle se trouve entre les mains de quantité de personnes dans le Dauphiné, la province, qui, on peut le dire sans faire tort aux autres, a produit le plus grand nombre de *sourciers*.

Le secret que la France venait de tirer de l'Allemagne par l'entremise des Beausoleil, fut bientôt communiqué à l'Angleterre, à l'Italie et à l'Espagne. Dès le milieu du dix-septième siècle, il est déjà si universellement connu et pratiqué, que les écrivains qui vont traiter dorénavant de la baguette divinatoire, parleront tous de sa nouvelle vertu.

Le savant jésuite Kircher, bien qu'il n'accordât pas à la baguette, comme on l'a vu plus haut, le don de découvrir les métaux, admet pourtant qu'elle s'incline manifestement vers les eaux souterraines, et il ajoute que, pour découvrir des sources, il faut se servir d'une verge faite en partie d'un corps sympathique à l'eau, en partie de quelque autre matière indifférente, c'est-à-dire sans sympathie pour ce liquide. «Je ne l'affirmerais pas, dit-il, si je ne l'avais constaté par ma propre expérience²³.»

Le P. Jean François, autre jésuite, dans son *Traité de la science des eaux*, imprimé à Rennes en 1655, répète à peu près ce qu'avait dit Kircher. Il indique même avec plus de précision l'espèce de baguette qui s'incline sur l'eau. Mais les contradictions et les inconséquences fleurissent à l'envi dans le champ fantastique que nous explorons. Aussi ne sera-t-on pas surpris si nous ajoutons que, dans le même ouvrage, le P. Jean François finit par s'autoriser de l'opinion d'Agricola pour se moquer de l'emploi de la baguette comme moyen de divination. Mais notre dissident trouva bientôt à qui parler.

Un troisième jésuite, le P. Dechales, auteur d'un *Traité des sources naturelles*, et d'un livre énorme intitulé *Mundus mathematicus*, déclare, dans ce dernier ouvrage, qu'il n'est pas de méthode comparable à celle de la baguette pour la découverte des eaux. Il cite l'exemple d'un gentilhomme de ses amis qui, armé d'une baguette de coudrier, trouvait les sources avec tant de facilité et de certitude, qu'il pouvait tracer sur la terre le cours du ruisseau qui coulait dessous.

Un autre auteur, nommé de Saint-Romain, dans sa *Science dégagée des chimères de l'école*, exalte les merveilles de la verge d'Aaron, et il s'écrie :

«N'est-il pas surprenant de voir qu'une baguette, qu'on tient ferme entre les mains, se penche et se tourne visiblement du côté où il y a de l'eau et du métal,

²³ Quod non dicerem nisi experimento à me sumpto id verum cognovissem.

plus ou moins promptement, selon que le métal ou l'eau sont plus proches de la superficie de la terre? »

Un sieur Le Royer, avocat de Rouen, juge de gabelles, et par-dessus tout homme à projets, après avoir assiégé longtemps le roi et ses ministres de nombreux mémoires dans lesquels il prétendait avoir des secrets capables de faire couler le Pactole en France, publia, en 1674, un *Traité du bâton universel*, où il montre la baguette divinatoire propre à découvrir toutes sortes de choses cachées, et, par conséquent, les eaux souterraines.

Sur ce dernier point, Le Royer est parfaitement explicite. Il affirme qu'il a fait à Rennes, dès l'année 1662, une expérience si bien réussie qu'elle convertit cinq ou six savants, dont trois jésuites. Parmi ces trois pères, il en est un qui ne fut pas simplement converti, mais bien et dûment confondu. Or quel était cet incrédule? Le P. Jean François en personne, ce railleur mal inspiré dont il a été question tout à l'heure. C'était pour lui, ou plutôt contre lui que l'avocat de Rouen faisait son épreuve.

Le *bâton universel* de Le Royer justifiait dans deux sens son ambitieuse épithète. Outre qu'il était bon à trouver quoi que ce fût, il offrait encore cette particularité précieuse, de pouvoir être composé de toute matière indifféremment, d'or, d'argent, de bois, d'ivoire, de corne de bœuf ou d'un autre animal, voir même d'un morceau de *tronc de chou*. Toutefois, ce *bâton omnibus* restait incomplet sous un rapport bien important : il ne tournait point pour les choses du monde moral.

Nous avons établi en commençant que, dans les temps antiques, l'attribut moral était l'unique qualité de la baguette divinatoire. Pendant la période du moyen âge, ce premier attribut s'était si bien perdu que c'est à peine si on le voit reparaître, de loin en loin, dans quelques écrits dont les auteurs auraient eu grand besoin de caution²⁴. Mais Le Royer avait à peine quitté la plume que le magique bâton recevait le complément qui lui manquait depuis l'antiquité. La main d'un sorcier du Dauphiné, Jacques Aymar lui restituait cette vertu primitive, encore amplifiée : la baguette tournait pour des crimes, pour des délits, pour des passions, pour des projets, et même pour des êtres de raison ou pour de pures idées. En même temps, elle conservait le don, plus récemment acquis, de s'incliner sur les sources, de sorte que l'on pouvait dire de la baguette divinatoire,

²⁴ Il faut en excepter *Delrio*, qui dans sa *Disquisitio magica*, lib. III, nous dit que de son temps, c'est-à-dire vers la fin du seizième siècle, on recourait à une baguette de coudrier pour la découverte des voleurs.

HISTOIRE DE LA BAGUETTE DIVINATOIRE

comme de la renommée, dont les cent bouches se mirent dès lors au service de ses merveilles: *crescit eundo*.

CHAPITRE IV

HISTOIRE DE JACQUES AYMAR

Le 5 juillet 1692, vers dix heures du soir, un marchand de vin de Lyon et sa femme furent assassinés dans leur cave, et leur argent volé dans leur petite boutique. Le lendemain, lorsque la justice, avertie, arriva sur les lieux pour constater le crime, elle ne recueillit aucun renseignement propre à diriger ses soupçons. À côté des deux cadavres, on ne trouva qu'une grosse bouteille, enveloppée de paille, et une serpe ensanglantée qui, sans aucun doute, avait été l'un des instruments du meurtre; mais ces indices muets ne suffisaient pas pour mettre sur la trace des coupables.

L'instruction se trouvait ainsi arrêtée dès ses premiers pas, lorsqu'un voisin, se mêlant de l'affaire, proposa aux gens du roi de faire venir les lumières qui leur manquaient. Dans un village du Dauphiné, il connaissait, leur dit-il, un riche paysan qui avait le don extraordinaire de suivre à la piste les larrons et les meurtriers. Ce paysan, nommé Jacques Aymar, et qui habitait aux environs de Saint-Marcellin, à quatorze lieues de Lyon, jouissait, en effet, d'une réputation hors ligne, parmi tous les sorciers dont son pays pullulait à cette époque. Quatre années auparavant, il avait déjà donné la preuve de ses talents en présence d'un magistrat qui n'avait pu se refuser à en rendre témoignage. À la suite d'un vol commis à Grenoble, Aymar avait su, grâce au secours de la baguette, dénoncer les auteurs de ce délit, et il avait, peu de temps après, mis le comble à sa réputation en concourant, par le même artifice, à faire découvrir l'auteur d'un assassinat commis dans le pays²⁵.

²⁵ Voici le fait, tel qu'il s'était passé à Grenoble, en 1688, alors que Jacques Aymar demeurait dans la paroisse de Crôle, près de cette ville. On cherchait un homme à baguette pour découvrir les auteurs d'un vol de hardes. Aymar ayant été appelé fut conduit vers l'endroit où le vol avait été commis. Sa baguette y tourna. Elle continua à tourner hors de la maison, et, suivant ce guide de rue en rue, on arriva à la prison, où l'on pénétra. On fut conduit par la baguette devant une porte qui ne s'ouvrait jamais sans la permission expresse du juge. Il fut donc nécessaire d'aller trouver ce magistrat, qui accorda la demande qu'on lui adressait, mais en se réservant d'être lui-même témoin de l'expérience. Le juge se rend donc à la prison et fait ouvrir la porte désignée. Tout aussitôt Aymar, guidé par sa baguette, s'avance vers quatre voleurs tout récemment incarcérés. Il les fait ranger sur une même ligne et pose son pied sur le pied du premier: la baguette reste immobile. Il passe au second, la baguette tourne, et il affirme que c'est là le voleur des hardes, quoique celui-ci repousse vivement cette accusation. Au troisième

Avec de tels antécédents, un sorcier pouvait sans aucun doute, être employé par la justice comme un agent de recherches. À une époque où la torture était un moyen légal d'instruction en matière criminelle, il devait paraître au moins fort innocent de recourir à l'oracle de la baguette. Du reste, les magistrats n'eurent pas besoin de mander le sorcier, car en même temps qu'il recommandait Jacques Aymar à la justice, l'officieux voisin l'avait fait venir à Lyon.

Présenté au procureur du roi, le paysan sorcier assura qu'il saurait retrouver les traces des assassins, les suivre et les reconnaître en tous lieux, si l'on pouvait seulement le conduire à l'endroit où le meurtre avait été commis pour qu'il pût *y prendre son impression*.

Le lieutenant criminel et le procureur du roi se mirent donc en devoir de conduire le sorcier sur le théâtre du crime. On plaça entre ses mains une baguette du premier bois qui se rencontra, et accompagné des magistrats, il commença à parcourir la cave. Sa baguette resta immobile jusqu'au moment où il vint à passer sur l'endroit même où l'on avait relevé le cadavre du marchand de vin. Mais alors, la baguette s'agita avec violence ; lui-même fut très ému, et son pouls s'éleva comme dans la fièvre. Cette émotion redoubla quand il parvint à la place où l'on avait relevé le corps de la seconde victime.

Ayant ainsi reçu *son impression*, Aymar sortit de la cave, et guidé par sa baguette, ou plutôt par le sentiment intérieur qui la faisait mouvoir, il remonta dans la boutique où s'était commis le vol qui avait suivi l'assassinat. Bientôt, sortant de la maison, il suivit, de rue en rue, la piste des meurtriers. Il entra dans la cour de l'archevêché, la traversa, et ne s'arrêta qu'à la porte du Rhône, qui se trouva fermée, parce que cette fantastique perquisition s'exécutait pendant la nuit.

Le lendemain, Aymar, ayant repris sa baguette, se remit sur la piste des meurtriers. Accompagné de trois personnes, il sortit de Lyon par le pont du Rhône, et descendit la rive droite du fleuve. Sa baguette lui révélait tantôt trois complices, tantôt deux seulement. Elle le dirigea ainsi vers la maison d'un jardinier, où cette question de nombre fut pleinement éclaircie. Là, en effet, Aymar soutint, avec une grande chaleur de conviction, et contre les dénégations du jardinier, que les fugitifs étaient entrés dans sa maison, qu'ils s'étaient assis à une table, et que, de trois bouteilles que l'on trouva dans la chambre, ils en avaient certainement tou-

prisonnier, la baguette reste immobile, mais elle tourne sur le quatrième, qui, tout tremblant, demande à faire des révélations, avoue sa part dans le délit, et dénonce le second comme son complice. Enfin, ils se mettent d'accord tous deux et nomment leurs receleurs. Sur leur indication, on va faire une perquisition dans une ferme du voisinage. Les fermiers nient le recel ; mais la perquisition, dirigée par la baguette dénonciatrice, fait bien vite découvrir ce qu'ils croyaient avoir mis en sûreté dans une cachette introuvable.

ché une, sur laquelle tournait sa baguette. Mais il y avait une preuve infaillible pour décider si le maître de la maison ou ses domestiques avaient eu quelque contact avec les assassins. Aymar appliqua sur eux sa baguette : elle resta immobile ; elle tourna pourtant sur deux enfants de neuf à dix ans qui se trouvaient là : c'étaient les enfants du jardinier. Pressés de questions, ils se troublèrent, et finirent par avouer, ce qu'ils auraient voulu cacher, de crainte d'être punis pour avoir tenu la porte de la maison ouverte malgré la défense de leur père. Ils déclarèrent donc qu'un dimanche au matin, trois hommes, dont ils donnèrent le signalement et le costume, s'étaient introduits dans la maison, où ils avaient bu le vin de la bouteille signalée par l'homme à baguette.

Cette première vérification des talents de Jacques Aymar permettait de se fier à sa parole. Toutefois, avant de l'envoyer plus loin, les magistrats décidèrent de le soumettre à de nouvelles épreuves en présence des autorités et de plusieurs personnes de distinction.

Dans la boutique où le crime s'était accompli, on avait trouvé, comme nous l'avons dit plus haut, la serpe dont s'étaient servis les meurtriers. On envoya prendre chez le marchand qui l'avait vendue, trois serpes pareilles, qui furent portées dans un jardin et enfouies dans la terre sans que le sorcier eût pu le voir. Amené en ce lieu, Aymar passa successivement sur toutes, et sa baguette ne tourna que sur celle que l'on avait trouvée sur le théâtre du crime. Afin de varier une expérience si concluante, l'intendant de la province voulut lui-même bander les yeux à Aymar. Il fit ensuite cacher les serpes dans de hautes herbes. On le mena par la main auprès de ce lieu, et la baguette ne manqua pas de tourner sur la serpe ensanglantée, sans faire le moindre mouvement sur les autres. Les plus difficiles et les plus soupçonneux durent dès lors s'avouer convaincus.

La justice elle-même n'hésitant plus à prendre sérieusement pour guide la baguette divinatoire, on donna au paysan dauphinois un commis du greffe et des archers, pour l'accompagner dans la poursuite des assassins qu'il fut chargé d'entreprendre.

Guidé par sa baguette, Aymar commença, donc ce voyage. Il descendit le long du Rhône et s'arrêta à une demi-lieue après le dernier pont de Lyon. Là, on remarqua les traces de trois hommes imprimés sur le sable du rivage. On en inféra que les criminels s'étaient embarqués sur le fleuve. Aymar put suivre leurs traces sur l'eau, avec un peu plus de tâtonnement, mais avec autant d'assurance que sur terre.

Le bateau qui portait le sorcier et son escorte se trouva conduit par la baguette sous une arche du pont de Vienne où l'on ne passait jamais. On tira de là cette autre induction, que les fugitifs n'avaient aucun guide pour se diriger,

et ils avaient assurément de bonnes raisons pour ne point prendre de batelier. Durant ce singulier voyage, l'homme à baguette fit aborder à divers endroits où les assassins avaient pris terre ; il allait alors à leur gîte, et prétendait reconnaître les lits où ils avaient couché, les tables auxquelles ils s'étaient assis et jusqu'aux verres qu'ils avaient touchés.

On arriva ainsi à un camp militaire qui se trouvait établi en ce moment à Sablon, entre Vienne et Saint-Vallier. Là, Aymar se sentit plus ému qu'auparavant. Dans la foule des soldats qui remplissait le camp, il lui semblait démêler les meurtriers. Il était persuadé que les coupables étaient là, mais il n'osa interroger sa baguette pour en avoir une entière conviction, de crainte, dit-il, que les soldats ne lui fissent un mauvais parti. Retenu par la peur, et jugeant qu'il était inutile d'aller plus loin, Aymar se décida à revenir à Lyon. Sur le rapport qui leur fut fait de cette dernière circonstance, les magistrats de la ville lui donnèrent les autorisations et les sauf-conduits nécessaires pour pénétrer dans le camp de Sablon. Mais à son retour au camp, il déclara que les assassins en étaient partis.

Aymar se remit à les suivre, et continuant à marquer, dans sa route, les lits, les tables et les sièges où les meurtriers s'étaient reposés, il descendit le Rhône jusqu'à Beaucaire.

Arrivé dans cette ville, il assura que les fugitifs s'étaient séparés en y entrant. Sa baguette le conduisit à travers les rues, alors encombrées d'une foule immense, — car c'était le moment de la grande foire annuelle de cette ville, — jusqu'à la porte de la prison. Il s'arrêta devant cette porte, et déclara avec assurance que l'un des meurtriers était là. Ayant obtenu la permission d'entrer, il fut aussitôt mis en présence de quatorze ou quinze détenus.

Parmi eux se trouvait un bossu, qui venait d'être arrêté, une heure auparavant, pour un petit larcin commis dans la foire. Aymar ayant appliqué sa baguette sur tous les prisonniers successivement, elle ne tourna que sur le bossu. Dès lors, il déclara sans hésiter que c'était là l'un des complices de l'assassinat commis à Lyon.

Il ne négligea pas pourtant de chercher les autres ; mais sa baguette lui ayant fait reconnaître qu'ils s'étaient éloignés de la ville par un petit sentier aboutissant à la route de Nîmes, on n'alla pas plus loin pour cette fois, et le bossu, réputé de bonne prise, fut conduit sous escorte à Lyon. De son côté, le sorcier quitta Beaucaire pour revenir à Lyon avec les archers qui l'accompagnaient.

À Lyon, l'attendait un véritable triomphe. Le bossu avait soutenu jusque-là que la baguette mentait, qu'il n'avait pris aucune part à l'assassinat du marchand de vin, et bien plus, que de sa vie il n'avait mis les pieds dans la ville de Lyon. Mais comme on l'y ramenait par le même chemin qu'il avait suivi en fuyant, il

avait le malheur d'être reconnu dans presque tous les endroits où il s'était arrêté. Enfin, arrivé à la petite ville de Bagnols, et mis en présence de ses hôtes, qui lui soutinrent l'avoir reçu chez eux à sa descente du Rhône, avec deux autres personnages tels que l'on désignait ses complices d'après le récit des enfants du jardinier, le misérable fut tellement confondu par ce concours de témoignages qu'il se décida à faire des aveux complets. Il déclara donc qu'il avait, en effet, passé par cette maison, quelques jours auparavant, en compagnie de deux Provençaux. Ces hommes, d'après sa déclaration, étaient les auteurs du crime. L'ayant pris pour leur valet, ils l'avaient, dit-il, engagé dans leur action ; mais il n'avait, pour son compte, ni tué ni volé, et s'était borné à faire le guet pendant que ses complices commettaient le meurtre et enlevaient l'argent, sur lequel ils ne lui avaient donné pour sa part que six écus et demi. Il convint d'ailleurs, qu'étant sortis de Lyon, tous les trois ensemble, ils avaient logé, bu, ou mangé en plusieurs des endroits que la baguette avait indiqués.

Arrivé à Lyon, le bossu fut remis à la justice, qui commença à instruire son procès. Il renouvela dans son premier interrogatoire tous les aveux qu'il avait faits à Aymar et à son escorte, en y ajoutant un détail qui acheva d'expliquer toutes les circonstances de l'événement. Racontant toutes les particularités qui avaient accompagné le meurtre, le bossu déclara que le jour même du crime, il avait rencontré dans les rues de Lyon deux hommes parlant le patois provençal, qui l'ayant pris à leur service, le menèrent dans une boutique où ils achetèrent deux serpes de bûcheron. Vers dix heures du soir, ils entrèrent tous les trois chez le marchand de vin, qu'ils firent descendre à la cave avec sa femme, sous prétexte de leur remplir une grosse bouteille, couverte de paille, dont ils s'étaient munis. Les deux Provençaux les suivirent dans la cave, pendant qu'il était resté lui-même en observation dans la boutique. Ils tuèrent ces pauvres gens à coups de serpe, remontèrent dans la boutique, ouvrirent un coffre, et volèrent 130 écus, 8 louis d'or, et une ceinture d'argent. Le crime accompli, on s'était réfugié dans la cour d'une grande maison pour y passer la nuit. Au point du jour, on était sorti de Lyon, et après s'être arrêté quelques instants pour se reposer dans la maison du jardinier, on avait détaché une barque du rivage, et l'on s'était dirigé sur le fleuve jusqu'à Beaucaire, abordant dans divers endroits pour se reposer ou se rafraîchir, et notamment au camp de Sablon, où les assassins s'étaient arrêtés pendant quelques jours.

Tout demeurait donc expliqué, éclairci, et la justice de Lyon, avait, au grand complet, les éléments d'un facile et pathétique réquisitoire. Les magistrats furent si ravis d'un tel succès, que deux jours après son retour à Lyon, ils renvoyaient

Jacques Aymar, avec une nouvelle escorte, à la poursuite des deux autres complices.

Aymar reprit leur piste à la porte de Beaucaire, sur le sentier dont nous avons parlé et qui se dirigeait vers Nîmes. De là, et par de longs détours, sa baguette le ramena de nouveau dans Beaucaire, devant la même prison où le bossu avait été découvert. Aymar assurait qu'il y avait encore un des coupables *là dedans*. En réalité il se trompait; seulement le geôlier déclara qu'un individu dont le signalement et le costume répondaient au portrait que l'on faisait de l'un des deux fugitifs, était venu, depuis peu, demander des nouvelles du bossu. Il fallut donc retourner au sentier de Nîmes.

Aymar, continuant à suivre les mêmes traces, se trouva conduit, en traversant différentes villes, jusqu'à Toulon, dans une hôtellerie, située sur le port, et où les deux assassins avaient, disait-il, dîné la veille. Ayant assuré qu'ils avaient pris la mer en cet endroit, Aymar monta dans une barque et les poursuivit sur mer. Il remarqua qu'ils prenaient terre, de distance en distance, sur divers points de la côte. Il y descendit plusieurs fois accompagné de son escorte, et constata que, dans une de ces relâches, ils avaient couché dans un champ d'oliviers. Quoiqu'il arrivât toujours trop tard, et que la mer fût souvent mauvaise, il n'en continua pas moins de suivre les deux fugitifs le long de la côte. Ce ne fut qu'aux dernières limites du royaume qu'il fut contraint de s'arrêter et de renoncer à une poursuite reconnue inutile.

Pendant ce temps, la justice de Lyon poursuivait, de son côté, son œuvre avec diligence. Le sorcier, qui pouvait à bon droit en réclamer la meilleure part, revint à temps pour assister au dénouement de ce drame.

Le 30 août 1692, le bossu fut condamné à être rompu vif sur la place des Terreaux. En marchant au supplice, il passa devant la porte du marchand de vin. Là, le greffier lui lut sa sentence. Elle avait été rendue par trente juges à qui, sans doute, leur conscience ne reprochait rien, puisque les données de l'accusa-

tion, de quelque étrange manière qu'on les eût obtenues, avaient été pleinement confirmées par les aveux du condamné.

Lorsqu'il fut arrivé près de la maison des victimes, ce malheureux, qui n'avait que dix-neuf ans, voulut faire amende honorable de son forfait. Il mit un genou en terre, et demanda pardon à ces pauvres gens dont il reconnut avoir causé la mort, soit, comme le disent certaines relations, en suggérant la pensée du vol, soit seulement en gardant la porte pendant que ses complices commettaient l'assassinat.

Arrêtons-nous un instant pour résumer ce récit, extrait de trois relations et de plusieurs lettres concordantes, écrites par les témoins et par des magistrats, hommes également honorables et désintéressés, et que personne, dans le public contemporain, n'a soupçonné d'un concert véritablement impossible entre eux²⁶.

Deux personnes sont assassinées à Lyon ; quelques semaines après, un homme y est rompu vif pour ce crime, en exécution d'un arrêt rendu par trente juges, qui ont examiné et jugé cette affaire avec la plus scrupuleuse conscience. Or, l'unique agent qui a découvert le criminel et qui l'a mis entre les mains de la justice, c'est un homme à baguette, le Dauphinois, Jacques Aymar. Voilà des faits qui ont paru, et qui doivent paraître encore réunir tous les caractères de certitude que peut exiger la foi humaine. Personne n'a donc hésité, à l'époque où ils se sont produits, à leur accorder pleine créance ; on ne songea pas un moment à les mettre en doute, seulement on s'occupa beaucoup de les interpréter et chacun les commenta à sa manière.

L'événement extraordinaire dont la cité lyonnaise avait été le théâtre, eut donc pour résultat d'attirer vivement l'attention du public vers les merveilles de la baguette divinatoire. Ce n'était pas, en effet, la première fois que l'on entendait parler en France, des usages de la baguette ; elle était, depuis longtemps, populaire dans les campagnes. Mais elle avait été réservée, jusqu'à cette époque, à la solution de difficultés d'un ordre secondaire à la recherche des eaux souterraines,

²⁶ *Lettre à Mme la marquise de Senozan, sur les moyens dont on s'est servi pour découvrir les complices d'un assassinat commis à Lyon, le 5 juillet 1692*, par M. Chauvin, docteur en médecine ; brochure in-12, imprimée à Lyon en 1692, et reproduite au tome III, page 1-45, de l'*Histoire critique des pratiques superstitieuses*, de P. Lebrun. — *Récit de ce que Jacques Aymar a fait pour la découverte du meurtrier de Lyon*, dressé sur le procès-verbal du procureur du roi de Lyon, M. de Vanini. (Physique occulte ou Traité de la baguette divinatoire, par l'abbé de Vallemont ; t. I, page 27-49, 3^e édition.) *Dissertation physique en forme de lettre, à M. de Sève, seigneur de Fléchères, sur Jacques Aymar*, par Pierre Carnier, docteur en médecine de l'université de Montpellier ; brochure in-12, imprimée à Lyon en 1692, reproduite au tome III, pages 54-116, de l'*Histoire critique des pratiques superstitieuses*, de P. Lebrun.

à la détermination des limites contestées d'un héritage, en un mot, au jugement des petits différends des campagnards. L'événement de Lyon vint agrandir tout d'un coup la sphère d'action et les applications de la baguette. Des hameaux, elle pénétra dans les villes, elle passa du vulgaire au savant. C'est, en effet, entre des hommes fort instruits que cette matière épineuse se traita à partir de cette époque, et l'on mit à contribution, pour essayer de l'éclaircir, tous les systèmes de philosophie, de physique et de théologie qui étaient alors en faveur. Cela devait être, puisque la vertu de la baguette divinatoire, si longtemps considérée comme une superstition populaire, venait de prendre rang parmi les vérités juridiques.

Mais avant d'apprécier les diverses opinions émises dans cette discussion, qui a si fort occupé les esprits pendant la fin du dix-septième siècle et le commencement du siècle suivant, nous devons raconter quelques détails curieux qui restent à connaître sur le drame curieux qui nous occupe, et la suite des exploits de Jacques Aymar.

CHAPITRE V

FIN DE L'HISTOIRE DE JACQUES AYMAR — EXPÉRIENCES FAITES À LYON — JACQUES
AYMAR À PARIS, CHEZ LE PRINCE DE CONDÉ — LE SORCIER EST DÉMASQUÉ

À peine le bourreau eut-il accompli son œuvre sur la place des Terreaux, que la justice satisfaite, mais non entièrement tranquille, à ce qu'il semble, se mit encore à vérifier après coup les talents du sorcier dauphinois. On découvrit, dans le cours de ces expériences, que plusieurs individus se trouvaient favorisés du même talent. Le procureur du roi, M. de Vanini, dirigeait cette sorte d'enquête criminelle rétrospective, dans laquelle des personnes d'une grande distinction se joignirent aux gens de justice. Ces expériences parurent d'ailleurs de tout point démonstratives au magistrat qui les dirigeait.

Les expériences que M. de Vanini fit exécuter sous ses yeux et auxquelles il prit part, doivent être consignées ici, car elles constituent la base de la controverse qui eut lieu, bientôt après, sur la baguette divinatoire. Elles sont rapportées comme il suit dans une lettre citée par le P. Lebrun, et qui fut adressée à l'abbé Bignon, par une personne de qualité dont on ne dit pas le nom :

«Voici, monsieur, ce qui m'arriva hier soir : M. le procureur du roi d'ici (de Lyon), qui, par parenthèse, est un des plus sages et des plus habiles hommes de ce pays, me vint prendre sur les six heures et me mena à la maison où s'était fait le meurtre. Nous y trouvâmes M. Grimaut, directeur de la douane, que je connaissais pour un fort honnête homme, et un jeune procureur nommé Besson, que je ne connaissais pas, et que M. le procureur du roi me dit avoir la vertu de la baguette, aussi bien que M. Grimaut. Nous descendîmes tout deux dans la cave où le meurtre s'était commis, et toutes les fois que M. Grimaut et ce procureur passaient sur le lieu où le meurtre s'était fait et où il y avait encore du sang, les baguettes qu'ils tenaient en leurs mains ne manquaient jamais de tourner, et ne tournaient plus aussitôt qu'ils avaient passé cet endroit. Nous fîmes ce manège pendant une grosse heure et quantité d'expériences sur la serpe meurtrière que M. le procureur du roi avait fait apporter avec lui, qui se trouvèrent toutes justes. Je remarquai des choses extraordinaires au procureur. La baguette lui tournait bien plus fortement qu'à M. Grimaut, et lorsque je mettais un de mes doigts

dans chacune de ses mains, pendant que la baguette tournait, je sentais des battements d'artère tout à fait extraordinaires dans ses mains... il avait le pouls élevé comme dans une grosse fièvre. Il suait à grosses gouttes. Il fallait de temps en temps qu'il allât prendre l'air dans la cour²⁷. »

Le sieur Pauthot, doyen du collège de médecine de Lyon, rend compte en ces termes de ce qu'il a observé sur lui-même et sur d'autres :

« Nous commençâmes par la cave dans laquelle on a commis le meurtre, où l'homme du bâton (Aymar) craignait d'entrer, parce qu'il souffre des agitations violentes qui le saisissent quand il fait opérer le bâton sur la place où les corps ont été assassinés.

« À l'entrée de la cave, on me remit le bâton entre les mains, que le maître prit soin de disposer de la manière la plus convenable à son opération ; je passai et repassai sur les lieux où l'on avait trouvé le cadavre, le bâton fut immobile, et je ne ressentis aucune agitation. Une personne de considération et de mérite, qui était avec nous, prit le bâton après moi, il fit quelques mouvements entre ses mains, et elle se sentit intérieurement agitée, ensuite le maître du bâton le porta sur tous ces mêmes lieux, et il tourna si fortement que le bâton était plus prêt de rompre que de s'arrêter.

« Ce paysan quitta d'abord la compagnie pour tomber en défaillance, à son ordinaire, je le suivis. Il est vrai qu'il pâlit beaucoup, il sua et eut le pouls extrêmement agité pendant un quart d'heure, et le mal fut si considérable que l'on fut contraint de lui jeter de l'eau sur le visage et de lui en donner à boire pour le remettre.

« Au sortir de ce lieu, nous allâmes chez M. le procureur du roi, où nous vîmes les mouvements du bâton sur la serpe qui a fait le coup, préférablement à plusieurs autres avec lesquelles elle était mêlée ; le bâton fit encore quelques mouvements entre les mains de la personne de considération qui l'avait éprouvé dans la cave, et il n'eut aucun effet pour moi²⁸... »

Il n'est pas hors de propos de faire remarquer, en passant, ce fait, que la baguette ne produit aucun des résultats extraordinaires dont il est question, quand elle est entre les mains de Pauthot, c'est-à-dire d'un médecin, et que les effets qui se manifestent devant le magistrat, imbu de la certitude des moyens qu'il expérimente par le souvenir du fait judiciaire dont il a été l'un des acteurs, manquent totalement avec le savant. On peut en inférer déjà l'influence de l'imagination et de la connivence involontaire de l'esprit pour la production de ce phénomène.

²⁷ *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, t. III, p. 256, 257.

²⁸ *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, t. III, p. 258, 259.

Un autre docteur, Pierre Garnier, médecin de l'école de Montpellier, agrégé au collège de Lyon, a fait aussi des observations et des expériences qui sont rapportées dans la lettre suivante :

« M. le lieutenant général avait été volé, il y a sept ou huit mois, par un de ses laquais, qui lui avait pris environ vingt-cinq écus, dans un des cabinets qui sont derrière sa bibliothèque. Il demanda à Aymar s'il pourrait connaître l'endroit où il avait été volé. Aymar fit plusieurs tours dans ce cabinet avec sa baguette aux mains, mettant le pied sur les chaises sur les meubles et sur deux bureaux qui sont dans ce cabinet à chacun desquels il y a plusieurs tiroirs: il ne se trompa point, il reconnut précisément le bureau et le tiroir dans lequel avait été fait le vol. M. le lieutenant général lui dit ensuite d'essayer de suivre à la piste le voleur, ce qu'il fit. Sa baguette le mena d'abord sur la terrasse neuve, qui est à plain pied dudit cabinet, de là dans le cabinet près du feu, puis dans la bibliothèque, et de là droit dans la montée à la chambre des valets, où la baguette tournant toujours, le conduisit sur un lit, sur la moitié duquel seulement la baguette tourna, ne tournant point du tout sur l'autre moitié: et tous les autres laquais, là présents, dirent que c'était dans cette moitié de lit sur laquelle la baguette tournait, qu'avait toujours couché le laquais voleur, qui pour lors n'était plus dans la maison, un autre laquais ayant toujours couché de l'autre côté. M. le lieutenant général se souvint positivement que le jour où ce laquais le vola, il alla de ce cabinet à deux ou trois pas de la terrasse pour prendre du bois, ensuite traversa sa bibliothèque pour monter à la chambre des valets.

« Lorsque la baguette tournait sur la piste du laquais voleur et absent, Aymar mit son pied sur le pied de tous les laquais de la maison les uns après les autres, et leur présenta la baguette, laquelle cessa de tourner, parce qu'il n'y avait aucun coupable, Aymar assurant toujours que si l'on lui faisait venir le laquais voleur, la baguette tournerait sur lui et qu'il le reconnaîtrait.

« Je lui fis ensuite plusieurs questions. 1^e lui demandai si la baguette tournait aussi bien sur l'eau comme sur la terre, sur mer et au milieu d'une rivière comme au bord.

« Il a répondu qu'oui.

« S'il est vrai qu'il ressent des syncopes, des tressaillements et de grandes émotions en suivant les meurtriers, les voleurs, l'eau, les bornes transplantées et l'argent caché.

« Il a répondu qu'il ne sentait aucune douleur, aucun trouble en suivant les voleurs, l'eau et l'argent, mais qu'il sentait de violentes agitations en suivant les bornes transplantées et les meurtriers, surtout là où les meurtriers s'étaient arrêtés et là où on avait fait le meurtre.

« Comment il ferait pour ne pas se tromper, lorsque, sur la piste d'un meurtrier ou d'un voleur, il y aurait de l'eau, ou de l'argent caché, ou des bornes transplantées; et si, lorsque sa baguette tournait, il pouvait distinguer par quelque signe pour laquelle de ces choses elle tournait, puisqu'elle avait la vertu de tourner pour chacune de ces choses.

« Il répondit que si, en cherchant de l'eau, il trouvait de l'argent, il pouvait se tromper, parce que sa baguette tournait aussi bien pour l'eau que pour l'argent caché, sans qu'il se passât chez lui aucune émotion ni aucun tressaillement; que s'il rencontrait la piste d'un voleur qu'il ne cherchait pas, cela ne pouvait le faire tromper, parce que, pour pouvoir suivre la piste d'un voleur, il faut qu'il ait été mis une fois sur l'endroit où a été fait le vol, sans quoi il ne peut plus suivre cette piste²⁹. »

²⁹ *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, t. III, p. 261-264. À la suite de sa *Dissertation physique en forme de lettre*, adressée à M. de Sève, seigneur de Fléchères, lieutenant général en la sénéchaussée, siège et présidial de Lyon, pièce que nous avons déjà citée, le médecin Pierre Garnier revient avec des détails nouveaux sur les expériences auxquelles il a assisté et sur les questions qu'il a faites à Jacques Aymar. Cette seconde version, quoique un peu longue, est trop curieuse pour que nous puissions nous dispenser de la reproduire, en observant d'ailleurs d'en retrancher toutes les parties qui répèteraient des faits déjà connus. » Le troisième de septembre de la présente année 1692, je passai, dit le médecin Pierre Garnier, trois heures avec Jacques Aymar, chez M. le lieutenant général de cette ville. M. l'abbé son oncle, M. l'abbé de Saint-Romain, de M. Puget s'y trouvèrent, et furent témoins de ce qui suit :

« Jacques Aymar prit une baguette fourchue, qu'on coupa au premier balai qu'on trouva, il tint chacune des extrémités supérieures de la baguette fourchus dans l'une de ses mains, laissant en bas le bout où se réunissent les deux branches qui font la fourche. L'ayant ainsi disposée entre ses mains, on mit sous son pied droit trois écus blancs et incontinent la baguette tourna; on en mit davantage et elle tourna plus fort. On disposa sur les tables de la bibliothèque de M. le lieutenant plusieurs chapeaux, on cacha de l'argent sous quelques-uns des chapeaux, on n'en cacha point sous d'autres; la baguette tourna entre les mains de Jacques Aymar sur les chapeaux qui couvraient de l'argent, elle ne tourna point sur les autres, sous lesquels il n'y avait point d'argent; et comme ces chapeaux étaient sur des tables, Aymar était obligé de mettre sur ces tables une de ses jambes, sans quoi la baguette n'aurait pas tourné, et cette circonstance peut sans doute servir de beaucoup pour appuyer l'opinion des corpuscules que j'ai établie dans la lettre.

« Plusieurs fois chacun de nous mit sous un pied la main, tantôt pleine, tantôt vide d'argent; lorsque nous avions de l'argent dans la main, la baguette tourna; lorsque nous n'en avions point, elle ne tourna pas.

« Nous n'oublîâmes rien pour découvrir s'il y avait quelque artifice du côté de cet homme, pour faire ainsi tourner la baguette; nous lui fîmes étendre les mains autant qu'il le pouvait sans que la baguette tombât; mais, malgré nos précautions, la baguette tourna toujours, et si bien qu'après l'avoir examiné nous fumes tous encore plus convaincus qu'auparavant qu'il n'y avait aucune tromperie dans le fait...

« ... Voici encore un fait dont je suis témoin, et qui est digne de remarque :

« Mme la lieutenant générale eut la curiosité de savoir si cet homme pouvait deviner un vol qu'elle aurait fait elle-même; elle prit donc à ce dessein la bourse de M. Puget, puis elle

Ce que l'on vient de lire montre quelle foi singulière les personnes les plus

demanda à cet homme s'il n'y avait point de voleur dans la chambre où on était ? Aymar nous examina tous, et ne reconnut point de voleur. Elle lui dit encore.

« Prends bien garde, tu te trompes ; il y a quelqu'un ici qui a volé à un autre sa bourse dans cette chambre même. » Aymar nous examina une seconde fois, et ne connut point le vol ; et comme on lui soutint qu'il se trompait, et qu'il avait été fait un vol dans la chambre, il répondit froidement qu'il fallait que ce vol eût été fait pour rire, et d'une manière innocente, auquel cas il n'en pouvait rien connaître, assurant que si le vol avait été fait d'une manière criminelle il n'aurait pas manqué de le connaître...

« Je lui demandai s'il ne pouvait pas se tromper en cherchant un meurtrier, supposé qu'un autre meurtrier eût passé sur la ligne de la piste du premier meurtrier qu'il suit, ou bien que sur cette ligne il y eût des bornes criminellement transplantées, puisqu'il souffrait des tressaillements et des inquiétudes pour tous les meurtriers, et pour les bornes transplantées par malice.

« Il répondit qu'il pouvait moins se tromper pour cela que pour le reste, parce que à l'égard premièrement des changes que l'on croyait que lui pouvait faire prendre ta piste d'un second meurtrier qui eût passé sur les traces mêmes de l'autre, il aurait fallu, pour s'y tromper, qu'il eût été mis sur l'endroit où avaient été fait les deux meurtres, n'ayant aucune vertu pour reconnaître par sa baguette la piste d'un meurtrier, s'il n'avait auparavant été mis sur l'endroit où avait été commis le meurtre ; qu'en outre il distinguait fort bien cela par l'émotion, et qu'il trouvait toujours sur la piste du meurtrier une certaine manière d'émotion, semblable à celle qu'il avait ressentie à l'endroit où avait été commis le crime, et qu'il ne pouvait sentir de même, ni pour la piste d'un autre meurtrier, ni pour aucunes bornes transplantées, pour lesquelles il sentirait bien des émotions, mais telles qu'il pourrait par un seul sentiment les distinguer de la première émotion acquise à l'endroit où le meurtre avait été commis.

« S'il était vrai que lorsqu'un meurtrier a avoué un crime, la baguette ne tourne plus sur lui. Il répondit que cela était fort souvent, bien que cela ne fût pas infaillible.

« S'il y avait un temps limité et prescrit pour la vertu de la baguette à l'égard de la piste des meurtriers et des voleurs, et quel était ce terme, six mois par exemple ou un an.

« Il répondit qu'il croyait qu'il n'y avait point de terme fixe, ou que du moins il avait sujet de croire que ce terme était fort long, puisque le premier meurtre qu'il avait connu avec sa baguette était arrivé depuis plus de vingt-cinq ans.

« Si la baguette tourne aussi bien pour un corps enterré, et mort de mort naturelle que pour un corps assassiné.

« Il a répondu que non.

« En quel mois, à quelle heure, en quelle année il est né.

« Il nous a répondu qu'il était né le 8 septembre 1662, à minuit.

« S'il connaît d'autres gens que lui qui aient le même talent.

« Il a répondu que Mgr l'évêque de Morienne a les mêmes talents et qu'il est à peu près de son âge.

« Si la baguette tourne quand il est sur une rivière pour l'eau de la rivière.

« Il a répondu que non, et qu'elle ne tourne que pour l'eau couverte de terre.

« S'il connaît le nombre des meurtriers ou des voleurs qui ont contribué au même vol ou bien au même crime, lorsqu'il suit leur piste.

« Il a répondu qu'il connaît le nombre, pourvu qu'ils n'aient pas tous passé sur une même ligne, mais comme il est presque impossible que quatre hommes qui font voyage aient toujours marché sur une même ligne, il lui est facile de connaître le nombre. » (*Histoire critique des pratiques superstitieuses*, t. III, p. 105-114).

distinguées par leurs lumières ou leur position, accordaient aux prouesses du sorcier. Les contradictions, les erreurs grossières dans lesquelles il tombait souvent, n'avaient pas le privilège d'entamer ou d'affaiblir cette absurde dévotion à ses mérites.

On ne se contenta pas des expériences faites par le procureur du roi. Aymar était souvent conduit dans la cave où s'était accompli l'assassinat du marchand : c'est là surtout qu'il opéra devant le docteur Chauvin, de Lyon, et devant l'abbé Lagarde, à qui l'on doit la relation la plus détaillée de l'événement de Lyon et de ses suites, jusque et y compris le supplice du bossu. Mais ces deux narrateurs, en parlant des expériences auxquelles ils ont assisté, mêlent dans les mêmes récits, les expériences qui eurent lieu immédiatement après le meurtre, et que nous avons mentionnées en leur lieu, avec celles qui suivirent l'exécution du criminel, et dont les plus curieuses viennent d'être rapportées. Nous signalons cette confusion au lecteur curieux de remonter aux sources originales.

Ce que le docteur Chauvin et l'abbé Lagarde ajoutent d'intéressant à ce qui précède, se réduit à quelques lignes. L'abbé Lagarde parle d'un *homme de mérite*, habile à trouver des sources, et qui, dans la cave du marchand de vin, fut pris des mêmes impressions que Jacques Aymar, et sentit tourner la baguette à l'endroit où les victimes étaient tombées. Mais il parle aussi d'une femme également savante à découvrir des sources, et qui n'éprouva rien dans le même lieu. « On a reconnu, dit l'abbé en terminant son récit, que la baguette, entre les mains du paysan, ne tourne sur la bouteille que du côté de l'anse, par où les assassins la tenaient sans doute! »

Le docteur Chauvin confirme ces faits, et il ajoute : « Par un grand nombre de faits et de circonstances, on a commencé d'approfondir une découverte si utile à la conservation du bien et de la vie des hommes³⁰. » Il constate enfin que, grâce aux expériences faites depuis l'exécution du criminel, déjà bien des personnes se sont trouvées pourvues du même don que Jacques Aymar. C'était là un beau commencement, et qui devait rendre bien heureux le naïf docteur qui prêtait tant d'importance à la baguette, « pour la conservation de la vie des hommes. »

Nous avons parcouru jusqu'ici la première phase, la phase ascendante et glorieuse de la carrière du sorcier du Dauphiné ; il nous reste à raconter sa décadence et sa chute. Lyon avait été le théâtre de ses triomphes : la capitale de la France devint celui de sa défaite, qui fut complète et décisive.

La renommée de Jacques Aymar était parvenue jusqu'à Paris. Elle frappa d'une manière particulière l'attention du prince de Condé (Henri-Jules, fils du

³⁰ *Lettre à Mme la marquise de Senozan*, par M. Chauvin, docteur en médecine. Lyon, 1692.

grand Condé), qui désira se rendre compte par lui-même de la réalité des merveilles que l'on attribuait à ce paysan. Le prince manda Jacques Aymar à Paris, et le logea chez le concierge de son hôtel, afin de l'avoir sous la main et d'éprouver tout à son aise son savoir-faire.

Le jour précis de l'entrée de Jacques Aymar à Paris nous a été conservé par un savant théologien, grand partisan de la baguette, pour qui ce jour est une date mémorable. Voici en quels termes l'abbé de Vallemont s'exprime dans la préface de sa *Physique occulte*:

« Enfin, cet homme si fameux est venu à Paris le 21 janvier 1693, par ordre d'un grand prince. Je l'ai vu deux heures par jour presque un mois durant, et on peut croire que, dans tout ce temps-là, je l'ai tourné et retourné comme je le devais. Il est certain que la baguette lui tourne entre les mains sur les traces des voleurs et des meurtriers fugitifs³¹. »

Voilà donc Aymar installé à Paris, chez le concierge de l'hôtel de Condé. À partir de ce moment, et quoi qu'ait pu constater l'abbé de Vallemont, son étoile va pâlir; devant les épreuves d'une surveillance plus sévère ou plus éclairée, va s'éclipser la magique auréole dont la crédulité publique avait entouré son front.

Après l'avoir laissé reposer quelques jours, le prince de Condé fit procéder aux épreuves, qui eurent lieu dans l'ordre suivant.

On commença par conduire Aymar dans un cabinet qui renfermait de l'argent caché en plusieurs endroits. Sa baguette y fut en défaut; mais il la justifia en faisant remarquer que les dorures qui couvraient les panneaux et les murs de ce cabinet, avaient eu pour effet de troubler ses sens et d'empêcher son action.

Sur cette observation, Aymar fut amené dans le jardin, où l'on avait fait creuser plusieurs trous l'un renfermait de l'or, un autre de l'argent, le troisième de l'or et de l'argent; dans le quatrième trou se trouvait du cuivre et dans le cinquième des pierres. Il s'agissait pour l'homme à baguette, non seulement de deviner la présence de ces métaux, mais, comme il s'en était vanté, de les distinguer les uns des autres.

Par malheur le sorcier ne distingua rien; bien plus, cherchant les métaux précieux, il donna une fois dans le trou des pierres, et une autre fois dans un trou parfaitement vide.

Ce premier échec commença à porter une certaine atteinte au crédit de notre devin.

Il fut plus heureux pourtant à la troisième épreuve qu'il eut à subir. On avait volé à Mlle de Condé deux petits flambeaux d'argent. Mise entre les mains de

³¹ Troisième édition, 1747, page 11.

Jacques Aymar, la baguette tourne et après plusieurs détours dans l'hôtel, elle mène à la cour des écuries, et fait savoir que le voleur a dû sortir par une porte de ces écuries qui ne s'ouvre que rarement, et seulement pour enlever le fumier. De là, la baguette conduit sur le quai, vis-à-vis du cheval de bronze, devant la boutique d'un orfèvre, au coin de la rue du Harlay. Comme la nuit était venue, la suite de l'épreuve fut renvoyée au lendemain ; on se contenta de remarquer la maison.

Le lendemain, le prince envoya chez l'orfèvre signalé, avec des flambeaux pareils à ceux qui avaient été volés, faisant dire au marchand qu'il devait, depuis peu, en avoir acheté de semblables d'un inconnu ; mais l'orfèvre protesta du contraire.

Cependant, le jour suivant, trente-six livres en écus neufs furent envoyées avec mystère à l'hôtel de Condé. Mlle de Condé les fit distribuer aux pauvres, persuadée qu'ils provenaient du voleur menacé d'être découvert. Mais les flambeaux dérobés n'avaient coûté que vingt-huit livres ; comme un orfèvre n'aurait pas commis cette erreur sur le véritable prix des flambeaux, cette différence fit soupçonner par bien des personnes que Aymar lui-même, dans la vue de raffermir son crédit ébranlé, avait fait les frais de cette restitution³².

Peu de jours après, le devin fut appelé par la duchesse de Hanovre, à l'hôtel de Guise, où un vol avait été commis. Après divers manèges mystérieux, il annonça à la duchesse que le voleur était sorti par la grande porte de l'hôtel ; mais ce fut là toute la révélation qu'on en put tirer. On s'amusa alors, pour mettre à profit sa visite, à le soumettre à quelques épreuves qui ne tournèrent pas à son avantage. Sa baguette s'agita sur un buffet où de l'argenterie se trouvait en évidence, mais elle resta immobile sur un panier fermé qui en était plein. Ayant aperçu un peu de dorure au bas d'un siège, Aymar fit encore tourner sa baguette, assurant que c'était cette dorure qui déterminait son mouvement. Mais quand on l'eut conduit dans un cabinet où tous les fauteuils étaient dorés et seulement recouverts de housses, sa baguette n'y tourna point. Elle ne bougea pas davantage sur un grand chandelier à bras d'argent, tout près duquel il se trouvait assis sans l'apercevoir.

Chez M. de Gourville, à qui on avait volé une assiette d'argent, Aymar ne fut pas plus heureux. Il prit la piste du voleur, le suivit à travers la place de la foire, et ayant mené ceux qui l'accompagnaient jusqu'à la dernière maison, du côté des Incurables, il dit qu'il fallait pousser jusqu'à Versailles. Or, il se trouva que l'as-

³² *Lettre de M... à M...*, sur l'aventure de Jacques Aymar. *Mercure* d'avril 1693, et *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, t. III, p. 459-461.

siette avait été volée au mois d'octobre et qu'à cette époque la foire par laquelle il faisait passer le voleur n'était pas ouverte.

M. Ferouillard, marchand de draps, rue des Mauvaises-Paroles, s'était laissé dérober cinq pièces de drap. Il s'adressa à Aymar pour les lui faire retrouver, et lui fit présent d'un bel habit, que notre homme s'empressa, avant toute autre affaire, d'envoyer chez lui, à l'hôtel de Condé; puis il se mit en quête du voleur. Entouré de plusieurs voisins et d'une nombreuse compagnie, curieuse d'assister à ce spectacle nouveau, Aymar fut conduit par sa baguette à travers la place de Grève, aux Jésuites, à Picpus, et jusqu'à Montreuil. Il était fort tard quand on y arriva; Aymar, qui avait besoin de repos, se fit servir un bon dîner, auquel assista la compagnie; mais ce fut là tout le divertissement qu'on obtint de lui. Il déclara que l'approche de la nuit l'obligeait à renvoyer sa poursuite au lendemain. Il reprit, en effet, le lendemain, la piste du voleur; mais, cette fois, les voisins étaient restés chez eux, et le marchand de draps était seul témoin de l'enquête: aussi Aymar en eut-il bientôt fini. Il mena M. Ferouillard jusqu'à Neuilly, après quoi il déclara ne pouvoir aller plus loin. Le marchand perdit son drap, plus l'habit neuf dont il avait fait cadeau au sorcier, et cinquante francs de dépenses qu'il avait faites la veille. Le quartier des Mauvaises-Paroles, qui fut instruit de cette aventure par l'honorable M. Ferouillard, eut des échos fâcheux pour la renommée et la bonne foi d'Aymar.

Mais ce qui hâta singulièrement la déconfiture de notre sorcier, ce fut l'affaire des truites de Chantilly.

Aymar fut requis de rechercher les auteurs d'un vol de truites, qui, assurait-on, avait été commis dans un des bassins du parc de Chantilly, résidence des Condé. On se garda toutefois de le prévenir de l'époque véritable à laquelle ce vol avait eu lieu. Armé de sa baguette, Aymar procéda à cette recherche dans ses formes ordinaires.

La baguette tourne d'abord sur plusieurs points du bassin, ce qui veut dire, d'après notre devin, que c'est par plusieurs endroits que les truites ont été tirées de l'eau, circonstance que l'on pouvait conjecturer à coup sûr, sans être grand sorcier. Elle conduit ensuite vers une petite maison habitée par l'un des gardes du parc, indiquant ainsi le lieu où les truites auraient été mangées; elle ne tourne point d'ailleurs sur les personnes qui s'y trouvent. Mais le garde, alors absent, ayant appris à son retour ce qui s'était passé, n'eut point de repos qu'il n'eût rejoint le sorcier au château, pour le sommer de le déclarer innocent de par sa baguette. Aymar, qui s'était mis au lit, fatigué de sa journée, dut céder à ses instances. Par malheur, la baguette tourna sur le pauvre homme qui, tout déconcerté, et voyant déjà la justice sur ses traces, se hâta de prendre la fuite,

sans attendre une plus ample information. Ce prudent accusé mettait ainsi en pratique la maxime que Montesquieu devait émettre plus tard, à savoir que si on l'accusait d'avoir volé les tours de Notre-Dame, il commencerait par s'enfuir.

Mais l'affaire n'était pas éclaircie par cet incident. Le prince fit amener au château le premier paysan qui se rencontra. On dit ensuite à Aymar qu'une personne soupçonnée du vol se trouvait mêlée à la compagnie. La baguette ayant un peu tourné sur un paysan étranger à la maison, Aymar déclara qu'à la vérité ce n'était pas là le coupable, mais qu'il avait mangé des truites volées. On présenta ensuite au sorcier un garçon de douze à quatorze ans; en même temps, l'un des familiers du prince, M. de Vervillon, glissa comme une confidence, à Aymar, que c'était le fils du garde qui s'était enfui la veille. Aymar feignit de ne pas entendre cet avis, mais sa baguette se mit tout aussitôt à tourner sur le jeune garçon avec une rapidité merveilleuse, et il déclara que c'était là celui qui avait volé et mangé les fameuses truites. Or, ce qu'on n'avait pas dit à Aymar, et ce qu'il apprit à sa grande confusion, c'est que le vol remontait à sept années auparavant. Quant au jeune garçon soupçonné, il n'habitait Chantilly que depuis huit ou dix mois. Le sorcier avait donc été, cette fois encore, complètement battu.

Aymar n'obtint pas un meilleur succès à Chantilly comme simple hydroscope. On le fit passer trois fois sur la rivière, mais dans un endroit où elle est cachée par une voûte de pierre couverte d'une terre plantée d'arbres, et la baguette n'eut pas la moindre idée d'y tourner. On l'avertit néanmoins, pendant qu'il se trouvait sur ce point, de bien prendre garde s'il n'existait pas d'eau aux environs. La baguette ne tint aucun compte de l'avis et demeura parfaitement immobile. Il marqua ailleurs, il est vrai, quelques endroits où devaient exister des sources; mais bien qu'il eût assuré que c'était par sa baguette et non par ses yeux qu'il reconnaissait la présence de l'eau, quand on lui proposa de lui bander les yeux pour retrouver les mêmes endroits avec la baguette seule, il refusa de se soumettre à cette épreuve.

Il faisait bon tendre des pièges à un devin qui s'y laissait prendre si aisément. On eut l'idée d'imaginer un vol. De concert avec le prince, M. Goyonnot, greffier du Conseil du roi, fit casser un panneau de vitre dans sa maison, et feignit ainsi d'avoir été volé. On appelle Aymar dont la baguette tourna sur la vitre cassée; elle tourna aussi sur une fenêtre donnant sur la cour, ce qui fit déclarer que le voleur était entré par là. M. Goyonnot ayant demandé de quel côté le voleur avait pris pour sortir de la maison, il fut répondu que c'était à droite, parce que la baguette tournait de ce côté. On lui épargna la peine de chercher les auteurs et les complices d'un vol chimérique.

Cette dernière aventure ôta tout crédit à Aymar dans l'esprit du prince de Condé.

« M. le prince, dit une lettre d'un contemporain, insérée dans l'ouvrage du P. Lebrun, étant informé du fait par Goyonnot, fit venir chez lui ce galant homme, et vous pouvez penser comme il y fut traité³³. »

Quelques jours après, la baguette, qui venait de tourner si facilement pour un vol supposé, ne voulut pas tourner pour un véritable. Aymar, qui venait d'être joué, était devenu méfiant, mais sa méfiance tardive ne faisait que le fourvoyer de plus en plus. Chez un sieur de Lafontaine, maréchal des logis au régiment des gardes, on avait forcé une armoire et volé huit cents livres. Appelé dans la maison, Aymar fit plusieurs tours pour découvrir le vol ; mais sa baguette, retenue et comme enchaînée par le souvenir de ce qui s'était passé chez le greffier du conseil, ne tourna d'aucune manière.

La baguette d'Aymar avait si notablement perdu de son autorité, elle inquiétait si peu les coupables, qu'elle ne put même en imposer aux petites gens de l'hôtel de Condé où il habitait. Pendant son séjour chez le prince, on eut l'irrévérence de commettre, dans les écuries, un vol de la valeur de cent écus, et Aymar ne put donner la moindre nouvelle du larcin par lequel on semblait le braver.

« Le P. Mabillon, dit le P. Lebrun, fut témoin que la baguette ne tourna point dans une sacristie de l'abbaye de Saint-Germain qui était pourtant tout entourée d'armoires remplies d'argenterie. »

On lit dans l'*Architecture hydraulique* de Belidor³⁴ le détail d'une épreuve à laquelle Aymar fut soumis par les membres de l'Académie royale des sciences, sur l'invitation du neveu de Colbert³⁵, qui, ayant appris les merveilles débitées sur le sorcier de Lyon, désira être exactement édifié à cet endroit.

L'abbé Gallois, membre de l'Académie des sciences, présenta le paysan du Dauphiné à cette compagnie, qui tenait alors ses séances à la bibliothèque du roi. Après l'avoir introduit, l'abbé Gallois lui montra une bourse pleine de louis d'or, disant qu'il allait l'enterrer dans le jardin. Il sortit en effet, mais au lieu d'enterrer la bourse, il la garda sur lui. Aymar étant passé dans le jardin, et ayant fait mouvoir sa baguette, déclara que la bourse était enterrée au pied du mur du jardin, dans un lieu qu'il désigna.

À ces paroles, l'abbé Gallois tirant la bourse de sa poche, la montra à Jacques Aymar, qui demeura confondu.

³³ *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, t. III, p. 466. (*Lettre de M... à M..., sur l'aventure de J. Aymar.*)

³⁴ Tome II, p. 343.

³⁵ J. B. Colbert, marquis de Torcy.

Passons à d'autres épreuves qui ont une certitude presque juridique, puisqu'elles se trouvent consignées dans une lettre d'un procureur du roi au Châtelet de Paris, M. Robert, qui fut chargé par le prince de Condé de vérifier les talents d'Aymar. Voici ce que ce magistrat, plus clairvoyant que son confrère le procureur du roi de Lyon, écrivait au R. P. Chavigny, son oncle, assistant du père général de l'Oratoire :

« ... M. le prince me fit l'honneur de me parler de Jacques Aymar, non pas comme croyant son secret, mais comme en doutant et voulant en éclaircir la fausseté ou la vérité... J'offris à Son Altesse Sérénissime, pour la détromper, de la mener, avec Jacques Aymar, en des lieux où des hommes avaient été tués et dans lesquels il s'était commis des vols, et lui dis que, comme on savait où étaient les coupables et les chemins qu'ils avaient tenus depuis qu'ils avaient tué ou volé, nous connaîtrions avec certitude qu'elle était la vertu de la baguette.

« J'eus donc l'honneur de l'accompagner dans la rue Saint-Denis, en un lieu où un archer du guet avait été tué, de quatorze ou seize coups d'épée, par des gens qui avaient été menés depuis au Châtelet. Jacques Aymar passa deux ou trois fois sur le lieu, et la baguette ne tourna jamais. Il dit pour s'excuser, qu'elle ne faisait point d'effet pour le meurtre commis dans un mouvement de colère ou d'ignorance, mais seulement pour des assassinats prémédités, commis avec cruauté ou pour voler; et qu'en toutes sortes de crimes, elle cessait de tourner quand les coupables les avaient avoués, bien qu'ils ne fussent pas encore punis...

« J'eus l'honneur ensuite de mener M. le prince rue de la Harpe, en un lieu où je savais qu'il avait été commis un vol, au moment duquel le voleur avait été trouvé en flagrant délit saisi de la chose volée et mené au Châtelet, où néanmoins il niait le fait, quoiqu'il fût chargé et convaincu par plusieurs témoins. Mais la baguette ne tourna point encore, et J. Aymar ne voulut donner aucune raison³⁶. »

Jusque-là le paysan du Dauphiné n'avait compromis que ses talents et sa sincérité. Voici une autre épreuve d'où sa probité ne sortit pas intacte. Un jeune homme, M. de Briol, qui, dans le doute que sa maîtresse lui fût fidèle, différait sagement à l'épouser, vint prendre l'avis de l'homme à baguette, et lui fit présent de deux écus pour la consultation. Aymar empocha les écus; il dit ensuite au valet de chambre de M. de Briol qu'il ne lui suffisait pas d'avoir été payé par l'amant, qu'il entendait bien l'être aussi par la maîtresse, qu'il irait la trouver pour l'avertir qu'il savait de ses nouvelles, et qu'elle eût à lui donner de l'argent, si elle voulait que la baguette témoignât de sa vertu. Il faut convenir pourtant

³⁶ *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, t. III, p. 471-472.

qu'une telle communication faite à un valet de chambre, ne s'accorde guère avec l'idée qu'on doit avoir d'Aymar, lequel, s'il n'était pas sorcier, devait être au moins très rusé et très discret.

Il était grand temps, on le voit, que tout le monde fût convaincu du ridicule et de la folie de cette pratique. En effet, la baguette acquérait de jour en jour des vertus plus variées et plus surprenantes. Elle dénonçait l'infidélité des femmes et celle des maris; elle accusait et faisait emprisonner des innocents, justifiés bientôt après par les aveux des vrais coupables. On manque de détails sur les exploits de ce genre qu'Aymar put faire à Paris; mais ils durent être significatifs, car le prince de Condé, éclairé sur les véritables sentiments et sur la conduite de ce fourbe et audacieux personnage, fit proclamer les résultats de l'examen auquel il l'avait soumis. La lettre du procureur du roi au Châtelet, M. Robert, que nous avons citée plus haut, se termine ainsi :

« Je vous dirai, *pour conclusion*, que Son Altesse Sérénissime veut qu'on assure le public, pour le détromper que la baguette de J. Aymar n'est qu'une pure illusion et une invention chimérique. »

Ainsi démasqué, le sorcier dut reprendre le chemin de son pays.

Si l'on manque de détails sur les exploits de Jacques Aymar pendant les derniers temps de son séjour dans la capitale, on sait ce qui lui arriva peu de temps après son retour dans le Dauphiné. À Voiron, sa baguette tourna sur un jeune homme faussement accusé d'un vol, et ne tourna pas sur le vrai coupable, qui fut découvert presque aussitôt. Aussi, deux jours après cette épreuve, Aymar dut-il quitter Voiron. Le P. Lebrun, qui raconte le fait, s'appuie sur le témoignage de plusieurs habitants de cette ville, et sur une lettre du cardinal Le Camus, le prélat qui s'est donné le plus de peine pour extirper toutes les superstitions dans son diocèse.

« Dans une ville où se trouvait Aymar, dit encore le P. Lebrun, deux ou trois étourdis le firent passer dans une rue, pour savoir s'il y avait des maisons où les filles et les femmes eussent mal ménagé leur honneur. La baguette tourna à cinq ou six portes; cela se répandit dans la ville, et fit faire tant de médisances, tant de calomnie, mit un si grand désordre dans deux ou trois familles, que le démon avait grand soin de s'en réjouir. Cependant, ajoute notre historien, les indices que la baguette avait donnés étaient faux. »

Ici le P. Lebrun fait peut-être, à son tour, un peu trop le sorcier. Mais, quoi qu'il en soit, et que les indices de la galanterie de ces dames fussent vrais ou faux, il était temps, on le voit, que l'on cessât de demander de tels renseignements à la baguette. Quant à Aymar, s'il est vrai, comme quelques personnes pieuses l'ont avancé, qu'il n'eût été rien moins que le diable pendant qu'il était en possession

de tous ses talents divinatoires, on peut dire que, se sentant déchoir, il se fit ermite à sa manière. À partir de ces échecs répétés, éprouvés, dans la capitale et, bientôt après, dans son propre pays, sa baguette ne tourna plus que sur les bienheureux, c'est-à-dire qu'il ne l'employa désormais qu'à découvrir des reliques. Encore faut-il ajouter, pour dernière humiliation, que les écrivains du temps, et notamment l'abbé de Vallemont, son partisan le plus enthousiaste, nous apprennent que « beaucoup de personnes y réussissaient mieux que lui. »

Cependant en 1706, Aymar était encore quelquefois appelé à Lyon pour y prononcer des arrêts par la vertu de sa baguette. C'est ce qui résulte d'une lettre, datée de Lyon du 25 septembre 1706, adressée à Boileau Despréaux par son ami Brossette, et publiée dans la correspondance de ce dernier, qui a été mise au jour en 1858 :

« Je vis hier céans, écrit Brossette, un homme dont les qualités, ou si vous voulez, les dons naturels, ne sont pas si faciles à expliquer. C'est le fameux Jacques Aymar ou l'homme à la baguette, qui est un paysan de Saint-Marcellin, en Dauphiné, à quatorze lieues de Lyon. On le fait venir quelquefois en cette ville pour y faire des découvertes. Il m'a dit des choses surprenantes touchant sa faculté divinatrice pour les sources, les bornes déplacées, l'argent caché, les choses volées, les meurtres et assassinats ; il m'a expliqué les douleurs violentes et les convulsions qu'il souffre quand il est sur le lieu du crime ou proche des criminels. D'abord tout son corps s'émeut comme par une ardente fièvre, le sang lui sort par la bouche avec des vomissements, il tombe en sueur et en pâmoison. Tout cela lui arrive sans même qu'il ait dessein de rien empêcher, et ces effets dépendent moins de sa baguette que de son corps même. Si vous êtes curieux d'en savoir davantage, je puis vous satisfaire. Je suis toujours, etc.³⁷. »

On lit la réponse de Boileau à cette lettre dans la belle édition que M. Berriat de Saint-Prix a donnée des œuvres du satirique³⁸. Boileau s'étonne que son ami perde son temps et accorde sa foi à des billevesées pareilles. C'est que Boileau, en sa qualité de Parisien, était au courant des épreuves par lesquelles le prétendu sorcier avait été démasqué chez le prince de Condé, tandis que son correspondant lyonnais était toujours sous l'influence de la renommée qu'Aymar avait conservée dans le Dauphiné et à Lyon.

Nous trouvons dans l'ouvrage de Louvreleuil, *le Fanatisme renouvelé*, et dans *l'Histoire des troubles des Cévennes et de la guerre des Camisards*, par Court, que Jacques Aymar, sur son déclin, aurait consacré à la religion les restes de ses talents

³⁷ *Correspondance entre Boileau et Brossette*, Paris, 1858, in-8, p. 225-227.

³⁸ *Œuvres* de Boileau, tome IV, p. 425, 426.

divinatoires, mais dans des circonstances qui ne sont pas de nature à nous inspirer de l'intérêt pour ce personnage, et qui vont nous forcer de terminer sur le mode tragique un récit qui n'était guère sorti jusqu'à cet endroit du domaine de la comédie. D'après ces auteurs, Jacques Aymar aurait été requis en 1703, pendant la guerre des Cévennes, pour discerner les protestants voués aux vengeances du maréchal Montrevel et de l'intendant Bâville. Le chroniqueur catholique de la guerre des Cévennes, Louvreuil, nous dit à propos des suites de l'affaire de Genouillac et du Collet-de-Déze :

« Les Camisards brûlèrent, à dix heures du soir, une métairie à M. le marquis de Tournac, et une à M. le baron de La Salle, proche Saint-Privat, qui est un village à une lieue d'Alais. Une sentinelle du fort vit les flammes et en donna avis. M. le maréchal fit partir d'abord un gros détachement avec un homme que M. de Bâville avait fait venir de Lyon et qui se servait de la baguette pour trouver les assassins. L'on ne rencontra en cet endroit là qu'un berger massacré, à qui les incendiaires avaient écrasé la tête à coups de pierres. Mais la baguette tourna sur dix-huit personnes qui étaient dans des maisons voisines; on les prit et on les conduisit à Alais³⁹. »

Court donne le même récit, d'après Louvreuil, et il ajoute :

« Que doit-on penser de la conduite du maréchal et de l'intendant, qui emploient cette baguette pour découvrir ceux d'entre les protestants qui étaient Camisards ou qui avaient fait quelques meurtres? Un maréchal de France et un intendant tel que Bâville, auraient-ils ajouté loi à la prétendue vertu de la baguette? Mais, s'ils n'y ajoutaient point de foi, pouvaient-ils faire arrêter et livrer au bourreau les malheureux sur lesquels elle tournait? Que d'innocents périrent par ces iniques voies! Quel temps que celui où la vie des hommes dépend du mouvement d'une baguette conduite par la main d'un fourbe⁴⁰! »

Ainsi, le sorcier du Dauphiné avait repris, à la fin de sa carrière, ce rôle de justicier extraordinaire qui avait jeté tant d'éclat sur son début. Mais les sentiments qui s'éveillent ici au récit de ces hauts faits ne sont plus les mêmes. Il n'y a plus de place pour le ridicule quand on voit la scène s'assombrir à ce point, et se dénouer sur un échafaud entre un bourreau et ses victimes.

Arrivons maintenant à l'explication du fait de Lyon.

Après les démonstrations sans réplique qui furent données à Paris par les bévues multipliées de Jacques Aymar, on ne peut mettre un seul instant en doute que ce prétendu héros de la baguette fût simplement un paysan rusé et pervers,

³⁹ *Le Fanatisme renouvelé*, 1704, Tome II, p. 73.

⁴⁰ *Histoire des troubles des Cévennes, ou de la guerre des Camisards*, tome I, p. 355.

qui, par ses mensonges et sa triste habileté, sut tromper assez longtemps la crédulité publique. Mais il reste à expliquer cette haute mystification de l'affaire de Lyon, et comment Jacques Aymar put arriver à ce résultat extraordinaire, de mettre entre les mains de la justice le véritable auteur d'un crime confessé par les aveux du coupable, et que la baguette divinatoire avait eu seule l'art de découvrir. Il n'est nullement impossible de fournir une explication naturelle de cet événement étrange, qui pèse sans doute sur l'intelligence de nos lecteurs, comme il dut peser longtemps sur l'intelligence des juges.

La distance qui nous sépare de ce fait ne permet pas sans doute une opinion bien rigoureusement motivée, mais les conjectures que nous allons présenter paraîtront peut-être acceptables, parce qu'elles sont simples et qu'en pareille matière le plus simple est souvent le plus probable. Voici donc l'explication qu'on peut hasarder.

Les relations qui existent de l'aventure d'Aymar laissent à penser que le sorcier dauphinois avait pu avoir lui-même connaissance de quelques circonstances du crime avant d'être appelé par les magistrats chargés de le poursuivre, ou du moins dès son arrivée à Lyon. Nous voyons, en effet, qu'Aymar est appelé dans cette ville par un de ses amis, voisin des époux assassinés, et qui avait pu remarquer, le jour du meurtre, quelques individus à mine suspecte rôdant autour de leur boutique. Quand Aymar se rend aux bords du Rhône, il remarque des empreintes sur le sable; il trouve ensuite, dans la maison du jardinier, des enfants qui lui fournissent de nouveaux indices et des signalements. Il rentre à Lyon et rapproche ce qu'il vient d'apprendre de ce qu'il entend dire dans la ville. On le fait partir avec des archers, et, arrivé au camp de Sablon, il se livre, en public, avec sa baguette, à un manège bien capable d'effrayer des criminels superstitieux et de les déterminer à s'esquiver du milieu des soldats, si, par hasard, ils s'y trouvaient. Aymar retourne à Lyon, où il se met de nouveau en communication avec les bruits de la ville concernant cet assassinat. Quand il repart pour son expédition définitive, il y a déjà quinze jours que le meurtre a été commis, et sans doute il a su, mieux que les magistrats, mettre ce temps à profit pour recueillir des informations exactes.

Si l'on admet, avec nous, que, dans l'instruction particulière qu'il avait faite à Lyon, en secret et pour son propre compte, Aymar avait acquis quelques données importantes, tout le reste de l'histoire s'expliquera sans diablerie ni miracle. Aymar avait pu apprendre de son ami, voisin des victimes, qu'un bossu figurait parmi les gens de mauvaise mine que l'on avait vu rôder, le jour du crime, autour de leur maison. C'était là un indice plus sûr que la baguette pour suivre la piste des meurtriers. Trois assassins, qui appréhendent d'être suivis par les agents de

la justice, ne cheminent pas, soit sur une route, soit sur un fleuve, comme le feraient des voyageurs ordinaires. Les endroits qu'ils choisissent pour débarquer, en descendant le fleuve, n'étaient probablement pas si nombreux sur les rives du Rhône, que Jacques Aymar n'ait pu en deviner quelques-uns. Car, admettre qu'il les ait indiqués tous, c'est ce que personne n'a jamais sérieusement prétendu. Ayant sans doute puisé dans ces différentes relâches des renseignements nouveaux, Aymar arrive dans la ville de Beaucaire, alors encombrée d'une multitude d'étrangers que la foire y attirait, et où par conséquent des malfaiteurs devaient trouver l'occasion de se cacher aisément, et de faire en même temps leurs affaires. Lorsque le sorcier entra dans Beaucaire, on venait d'y arrêter un voleur. Pendant qu'il explorait à pas lents les rues de Beaucaire, armé de sa baguette fourchue et suivi de son escorte, il entendit très probablement parler de cette circonstance, qui avait tant de rapports avec la scène qu'il exécutait, et c'est ainsi qu'il put apprendre que le voleur incarcéré était bossu, comme l'un des complices qu'on lui avait signalés à Lyon. Du milieu de la foule, attirée par un spectacle plus curieux et à coup sûr moins usé que les grotesques exhibitions de la foire, il dut partir une indication qui déterminait la baguette à se mouvoir du côté de la prison où le voleur avait été conduit. La prison une fois ouverte au chercheur, l'œuvre de la baguette se trouva bien simplifiée. Si elle désigna immédiatement le coupable entre les quinze prisonniers qui l'entouraient, c'est qu'il n'y avait pas quinze bossus dans la prison. Il n'y en avait qu'un seul, car s'il en eût été autrement, les relations que nous possédons de l'événement n'auraient pas manqué de nous l'apprendre. La baguette s'inclina donc nécessairement sur le seul individu qu'Aymar aurait déjà soupçonné peut-être d'après ses vêtements, sa taille ou d'autres signes, mais qu'il reconnut très positivement à cette marque, saillante entre toutes, et dont il avait dû prendre bonne note à Lyon et dans la maison du jardinier. C'est donc la bosse du prisonnier qui constitue la circonstance véritablement *dominante* de cette diablerie imaginaire.

En conjecturant, comme nous venons de le faire, que Jacques Aymar avait trouvé, au commencement de cette affaire, des officieux qui lui avaient fourni des informations particulières, nous ne faisons pas une hypothèse tout à fait gratuite⁴¹. Ces officieux ne manquaient pas parmi les partisans fanatiques de la

⁴¹ « Un de ces hommes que le merveilleux n'effraya pas et qui le savent démêler au travers de l'imposture, ne se laissa pas éblouir par toutes ces apparences surnaturelles. Il fit venir Jacques Aymar, lui serra les pouces, et lui fit convenir que la prétendue vertu de cette baguette divinatoire *dépendait des connaissances qu'il avait eues de ce crime*. J'ai lu quelque part ce trait dans le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle. » (Savérien, *Dictionnaire universel de mathématique et de physique*, in-4, t. I, p. 77.)

baguette divinatoire. À Paris, où le charlatan fut observé de plus près qu'à Lyon, on découvrit même qu'il avait des compères, ou plutôt des complices, car c'était le temps où il faisait déjà servir sa baguette à de coupables exploits :

« Si je vous parlais, dit l'auteur d'une lettre que nous avons déjà citée, de l'infidélité des maris et des femmes que la baguette connaît, et des innocents qui ont été accusés et mis en prison, et que les vrais coupables ont justifiés ensuite. *Il y a des scélérats d'une nouvelle espèce qu'on prend pour d'honnêtes gens et qui entrent en commerce avec Aymar. Ils indiquent les chemins et font arrêter la baguette par des mines, des gestes et des paroles même, aux lieux où ils veulent*⁴². »

Il nous semble donc que cette célèbre affaire peut être dépouillée de tout caractère surnaturel. Ce qu'elle eut d'extraordinaire, ce fut l'aveu fait par le coupable, aveu qu'expliquent pourtant son extrême jeunesse et sa conviction superstitieuse de la puissance de la baguette magique. Il est probable d'ailleurs que, sans cette confession, les juges auraient hésité à prononcer leur sentence de mort, et que cette affaire n'aurait pas eu dès lors le retentissement qu'elle reçut, et, fait un si grand honneur à l'infailibilité de la baguette. Il vaut mieux demeurer sur cette dernière idée que de supposer ici l'aveu volontaire d'un crime que le condamné n'aurait pas commis. Il y a sans doute un grand nombre d'exemples d'individus s'accusant de faits dont ils sont innocents ; des milliers d'hommes ont expiré dans les bûchers pour avoir publiquement reconnu leur crime imaginaire de sorcellerie, et pour avoir confessé en toute liberté leur assistance au sabbat. Mais en ce qui concerne la condamnation du bossu de Lyon, qui n'était d'ailleurs ni démonomane ni halluciné, il faut écarter, pour l'honneur de la justice humaine, cette dernière explication, qui pèserait trop à sa conscience.

⁴² *Lettre de M... à M..., sur l'aventure de J. Aymar (Histoire des pratiques superstitieuses, t. III, p. 467, 468.)*

CHAPITRE VI

LES TOURNEURS DE BAGUETTE APRÈS JACQUES AYMAR —
MLLE OLLIVET, MLLE MARTIN, ETC.

Les expériences faites sur Aymar constituent la phase la plus brillante de l'histoire de la baguette divinatoire, si l'on considère le mouvement qu'elles ont produit dans le monde scientifique et littéraire. Mais, après lui, cette histoire continue assez longtemps encore, et il paraît même qu'avant de tomber, ce roi de la baguette avait vu poindre divers rivaux bien dignes de se disputer sa succession.

« On nous mande déjà de Lyon, dit l'abbé de Vallemont, dans sa *Physique occulte*, qu'il y a un garçon de dix-huit ans qui, là-dessus, surpasse de beaucoup Jacques Aymar; et chacun peut voir, à Paris, chez M. Geoffroy, ancien échevin de cette ville, un jeune homme qui trouve l'or caché en terre par une violente émotion qu'il ressent au moment où il passe dessus. »

Or l'abbé de Vallemont s'exprime ainsi dans cette même année 1693, où nous l'avons vu introduire avec tant de pompe dans la capitale le sorcier dauphinois.

Le Dauphiné demeurait pourtant le pays privilégié pour les miracles de la baguette. Elle y tournait sur tout et pour tout. Elle y tournait sur les métaux et sur les eaux, sur les voleurs et sur les débiteurs de mauvaise foi, sur les cloches enterrées et sur les reliques des saints, sur les chemins perdus et sur les bornes des champs arrachées ou frauduleusement transplantées; elle y tournait pour les absents et pour les présents, pour les événements passés et pour la qualité des étoffes, pour des chevaux payés trop cher et pour des questions de théologie. La seule affaire des bornes arrachées donna lieu à une industrie, nous dirions volontiers à une institution, qui fut longtemps florissante dans le Dauphiné, avant et après Aymar. Des gens à baguette, qui parcouraient le pays, étaient appelés là où il s'élevait une contestation entre des propriétaires voisins au sujet des limites de leurs héritages. La baguette s'inclinait sur la borne perdue en terre, ou sur son ancien emplacement, si elle avait été arrachée, et le litige se trouvait ainsi terminé. Ce jugement ne coûtait aux parties que cinq sols. Les bons paysans qui préféraient à toute autre cette justice à la turque, c'est-à-dire expéditive et sans appel, étaient peut-être encore plus sensés que superstitieux.

Dans cette province prédestinée, la baguette ne faisait aucune acception de personne, et n'était mue par aucune considération d'âge, de sexe, de tempéra-

ment ou de condition. Elle tournait indifféremment aux hommes et aux femmes, aux enfants et aux vieillards, aux laïques et aux ecclésiastiques, en dépit des mandements et des instructions pastorales.

Cependant l'autorité de plusieurs curés et directeurs instruits, qui mettaient sur le compte du démon tous ces effets surprenants, dont ils ne pouvaient trouver une explication naturelle, et l'ascendant de tant d'hommes graves, dominèrent et finirent par maîtriser le génie trop entreprenant de la baguette qui la portait vers le domaine des choses morales. Par leurs conseils, on vit, prodige aussi étrange que tous les autres! des personnes pieuses et habiles parmi les plus habiles *tourneurs*, prier Dieu de leur retirer ce don diabolique, et s'en trouver immédiatement délivrés. Leurs bons confesseurs les en glorifiaient et s'en glorifiaient eux-mêmes. Ils croyaient bien avoir délié leurs pénitents d'un pacte, tout au moins implicitement consenti, avec l'esprit malin. Mais les observateurs, plus philosophes ou moins disposés à faire intervenir le démon, comme *deus ex machina*, pour trancher le nœud de cette question embarrassante, commençaient à reconnaître et à noter le rôle important que l'*intention* et la *volonté* jouaient manifestement dans le domaine de la baguette. Déjà Aymar, en affirmant que son intention lui suffisait pour ne pas se tromper, avait révélé, sans le vouloir et probablement aussi sans le savoir, le véritable secret des tourneurs de baguette.

Quoi qu'il en soit, voici deux cas frappants de tourneurs de baguette qui, ayant souhaité perdre ce don, en furent immédiatement délivrés.

Honnête et pieuse personne, Mlle Ollivet avait la faculté de faire merveilleusement tourner la baguette. Mais des craintes inquiétaient, à ce propos, sa jeune conscience. Elle alla consulter le P. Lebrun sur ses scrupules, qui réclamaient l'assistance d'un casuiste éclairé sur la matière.

Le savant oratorien lui apprit que jusqu'à ce jour sa bonne foi l'avait mise à couvert de toute faute, mais qu'elle devait demander à Dieu la grâce de ne lui laisser aucun doute à ce sujet, et le prier de lui retirer le don de faire tourner la baguette, si le démon avait quelque part à cette action. Le P. Lebrun ajoutait «qu'il se pourrait bien faire que les prières ne fussent pas exaucées, mais qu'il avait lieu d'espérer, du moins, que le démon n'agirait plus quand on prendrait ces précautions; qu'au reste ce ne serait pas là tenter Dieu, car cette prière était renfermée dans ce qu'on lui demande chaque jour, d'être délivré des ruses et des insultes du démon.»

Cet avis fut agréé. Mlle Ollivet passe deux jours en retraite, priant avec ferveur. Elle communie, fait sa prière en recevant le pain sacré, tandis que le P. Lebrun communie lui-même à l'autel.

Dans l'après-midi du même jour, on fait mettre plusieurs pièces de métal

dans une allée du jardin du couvent de l'Oratoire. Mlle Ollivet se rend sur le lieu, prend la baguette, passe et repasse plusieurs fois sur l'endroit où le métal est enfoui : ô surprise ! la baguette ne remue point. Tout ravis de joie, les assistants mettent à découvert les pièces de métal, Mlle Ollivet approche avec sa baguette : elle reste immobile. Enfin, on avance vers un puits, où l'on avait vu maintes fois la baguette tourner, à se rompre, entre les mains de la demoiselle, « et à présent, dit le P. Lebrun, on n'aperçoit pas le moindre signe d'agitation⁴³. »

Cette cure, qui fut radicale, conduisit à tenter de délivrer, par les mêmes moyens, quelques autres personnes douées du même don, ou plutôt possédées du même mal. On cite particulièrement parmi les personnes qui furent soumises avec succès à ce traitement moral, la demoiselle Martin.

Fille d'un marchand de Grenoble, Mlle Martin avait signalé dans une infinité d'épreuves son action puissante sur la baguette. Peu de temps auparavant, s'étant fait conduire dans un bateau, elle avait indiqué, par le secours de la baguette, l'endroit précis où gisait une cloche cachée sous l'eau, depuis le débordement de la rivière qui avait emporté le pont du faubourg. Seulement, comme cette excellente personne tenait beaucoup au privilège qu'elle croyait fermement lui venir de Dieu, son entêtement sur ce point força le P. Lebrun à prendre beaucoup de peine et de détours pour l'amener à souhaiter sincèrement que sa baguette ne tournât plus. Il fallut que l'abbé Lescot et le père supérieur de l'Oratoire vinssent à son aide et assistassent à toutes les expériences, vraiment surprenantes, qu'elle faisait avec sa baguette, tournant ou demeurant immobile, *selon ce qu'elle désirait*, comme elle avait fini par l'avouer. Ce fut là d'ailleurs le motif principal que l'on fit valoir pour amener la conviction dans son esprit et la rendre docile.

« M. l'abbé de Lescot et le père supérieur de l'oratoire, dit le P. Lebrun, prirent de là l'occasion de faire entendre à Mlle Martin que son prétendu secret ne pouvait être naturel, puisqu'il dépendait de son intention⁴⁴. Mlle Ollivet lui dit ce qu'elle avait fait elle-même et quelle en avait été la suite. Cette fille en fut touchée, elle renonça de bon cœur au démon et à la baguette. Elle la tint pourtant encore une fois sur des métaux, et *vit sans s'émouvoir qu'elle ne lui tournait plus*.

« Une de ses sœurs, qui l'accompagnait, n'eut pas des sentiments si chrétiens et si raisonnables ; elle fut vivement touchée de voir que sa sœur ne pouvait plus se servir de la baguette ; la mère en fut encore plus affligée. Il me semble avoir entendu dire, avant que je quittasse Grenoble, qu'on avait fait enfin revenir à

⁴³ *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, t. III, p. 377.

⁴⁴ Singulière façon de raisonner ; mais le but justifiait la logique.

cette fille l'envie de se servir de la baguette, et que ce désir lui avait redonné la vertu perdue⁴⁵. »

Le prieur Barde et M. du Pernan, chanoine de Saint-Chef, avaient réussi à faire tourner la baguette dans un jardin sur une eau courante. Mais le phénomène leur ayant paru surnaturel, ils prièrent le Seigneur de faire cesser ce mouvement s'il venait du démon, et la baguette ne tourna plus. Autant en arriva à un sieur Expié, homme extrêmement habile dans cet art⁴⁶.

Le P. Ménestrier, jésuite, parle d'une autre personne qui conçut d'elle-même, et d'après ce qu'elle avait vu, une religieuse horreur des pratiques de la baguette divinatoire. Mais avant d'éprouver cette sainte répulsion, la même personne avait longuement expérimenté sa puissance. Nous en avons la preuve dans la note suivante où elle a consigné par écrit, pour le P. Ménestrier, les principaux actes de la baguette. Il est utile de citer cette note, car on y trouve tous les prodromes des actes des tables tournantes.

« Je fais premièrement asseoir la personne qui a le talent de la baguette dans un lieu où elle ne puisse pas être distraite, car il est arrivé plusieurs fois que, quand son esprit s'agite de diverses pensées, la baguette ne joue point son jeu parfaitement, comme quand elle applique fortement son attention sur chaque question qu'on lui fait.

« Je demande si la baguette est un don naturel. — Elle tourne. Si le démon n'y a aucune part implicitement. — Elle ne tourne pas. Si ce talent est donné en naissant. — Elle tourne.

« Si c'est par la conjonction de telle et telle planète. — Elle ne tourne point,

« Par la conjonction du soleil et de Vénus. — Elle tourne.

« Si par cette baguette on peut faire des choses mauvaises. — Elle tourne.

« Si l'on pourrait y faire quelque pacte avec les démons. — Elle tourne.

« Si cette vertu n'est préjudiciable que pour les mauvais usages qu'on pourrait en faire. — Elle tourne.

« Si l'on pourrait s'en servir pour éclaircir les matières qui sont douteuses dans les écoles de théologie. — Elle tourne.

« Si l'on pourrait, par ce moyen, acquérir une parfaite connaissance de l'astrologie pour faire des almanachs pour tous les jours de l'année. — Elle tourne.

« Les connaissances de la médecine, du tempérament de chaque personne, les propriétés des animaux, des plantes. — Elle tourne.

« Enfin, il n'y a rien qu'on puisse imaginer à lui faire des questions sur quoi elle

⁴⁵ *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, t. III, p. 385-386.

⁴⁶ *Ibidem*, t. III, p. 386-387.

ne réponde, même sur les talents, la capacité des personnes, leurs biens connus ou cachés, leurs péchés et le nombre de ces péchés. Elle est infallible sur les choses passées et présentes; mais sur les futures, plus de mensonges que de vérités, aussi bien que sur les pensées que l'on prend à l'égard de ces trois temps, et que l'on ne manifeste pas. Pour le présent, si on lui demande comment une personne est vêtue, qui est absente, si c'est d'une telle ou telle couleur, d'une telle ou telle matière, elle tourne sur la couleur et sur la forme de l'habit. Pour le passé, elle découvre les voyages qu'une personne a faits, les blessures qu'elle a reçues et en quel endroit de son corps.

« Il se ferait un gros volume, ajoute cette même personne, des opérations que j'ai fait faire sur différentes matières à différentes personnes qui ont ce talent⁴⁷. »

⁴⁷ Ménéstrier, *Philosophie des images énigmatiques*, p. 481

CHAPITRE VII

LES HYDROSCOPES — BARTHÉLEMY BLETON — EXPÉRIENCES
DE BLETON À PARIS

L'Église et la philosophie théologique de l'époque avaient condamné, comme œuvre diabolique, l'application de la baguette à la découverte des choses morales. Mais son emploi dans la recherche des choses matérielles soulevait infiniment moins de scrupules. Aussi, dans le dix-huitième siècle, ne voit-on plus la baguette consacrée à autre chose qu'à la découverte des minéraux et des sources. À partir de cette époque, elle est délaissée peu à peu par les devins, effrayés des anathèmes de l'Église ; mais les *sourciers* ou sorciers, comme le vulgaire les appelle depuis longtemps, lui restent toujours fidèles, et cela suffit pour sa gloire.

Le Dauphiné, qui avait produit le prince des sorciers ou devins, Jacques Aymar, s'enorgueillit encore d'avoir donné le jour au plus fameux et véritablement au plus habile des *sourciers*, à Barthélemy Bleton.

Un pauvre enfant, né à Rouvente, paroisse dépendante de la commune de Saint-Jean-en-Royant, fut recueilli, à l'âge de sept ans, dans une chartreuse du pays. Un jour, comme il venait de porter à dîner à des ouvriers dans la campagne, il s'assit sur une grosse pierre, et pris tout à coup d'un grand malaise, il s'évanouit. On s'aperçut qu'il était en proie à une violente fièvre. Un prieur des chartreux, qui passait par là, le fit déposer sur l'herbe, à côté des ouvriers, et la fièvre disparut. Mais l'enfant étant revenu s'appuyer sur la même pierre, l'accident se manifesta de nouveau, et il en fut ainsi plusieurs fois. Le prieur comprit dès lors que ce n'était pas la pierre qui produisait cet effet singulier, mais bien le lieu où elle était. Il fit creuser la terre en cet endroit, et l'on trouva une source si abondante qu'elle suffit pour faire tourner le moulin d'une papeterie.

L'enfant chez qui le hasard venait de révéler une nature si sensible à la présence de l'eau, était Barthélemy Bleton. Nous lisons dans une brochure⁴⁸ qu'il avait alors de dix à douze ans.

Mais ce qui porterait à regarder comme inexacte sur ce dernier point la petite histoire qui précède, c'est que le prieur de la chartreuse de Lyon, cité par le docteur Thouvenel de Nancy, dans un ouvrage dont nous aurons beaucoup à

⁴⁸ Lettre de M. J. M. C. à M. de Salgues, rédacteur du Journal des Spectacles, sur la baguette divinatoire, brochure de 20 pages.

parler plus loin⁴⁹, nous dit que Bleton, dès l'âge de sept ans, était déjà parvenu à la perfection de son art⁵⁰.

C'est dans le Dauphiné, sa province, que Barthélemy Bleton donna les premières preuves de son savoir-faire. Sa réputation s'étendit, de là, au Lyonnais et à la Bourgogne. Appelé successivement dans ces deux pays, il étonna, par sa facilité à découvrir les sources, toutes les personnes qui furent témoins de ses opérations. Il reconnaissait l'existence des cours d'eau souterrains par une sorte d'agitation fébrile dont il était saisi, et par le mouvement que faisait une baguette qu'il tenait entre les index de ses deux mains.

Mais hâtons-nous de mettre la baguette divinatoire hors de cause pour ce qui va suivre. Barthélemy Bleton n'avait pas besoin de la baguette pour ses opérations hydroscopiques : c'est ce qui fut reconnu très vite, et ce que nous apprend, dès le commencement des expériences de Bleton, une lettre datée de Chagny et adressée par le comte de M au docteur Thouvenel, de Nancy.

« Je vous ai dit cette anecdote, écrit le comte, et j'ai été témoin de votre étonnement ; nous raisonnâmes sur les causes de cette communication... J'étais alors très persuadée, mais j'ai lieu de soupçonner que cette baguette est un peu *aidée par un mouvement d'épaule presque insensible*. Quoi qu'il en soit, je n'en crois pas moins aux sensations étonnantes de Bleton, et je lui ai conseillé d'abandonner le moyen de la baguette, n'en ayant pas besoin pour confirmer un phénomène très réel⁵¹. »

Si Bleton ne suivit pas à la lettre cet avis du comte, il en remplit toujours l'intention. Il ne fit jamais difficulté de déclarer qu'il n'avait pas besoin de la baguette pour découvrir les sources, et qu'entre ses mains, elle était simplement un indice, pour les spectateurs, de ce qui se passait en lui quand il se trouvait sur des eaux souterraines.

En 1780, Bleton se rendit en Lorraine, où le docteur Thouvenel le faisait appeler pour vérifier, par lui-même ce que la renommée publiait du *sourcier* dauphinois. Ce médecin le soumit à de nombreuses épreuves, dont il nota avec

⁴⁹ Mémoire physique et médicinal, montrant des rapports évidents entre les phénomènes de la baguette divinatoire, du magnétisme animal et de l'électricité, par M. T. D. M. M., Paris et Londres, 1781.

⁵⁰ Ce désaccord a pour nous l'inconvénient de ne pas permettre de fixer aussi approximativement qu'il serait possible de le faire la date de la naissance de Bleton, à l'aide d'un procès-verbal, signé le 2 avril 1731, par les officiers municipaux de la communauté de Saint-Jean-en-Royant, et dans lequel il est attesté « que Barthélemy Bleton, natif de la paroisse de Rouvente, audit Royant, a acquis, depuis près de trente ans, une profonde connaissance à découvrir les sources. »

⁵¹ *Mémoire physique et médicinal*, par M. T. D. M. M., à Londres et à Paris, 1781, in-8, t. I, p. 188.

soin les circonstances et les résultats. Les observations faites sur Bleton sont la matière d'un livre qui est tout à la fois un exposé d'expériences et un système ; il parut en 1781, sous ce titre : *Mémoire physique et médicinal, montrant des rapports évidents entre les phénomènes de la baguette divinatoire, du magnétisme et de l'électricité*, par M. T. D. M. M. (Thouvenel, docteur-médecin de la Faculté de Montpellier). Thouvenel prétend, dans ce long ouvrage, expliquer le mouvement de la baguette par l'action d'effluves électriques, qui s'élevant des eaux souterraines ou des minéraux cachés en terre, pénètrent et agitent convulsivement le corps du tourneur.

En Lorraine, Bleton ne dut pas se borner à répéter les expériences qu'il avait déjà faites ailleurs. Une fois entre les mains du docteur Thouvenel, il se prêta à une foule d'essais fatigants indiqués par cet observateur, qui voulait surtout faire des études sur celui qu'il appelle très justement *son patient*. Il est presque superflu d'ajouter que l'idée du médecin de Nancy, c'est-à-dire l'émission d'effluves électriques par les eaux souterraines, est entièrement désavouée par la physique. C'est donc comme pièce historique, et nullement comme un document scientifique offrant quelque valeur, que nous allons reproduire ici les principales remarques contenues dans le livre de Thouvenel.

« La première impression, nous dit Thouvenel, que fait éprouver au corps de Bleton la présence de l'eau souterraine, se porte sur le diaphragme, en s'étendant vers ses appendices supérieurs ou ses attaches avec le sternum, et produisant un serrement avec de l'oppression, dont le siège paraît borné à la partie antérieure et supérieure de la poitrine. Un saisissement, un tremblement et un refroidissement général s'emparent en même temps de lui. Ses jambes chancellent, les tendons des poignets se roidissent et entrent en convulsion. Le pouls se concentre et diminue peu à peu. En un mot, cet état représente et caractérise l'invasion d'une véritable attaque du spasme convulsif. Il subsiste avec des nuances et des variations du plus au moins, tant que cet homme reste sur la source, et disparaît presque subitement lorsqu'il se place à côté, si ce n'est, à ce qu'il dit, un sentiment intérieur de froid et de sernements légers, au-devant de la poitrine. Ce sentiment ne cesse totalement qu'à une certaine distance du lieu de la source, et cette distance exprime, selon lui, la profondeur de cette dernière.

« Tous ces symptômes sont plus ou moins marqués, suivant le volume et la profondeur de l'eau. Le malaise est plus grand et plus difficile à soutenir en remontant les sources qu'en suivant leur cours naturel... Les sensations de Bleton sur l'eau sont plus fortes et plus distinctes à jeun qu'après ses repas et si, dans ce dernier cas, il lui arrive de travailler longtemps sur des sources abondantes, ou sa digestion est troublée, ou sa nourriture est rejetée par le vomissement.

« Les temps chauds et secs sont plus favorables à ses opérations que les temps contraires... Il dit ne pas sentir les eaux vagues, éparses et stagnantes dans les entrailles de la terre, non plus que les eaux découvertes, quoique courantes... J'ai remarqué que la constitution de l'atmosphère, indépendante de ses intempéries sensibles et tenant à son état caché, plus on moins électrique, produisait des différences marquées dans les impressions.

« Il m'a rapporté qu'ayant, dans le cours de sa vie, essuyé une maladie aiguë très grave, il avait totalement perdu la faculté de sentir les eaux et qu'il ne l'aurait récupérée qu'après une convalescence de trois mois. »

Les remarques suivantes portent sur la manière d'employer la baguette, qui, on l'a déjà dit, ne sert à Bleton que comme un simple indice de ce qu'il éprouve sur l'eau.

« Il ne la serre ni ne l'échauffe entre ses mains, et il ne s'en tient pas comme les autres à la préférence d'un jeune rameau de coudrier, récemment cueilli, fourchu et plein de sève. Il place horizontalement sur ses doigts index une baguette quelconque qu'on lui présente ou qu'il trouve sur son chemin, n'importe de quel bois (excepté le sureau et tous ceux que j'ai éprouvés), fraîche ou sèche indistinctement, non fourchue, mais simplement un peu courbe. Si elle est droite, elle ne fait que se soulever un peu aux extrémités, par de petits sauts, en faisant effort sur les deux doigts, mais elle ne tourne pas. Pour peu qu'elle soit courbe, elle tourne sur son axe plus ou moins rapidement, en plus ou moins de temps, selon la quantité et la force de l'eau. J'ai compté depuis trente à trente-cinq tours par minute jusqu'à quatre-vingts et plus...

« ... La marche suivant le cours de la source est plus favorable que la station au mouvement de la baguette; mais il a lieu néanmoins dans l'un et dans l'autre cas, si la source est suffisamment forte.

« Mais ce qu'il y a sans contredit de plus remarquable dans le fait de la baguette, ce sont les deux phénomènes suivants. Le premier est que Bleton peut faire tourner cette baguette sans qu'il l'ait vue ni touchée, sur les doigts d'un autre comme sur les siens, lorsqu'il les touche ou les approche, en se plaçant sur la source, ce qui n'arrive jamais sans cela. Il est vrai que ce mouvement est beaucoup moins fort et moins durable sur d'autres doigts que sur les siens.

« L'autre phénomène, bien plus étonnant encore, c'est que, si Bleton, après avoir fait aller sa baguette sur le trajet de la source suivant son mouvement naturel de rotation, qui est d'arrière en avant, vient à s'en éloigner en suivant une ligne horizontale, inclinée ou verticale quelconque, et dans tous les sens, la baguette, qui cesse de tourner dès que cet homme a quitté la source, éprouve, à une distance déterminée et invariable, un mouvement de rotation dans un sens

contraire au premier, mais en ne faisant qu'un seul tour. Ce mouvement rétrograde, qui ne manque jamais, lorsque la source est assez forte pour produire le mouvement direct, est pour Bleton, outre l'intimité et la durée de la sensation, qui, suivant lui, ne le trompe guère, l'indication de la profondeur, en estimant cette dernière par l'espace qu'il a parcouru depuis la fin du mouvement direct de la baguette jusqu'au commencement du mouvement rétrograde⁵². »

Nous allons résumer les résultats d'un grand nombre d'expériences faites par le docteur Thouvenel.

Bleton, selon notre docteur, trouve les sources lors même qu'il a un bandeau sur les yeux; quelques détours qu'on lui ait fait faire, il revient toujours aux endroits précis où il les a indiquées. Dans ce cas, la baguette lui tourne s'il a seulement les avant-bras libres. Elle lui tourne même quand on plusieurs personnes lui tiennent les bras fortement serrés. Elle lui tourne surtout lorsqu'il se trouve sur la ligne verticale de la source; mais il y a quelquefois une petite déviation. Elle lui tourne lorsqu'il est monté sur un arbre ou sur une échelle; et pourvu que le tronc de cet arbre ou le pied de cette échelle soient placés sur le trajet des sources, le mouvement de la baguette et la commotion de la poitrine persistent, mais en s'affaiblissant à mesure que le sourcier s'élève.

Si l'échelle, au lieu de poser directement sur le trajet de la source, s'appuie tout à côté, à deux ou trois pouces seulement des lignes qui en marquent de part et d'autre la largeur, la rotation directe cesse aussitôt que Bleton quitte le sol qui recouvre l'eau, pour monter sur l'échelle, et la rotation rétrograde ne manque jamais de se produire à la hauteur qui mesure, ou qui est censée mesurer, la profondeur de la source.

La baguette tourne à Bleton monté sur les épaules d'une autre personne, laquelle ne reçoit aucune impression de la source qui est au-dessous d'elle.

Bleton reçoit une très vive impression de l'eau souterraine, lorsque, ayant la tête en bas et les pieds en haut, il touche des mains la terre qui recouvre cette eau.

Remarquons, en passant, que Thouvenel mit son patient la tête en bas et lui plaça la baguette sur la plante des pieds; mais alors elle ne tourna pas, ce qui paraît bien prouver la nécessité du *tour de main* ou de ce *mouvement d'épaule*, presque insensible, dont parlait la lettre du comte de M... citée plus haut.

Bleton distingue s'il est sur une mine ou sur une eau courante. Il faut que l'eau soit courante, non seulement parce que les sensations ne sont point sembla-

⁵² *Mémoire physique et médicinal*, t. I, p. 53-61.

bles, mais parce que, sur les minéraux, le mouvement de la baguette est inverse de ce qu'il est sur les eaux.

Enfin, le docteur Thouvenel, prévenu de l'idée que l'électricité devait jouer un rôle dans le mouvement de la baguette, fit encore sur Bleton deux épreuves dont les résultats auraient été bien significatifs pour le système du physicien, si, par malheur, comme on le verra plus loin, cette expérience, répétée à Paris par le professeur Charles, n'avait donné un résultat tout opposé.

« D'après les résultats très divers, dit Thouvenel, mais très certains de mes expériences avec les *électres* factices sur toutes sortes d'individus, je devais désirer savoir ce que ferait un agent aussi singulier sur un corps aussi singulièrement organisé que celui de Bleton. Je fis d'abord sur lui, dans son état naturel, et loin des sources, plusieurs tentatives qui, comme cela arrive sur le plus grand nombre des autres hommes, n'ont montré aucun indice d'action de la part des compositions magnétiques récemment électrisées. En plaçant, au contraire, cet homme sur une source et lui faisant toucher ces compositions, j'ai vu diminuer des trois quarts et le mouvement convulsif du corps, et le mouvement de rotation de la baguette... Dès l'instant même que je retirais mes préparations, les phénomènes de l'eau sur Belon reparaissaient dans toute leur force.

« ... Mais ce qui paraît d'avance annoncer d'heureux succès dans les recherches du genre électrique sur Bleton, c'est qu'en isolant en quelque sorte cet homme, placé sur des sources, par des morceaux d'étoffe de soie et de toile cirée, pliés en plusieurs doubles, ou bien par des bouts de planche enduits de cire ou de poix-résine, ou enfin avec des isolaires de verre mis sous ses pieds, il ne ressent presque plus les impressions de l'eau, et toutes les fois que j'ai ajouté à cela le contact immédiat des électres artificiels, il m'a dit ne plus rien ressentir du tout : il ne paraissait plus en dehors aucune trace de convulsion⁵³. »

C'est cette dernière expérience que le physicien Charles fit à l'insu de Bleton, et qui ne donna aucunement le résultat annoncé par le docteur Thouvenel.

Le mémoire du médecin de Nancy avait produit une certaine sensation dans le monde scientifique. De vives controverses, de violentes polémiques, s'élevèrent à propos du système que l'auteur prétendait y établir. Mais pour combattre ce système, comme pour le soutenir à bon escient, il fallait pouvoir expérimenter publiquement, et en quelque sorte, officiellement, sur cet homme rare dont le docteur avait fait son sujet. Barthélemy Bleton fut donc appelé à Paris au commencement de 1782, et il dut passer par les mains des savants de cette capitale, gens difficiles à convaincre à l'endroit des merveilles et des miracles.

⁵³ *Mémoire physique et médicinal*, t. I, p. 90-96.

L'examen de ces savants fut défavorable aux vertus divinatoires de Bleton. Écoutons d'abord l'astronome Lalande, qui donna une explication fort juste du mouvement de la baguette du sourcier. Dans une lettre insérée au mois d'août 1782, dans le *Journal des Savants*, Lalande prouva que la baguette tournait par suite de l'adresse, fruit de l'exercice, avec laquelle Bleton savait faire tourner sur son axe, sans mouvement de son corps visible à l'extérieur, une baguette un peu courbe, qu'il tenait légèrement pressée entre les doigts indicateurs de ses deux mains.

« Si l'on place, dit Lalande, sur deux doigts une baguette de métal courbée en arc, de manière que le sommet de l'arc soit plus bas que ses deux extrémités, mais que le tout soit presque en équilibre, le plus petit rapprochement des doigts, ne fût-il que d'une ligne, suffira pour que les extrémités l'emportent à leur tour, et que le sommet de l'arc vienne en haut. Si on les écarte, à l'instant le sommet de l'arc descendra, et avec une pareille alternative, le mouvement peut continuer aussi longtemps qu'on le jugera à propos. Un homme exercé n'a besoin, pour cela, que d'un léger tremblement qui est à peine sensible quand on n'est pas prévenu. »

Lalande n'est ni le seul ni le premier qui ait donné cette explication du tournoiement de la baguette. Déjà l'auteur de la *Lettre sur l'aventure de Jacques Ay-mar*, publiée dans le *Mercur*e d'avril 1693, et que nous avons citée plusieurs fois, avait écrit :

« On m'a dit que la baguette tourne par le ressort que fait chaque branche en la courbant, comme deux forces qui se balancent, et qu'un mouvement insensible du poignet les détermine, de telle sorte que les mains sont comme deux pivots immobiles. » Et plus haut dans la même lettre : « Tout le monde la fait tourner aussi pour peu qu'on veuille s'en donner la peine. Il ne faut que prendre deux plumes neuves, attachées par une ficelle, du côté qu'on les taille, une en chaque main, et les plier, les écarter, pour les obliger à faire ressort, et à se mouvoir ; vous enverrez un modèle imparfait qui ne manquera pas de vous surprendre.⁵⁴ »

Enfin, le *Journal de Paris*, rendant compte des expériences de Bleton faites le 21 mai 1782, cite un physicien qui expliquait devant Franklin et le baron d'Holbach, « comment une baguette de bois ou de métal, tenue entre les doigts simplement en contraction convulsive, pouvait artificiellement faire jusqu'à cent trente tours par minute. » Diderot, présent à l'explication, répondit :

« Cet artifice serait bien plus étonnant que le phénomène naturel de la baguette. » Nous ne sommes pas de l'avis du philosophe, et il ne faut que répé-

⁵⁴ Le P. Lebrun. *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, t. III, p. 466 et 469.

ter l'expérience avec une mince tige d'un bois un peu lourd, pour comprendre qu'en effet on peut la mettre en rotation rapide sans que les mains paraissent exécuter le moindre mouvement. Mais remarquons que ces premières critiques n'attaquaient pas précisément le fond des opérations hydrosopiques de Bleton, puisque ce dernier avouait n'avoir aucunement besoin de baguette pour la découverte des eaux.

Le professeur Charles prouva par l'expérience le peu de fondement de l'hypothèse de Thouvenel. On a vu que ce dernier, rapportant le mouvement de la baguette à l'électricité émanée des eaux souterraines, croyait avoir à peu près démontré que la baguette ne tournait plus lors que Bleton était monté sur un tabouret *isolant*, c'est-à-dire fait d'une matière non conductrice de l'électricité. Or, un jour, pendant que Bleton, placé au-dessus de l'aqueduc d'Arcueil, répétait cette expérience, et faisait voir aux assistants que le mouvement de la baguette s'arrêtait quand il se trouvait sur le tabouret isolateur, le physicien Charles, à l'insu de Bleton, fit communiquer, par un conducteur métallique, le tabouret avec le sol. L'isolement électrique étant ainsi détruit, la baguette aurait dû reprendre son mouvement ; cependant elle continua de rester immobile. Lalande, qui rapporte ce fait, dit que le physicien Charles reconnut de cette manière la duplicité du sourcier. Il nous dit encore que Guyton de Morveau, à Dijon, et le physicien Nicolas, à Nancy, démasquèrent Bleton.

Imposture, duplicité, démasquer, voilà des mots qui, nous l'avouons, semblent un peu durs envers un homme que l'on s'accorde à représenter comme très simple et très honnête, qui avouait n'avoir aucun besoin de la baguette pour découvrir des sources et qui en découvrait en réalité. En lisant tout ce qui s'est écrit à Paris contre Bleton, on est forcé de reconnaître qu'il y avait chez des hommes, même très-éclairés, un véritable parti pris de n'y voir que de la supercherie. Ce n'étaient plus, comme au siècle précédent, des théologiens qui condamnaient la baguette comme une œuvre diabolique, c'étaient des savants qu'elle importunait en ressuscitant de ridicules préjugés, chers au vulgaire. Aussi Bleton fut-il fort mal traité par les physiciens de la capitale. — « J'ai écrit contre Parangue⁵⁵, disait l'un d'eux, en présence de M. de Malesherbes ; je suis de trois académies, et vous voulez que je croie à ces sottises ! »

Mais Bleton n'eut pas seulement contre lui des physiciens qui, pour défendre les vrais principes de la science, niaient, de parti pris, ses facultés hydrosopiques ; on lui suggéra des rivaux qui se disputèrent l'honneur d'avoir surpris son secret et d'en expliquer le mécanisme. L'un d'eux annonçait qu'il avait fait exécu-

⁵⁵ Autre sourcier, dont il sera question plus loin.

ter des *baguettes mécaniques* composées de différents métaux, et que chacun pouvait faire tourner facilement. Une instruction était jointe à ces baguettes, qui se vendaient au profit de l'inventeur, avec l'approbation de l'Académie des sciences. Dans un ouvrage publié à cette époque, sous le titre de *Lacunes de la philosophie*, écrit pour tourner en ridicule et Bleton et ses adversaires, on lisait :

« Déjà un géomètre, nommé Delathe, graduait la baguette, et calculait les miracles de Bleton, lorsque la patronne de Paris, qui est en possession d'arroser nos campagnes, en temps de sécheresse, est venue au secours de la philosophie en déroute. Elle n'a pas permis qu'un quaker et son grimoire évoquassent de la terre, des eaux que sa chasse nous fait descendre du ciel avec tant d'abondance. »

On voulait, par ces charges pitoyables, décrier l'hydroscope et amener le public à le confondre avec la tourbe de ces hommes à baguette qui amusaient les badauds de Paris, mais ne trouvaient pas de sources ; on voulait qu'il fût jugé d'après ses caricatures.

D'un autre côté, un nombre immense de *lettres*, plus ou moins scientifiques, mais toutes également passionnées, se succédaient dans les feuilles publiques. Elles se contredisaient à tel point les unes les autres, qu'il était impossible de se former une opinion exacte sur le résultat des expériences, dont elles rendaient compte. Les journaux étaient partagés entre les *bletoniens* et les *anti-bletoniens*, et ne garantissaient ni les affirmations des uns ni les négations des autres.

Aujourd'hui, cependant, une opinion impartiale peut se faire jour à travers ces appréciations contradictoires, et voici le jugement qu'il est permis d'émettre sur le sujet de cette controverse, maintenant singulièrement oubliée.

Quand on examine, sans opinion préconçue, la conduite de Barthélemy Bleton, les expériences auxquelles il fut soumis à Paris et le succès bien constaté d'un certain nombre de ses opérations, on est conduit à voir en lui un hydroscope habile qui, par la pratique et une longue expérience, avait fini par acquérir une grande habitude de la découverte des eaux souterraines. Bleton faisait servir au succès de ses opérations les connaissances spéciales que l'étude ou la routine lui avaient procurées dans son pays, si renommé en tout temps pour ce genre de recherches. L'abbé Paramelle et plusieurs autres hydroscopes nous ont appris, de nos jours, que l'étude exacte de la superposition et de la nature des couches du sol, des productions de la terre, l'examen de l'inclinaison des pentes, de l'existence des forêts, etc., sont des indices qui suffisent à un praticien exercé pour conjecturer, sans diablerie ni miracle, la présence des eaux souterraines⁵⁶. Il ne

⁵⁶ Voy. l'ouvrage publié en 1856 par l'abbé Paramelle, *L'Art de découvrir les sources*, et un autre ouvrage du même genre, dont la première édition a paru à Valence : *La Science des fontaines*, par

faut pas oublier, d'ailleurs, que rien n'est plus commun que la présence de l'eau dans les couches inférieures du sol : presque partout se rencontrent des nappes d'eau circonscrites. Ce qui est rare, et ce que l'on recherche, ce sont les courants continus. Aussi, un hydroscope a-t-il peu de chances de se tromper, en général, quand il indique, d'après des indices qui lui sont habituels, l'existence de l'eau à une profondeur indéterminée. Comme tous les hydrosopes, Bleton commettait les plus grandes erreurs sur la profondeur du sol ou coulait l'eau et sur le volume de la source. À cet égard, les témoignages abondent, et cela, dès l'origine des opérations de Bleton : « L'expérience lui a appris qu'il est fautif eu égard à la profondeur et au volume d'eau ; » écrivait le prieur de la chartreuse de Lyon, dans la même lettre où il révélait le premier le talent du jeune paysan dauphinois. De son côté, le prieur de la chartreuse de Beaune, dans le certificat qu'il donne au jeune hydroscope, ajoute : « Il se trompe souvent sur les profondeurs ; il n'a d'autre règle pour les désigner que celle que lui a donnée Mgr de L**, dernier évêque de Grenoble, mais qui n'est point sûre. »

Bleton avouait lui-même, d'ailleurs, que, sur ce point, il ne pouvait que conjecturer sans rien affirmer de positif. Or ses conjectures furent rarement heureuses. Thouvenel convient que, sur plus de huit cents expériences qu'il lui fit faire en Lorraine, et dans lesquelles Bleton indiqua, sans erreur, l'existence et la direction des sources, il y en eut tout au plus quatre où elles se rencontrèrent exactement à la profondeur qu'il avait présumée. En même temps, Thouvenel nous fait connaître une circonstance analogue à celle qu'avait signalée son correspondant de Chagny, relativement au « mouvement d'épaule presque insensible, » dont nous ayons parlé plus haut. Thouvenel nous dit que « le rapprochement des bras et *un certain tour de main, de la part du sourcier*, ne contribuaient pas peu à donner à sa baguette la première impulsion de rotation sur les sources faibles⁵⁷. »

Comme il n'est rien de plus commun, nous le répétons, que de trouver de l'eau en creusant dans le sol, les prophéties de notre hydroscope devaient se réaliser assez souvent, puisqu'il ne répondait pas de l'étendue ni de la profondeur de la couche aquifère.

Ainsi le pâtre du Dauphiné n'était, selon nous, qu'un hydroscope né avec un instinct particulier pour la découverte des sources, parvenu par la pratique de son art à une grande habileté, et qui dissimulait les procédés qui le dirigeaient dans ses recherches : c'était une sorte d'abbé Paramelle, moins la sincérité.

J. Dumas, 2^e édit., Paris, 1857.

⁵⁷ *Mémoire physique et médicinal*, t. I, p. 114.

Les réflexions qui précèdent, le jugement que nous avons cru pouvoir porter sur le secret de Barthélemy Bleton, ôteront une grande partie de son intérêt au récit des expériences auxquelles cet hydroscope fut soumis dans la capitale. Nous devons pourtant les rapporter, ne fût-ce que pour essayer d'éclaircir la confusion extrême qu'elles présentent dans les relations publiées par les journaux de cette époque.

Le *Journal de Paris* du 13 mai 1782, faisait connaître en ces termes les premières expériences auxquelles Bleton fut soumis.

« Nous nous hâtons de faire connaître le résultat des expériences qui ont eu lieu depuis l'arrivée de Bleton à Paris. Elles ont été faites en présence de douze cents personnes, dans le nombre desquelles on peut en citer trois cents de connues pour être capables de bien voir, médecins, physiciens, chimistes, gens de lettres, artistes et amateurs distingués, et surtout éclairés. Le jardin du Luxembourg a servi aux premières expériences, et elles n'ont pas laissé le moindre doute dans l'esprit des témoins... Rien de plus frappant que celles qui ont été faites le jeudi 9, au Château d'Eau et sur une partie de l'aqueduc d'Arcueil sous les yeux de M. Guillaumot, intendant général des bâtiments du roi, accompagné des inspecteurs, du plombier de la ville, des fontainiers ; M. Guillaumot a vérifié, les plans à la main, les largeurs, les angles, les sinuosités, enfin les points, nous dirons presque mathématiques, désignés par Bleton... Sorti du Château d'Eau, Bleton a suivi dans la campagne l'aqueduc d'Arcueil avec une précision telle que, pour nous servir d'une expression de M. Guillaumot, si ce plan venait à se perdre, on le referait sur les traces de Bleton... »

M. le prévôt des marchands, voulant avoir une opinion certaine sur un objet de cette importance, a consenti, accompagné du corps municipal, à répéter, le samedi 11, les expériences du jeudi 9, sur la conduite d'Arcueil, où la régularité des plans et le local permettaient de vérifier sur-le-champ les indications du sourcier. On a eu l'attention de l'éloigner des endroits qu'il avait dû parcourir le premier jour. Ici des expériences ont été telles, qu'à l'exception de deux seuls témoins, qui avaient publiquement avancé qu'ils ne croiraient pas, même en voyant, qu'à cette exception près, sur cinq cents spectateurs, il n'en est pas un qui n'ait été convaincu de la faculté dont est doué Bleton de suivre les eaux souterraines avec la plus rigoureuse précision. Les yeux bandés, la baguette posée sur les doigts, il n'a pas quitté l'embranchement de l'aqueduc. »

Le même journal, dans son numéro du 21 mai, rendait encore compte d'épreuves faites les jours suivants, tant aux environs de Paris, à Passy et à Auteuil, que dans les rues, dans les jardins publics et particuliers de la capitale, notamment au Palais-Bourbon, à l'hôtel du Contrôle général, à l'hôtel de la Police, au Jardin

du roi, au jardin des Tuileries et du Collège de pharmacie. Des ministres, des ambassadeurs, des intendants, des magistrats, des membres de tous les ordres du clergé, de tous les corps savants, un grand nombre d'artistes assistaient aux expériences, que le journaliste résumait ainsi :

« Il est constant que ce sourcier fameux a suivi jusqu'à présent, de notre connaissance, plus de quinze mille toises des conduites, sans avoir jamais commis une seule erreur et sans avoir trouvé, dans le nombre de plus de six mille personnes, un seul témoin compétent qui ait pu faire une objection fondée. Il a été soumis à toutes les épreuves les plus rigoureuses qu'ait pu suggérer l'incrédulité, même l'esprit de parti, et il n'en est résulté que plus de lumières, plus de conviction et plus d'étonnement. »

Arrivons à un document plus authentique, à une pièce qui pourrait passer pour officielle, d'après les noms des savants présents aux expériences qui eurent lieu dans la maison du chimiste Macquer.

Observations faites sur la vertu de Bleton, de sentir l'impression des eaux souterraines coulantes, par MM. Poissonnier, Thouvenel, d'Arcet, Cadet l'académicien, Mitouart, Guillotin et Macquer.

« Le samedi, 25 mai 1782, à dix heures et demie du matin, le baromètre à 28 P. 2 lignes, le thermomètre à 12 degrés, le temps étant assez calme et assez beau, nous, ci-dessus dénommés, nous sommes transportés avec Bleton dans une maison et jardin, rue du Faubourg-Saint-Denis, appartenant à M. Macquer, l'un de nous, et occupée par lui.

« Avant de faire entrer Bleton dans la maison, on lui a bandé très exactement les yeux ; pour être sûr que les yeux étaient bien fermés, on lui a mis un bandeau noir, très fort et doublé en quatre. Par-dessus ce premier bandeau, on en a appliqué un second de toile blanche, plié en cinq ou six doubles, et on a tamponné avec du coton cardé les espaces qui se trouvaient aux deux côtés du nez : on lui a fait traverser un jardin mitoyen avec celui de M. Macquer.

« Arrivé dans ce dernier, Bleton a indiqué plusieurs endroits où il disait être affecté par l'eau souterraine, sur lesquels il a eu des tremblements, etc., qu'on a marqués.

« On lui a fait faire ainsi le tour du jardin, et M. d'Arcet, qui le conduisait, l'a fait passer le long d'une allée sous laquelle est un tuyau de plomb, de deux pouces de diamètre, lequel prenait l'eau d'un réservoir en plomb, et la conduisait à un jet d'eau dans un bassin, duquel on avait ôté l'ajutage, afin que l'eau ne s'écoulât que par un bouille assez gros, sans jaillissement ni bruit.

« *Bleton a parcouru deux fois cette allée sans indiquer qu'il y eût sous lui une eau souterraine coulante.*

« Thouvenel, qui était présent, a dit que, comme le tuyau n'avait que deux pouces de diamètre, il pensait que Bleton, dans ses deux promenades, n'avait pas exactement passé sur le tuyau.

« Sans lui débander les yeux, on lui a donné sa baguette et on l'a conduit successivement sur les endroits qu'il avait fait marquer; la baguette a tourné sur le plus grand nombre, mais elle est restée tranquille sur quelques-uns.

« M. d'Arcet l'a reconduit dans l'allée du tuyau; cette fois la baguette a tourné presque tout le long de l'allée et d'une manière plus marquée dans le voisinage du bassin, à l'extrémité du tuyau.

« Cela est arrivé dix ou douze fois, toujours avec le même effet.

« On lui a fait faire aussi au moins dix à douze fois le tour du bassin, et à chaque tour il n'a pas manqué d'indiquer, par son tremblement, et par la rotation de la baguette, l'endroit de l'entrée du tuyau dans le bassin et celui où était un autre bout du tuyau de décharge de trop-plein, et dans lequel l'eau coulait continuellement, à cause de l'eau que fournissait continuellement le tuyau.

« Dans un grand nombre de tours que Bleton a faits dans le jardin avec la baguette, toujours les yeux bandés, la baguette a tourné sur le plus grand nombre des endroits qu'il avait marquée; mais pourtant pas sur tous.

« Il est à observer que, pendant plusieurs de ces promenades, M. Thouvenel était absent et se tenait dans un jardin voisin.

« Les expériences rapportées ci-dessus ont duré plus de deux heures elles ont été faites à deux reprises, entre lesquelles on a laissé reposer Bleton, sans lui débander les yeux, pendant une demi-heure, dans un jardin séparé, et accompagné de MM. d'Arcet et Guillotin.

« Fait à Paris, ce 25 mai 1781, dans la maison de M. Macquer, et immédiatement après les expériences; ont signé Poissonnier, d'Arcet, Mitouart, Cadet, Guillotin, Thouvenel et Macquer. »

Ces expériences n'étaient pas, on le voit, bien favorables aux facultés hydrosopiques de Bleton, qui avait marché, à plusieurs reprises, sur un tuyau de deux pouces de diamètre servant de canal conducteur pour l'eau d'un bassin, sans reconnaître la présence de l'eau.

D'autres essais furent faits dans l'église et dans le jardin de Sainte-Geneviève. Voici un extrait du rapport qui fut publié à ce sujet, le 16 juin 1782, dans le *Journal de Paris*:

« Sur seize points indiqués d'écoulements non connus, Bleton en a retrouvé huit... Un autre point a été reconnu trois fois et manqué trois fois.

« Sur sept canaux connue et indiquée par Bleton, il en a retrouvé un, savoir: BC, une fois sur quatre; DE, une fois sur quatre. Il l'a suivi en remontant et

non en descendant. FG, alternativement ouvert et fermé, a été indiqué deux fois sur trois... Il a bien senti le canal FO, depuis le point 34 jusqu'au bassin, et une partie du canal KD, jusqu'à la pompe... Il a manqué ce même canal sur la terrasse à côté de la pompe... Le canal de la Colonnade ne lui a fait que de très légères impressions et de temps en temps... Il a passé sur le trop-plein sans s'en apercevoir... Dans une seconde séance, il n'a rencontré que deux fois les canaux, quoiqu'il ait passé sur chacun au moins trois fois les yeux bandés.

«... Il a passé les yeux ouverts sur et le long des canaux sans les discerner.

«Comme on ne pouvait rien conclure de positif, que le sieur Bleton s'était trompé beaucoup, qu'il avait rencontré dans la recherche des eaux, il fallait l'éprouver dans un endroit où l'on fût sûr qu'il n'y avait ni courants, ni canaux, ni sources.

«Cet endroit fut la nouvelle église de Sainte-Geneviève, où l'on fit entrer Bleton en fiacre, *les yeux et les portières fermés*.

«Dans cette nouvelle église, continue le rapport, *Bleton a trouvé des canaux, des sources, de l'eau de tous côtés...* Cependant il est très certain qu'il n'y a point d'eau à plus de cent pieds de profondeur: cet espace étant occupé par la maçonnerie des fondations des voûtes, des canaux de la basse église. Il a répété sur un massif très considérable, qui sert de noyau à l'escalier de la basse église, des expériences, elles lui ont toutes réussi *comme sur le plus fort canal*⁵⁸.»

Ainsi, le sourcier avait indiqué la présence de l'eau en parcourant l'église Sainte-Geneviève; dans un terrain où il n'existait pas d'eau à plus de cent pieds de profondeur, sa baguette avait tourné sur un massif de pierres «comme sur le plus fort canal.»

Thouvenel, qui comprenait toute la gravité de ces faits contre la réalité des facultés hydroscopiques de son *sujet* et contre son système (ce qui lui était plus sensible encore), fit recommencer les expériences dans le jardin de l'église Sainte-Geneviève. Cette vérification, qui eut lieu le 15 juin, fournit des résultats à peu près semblables, mais elle donna lieu de reconnaître que la plupart des canaux qui traversaient ce jardin aboutissaient dans l'intérieur de la maison et pouvaient être ouverts ou fermés par le premier venu étranger aux expériences. Or, pendant la durée des précédentes épreuves, l'*ordonnateur* déclara ne pouvoir affirmer positivement que personne n'eût touché aux robinets des conduites de ces canaux.

Pour la vérification, beaucoup plus importante, que Thouvenel fit quelques

⁵⁸ Voy. les procès-verbaux de diverses expériences qui viennent d'être rapportées dans le *Journal de physique*, année 1782. Guyton de Morveau a donné, dans le *Journal de Nancy*, de curieux détails sur Bleton.

jours après dans l'église, il eut soin de choisir des témoins connus: c'étaient le baron d'Holbach, l'abbé Barruel, Birgier, de Carhuri, Cadet de Vaux, Deyeux, Mitouart et d'autres personnages notables dans les sciences et les lettres. Il paraît que l'on reconnut que «le noyau de l'escalier de la basse église, regardé dans le rapport comme un *massif de maçonnerie*, et sur lequel Bleton avait ressenti les plus fortes impressions, était une voûte en moellons de treize à quatorze pieds d'élévation sur onze à douze de diamètre, et qu'à cette voûte aboutissaient deux grands courants d'air venant de la basse église.» Thouvenel voulut prétendre que ces courants d'*air humide* avaient impressionné et pouvaient impressionner le sourcier comme un courant d'eau. Mais cette explication d'un physicien, trop désireux de faire triompher son système, n'a rien d'acceptable, puisque Bleton avait parlé d'un cours d'eau souterrain, et trouvé de l'eau partout sous un sol où il n'en existait pas jusqu'à cent pieds de profondeur. En résumé, de quelque excuse que l'on ait voulu colorer sa défaite, elle était irrécusable pour des esprits non prévenus, et c'est dans ce sens que la question parut jugée par un public impartial.

Après avoir continué jusque vers le milieu de l'année 1782 ces expériences, purement probatoires, dans les principaux jardins de Paris et dans la banlieue, Bleton commença à se livrer à d'autres opérations plus utiles au point de vue des besoins économiques.

À Versailles, où il fut appelé par l'ordre et pour le service de la reine, il marqua, dans l'espace de deux lieues, aux environs de Trianon, un grand nombre d'endroits, et dans presque tous ceux qui furent fouillés on trouva, dit-on, des écoulements d'eau. Il se trompa pourtant plus d'une fois, et le résultat suivant en est une preuve suffisante. Voici ce qui est rapporté dans un procès-verbal des séances qui eurent lieu le 13 et le 15 juin à Trianon, par ordre de la reine, sous la direction de M. Mique, intendant et contrôleur général des bâtiments de la reine, en présence de MM Guillaumot, intendant général des bâtiments du roi; de Châteaufort; du chevalier de Morange; Richard, jardinier du Petit-Trianon (père du botaniste de ce nom); Henri, dessinateur; Loiseleur et Anseau, fontainiers:

«Bleton indiqua, chemin faisant, et suivit d'un bout à l'autre, quatre traces, qu'il désigna pour être des écoulements d'eau faibles, et qui, connus des assistants et vérifiés par eux, se sont trouvés n'être que des courants d'air humide; savoir une grotte souterraine au milieu du jardin de Trianon, un égout à sec devant une des faces du château, un canal de décharge, à sec, allant de la rivière à un grand fossé; enfin, une voûte souterraine dans le potager.»

Il est juste d'ajouter, pour rétablir la balance, qu'au château de la Bauve, ap-

partenant à la duchesse de Narbonne, on découvrit, une source que Bleton avait indiquée, en présence de Mesdames de France et de toute la cour, que ces divertissements amusaient beaucoup.

À la suite des expériences faites à Trianon devant la reine et qui le mirent à la mode, le sourcier du Dauphiné fut demandé partout. Il alla opérer dans les provinces qu'il n'avait pas encore visitées avant son arrivée à Paris. Parmi les résultats heureux des fouilles entreprises sur ses indications et dont les procès-verbaux ont été dressés, on compte trois sources trouvées dans la terre du marquis de Torcy, dans le bas Poitou; deux sources dans la terre de M. d'Arvelay, près Lagny; une dans le parc de la Ferté-Vidame, appartenant à M. de La Borde; trois dans la terre de Basville, pour le président de Lamoignon; une dans une terre voisine, pour le duc d'Uzès; une à Thun, pour le comte d'Adhémar; deux à Annisy, pour l'évêque de Laon; deux à Saint-Gobain; une autre au château de Thury en Valais. Bleton obtint des succès du même genre à la Chapelle-Serva, près de Chantilly, et à la Selle, près de Versailles. Seulement, le sourcier se trompait presque toujours sur la profondeur et le volume des sources.

Après avoir constaté ses succès, notons les erreurs de notre hydroscope. À Carlepont, près de Noyon; à la terre de Moronvilliers, en Champagne; à celle de Franqueville, en Normandie; à celle de Morfontaine, dans le Soissonnais, et dans quelques autres lieux, des fouilles entreprises sur ses indications formelles et poussées plus bas que la profondeur même qu'il avait indiquée, demeurèrent infructueuses.

Nous n'avons pas besoin de dire que, dans toutes ces explorations, Bleton supprimait avec raison l'accessoire du bandeau et celui des convulsions ou des agitations éprouvées à l'impression des effluves aqueuses. Il procédait comme un sourcier ordinaire, la baguette en main, mais les yeux bien ouverts, et étudiant tout à son aise les dispositions des terrains et des lieux environnants. Comme les chercheurs de sources qui parcourent encore nos campagnes, il rencontrait souvent juste et se trompait aussi souvent.

En 1783, Thouvenel fut chargé par Louis XVI de faire l'examen chimique des eaux minérales et médicinales du royaume. Fidèle, en dépit de la critique, à son système favori et à son *patient*, il emmena avec lui Bleton pour l'aider dans ses recherches, et il assure que le sourcier lui fut d'un grand secours pour trouver la direction des sources et remonter jusqu'à leur point d'émergence. Nous laissons au docteur une conviction qui lui était chère, mais il nous semble qu'il n'était pas besoin pour cela du secours de la baguette.

Comme Thouvenel et Bleton avaient trouvé quelques mines de houille dans leurs explorations, Bleton, à son retour à Paris, fut employé par l'administration

des mines à rechercher la présence des gisements de houille dans les environs de Paris. Ces témoignages de sympathie de la part de l'administration des mines, montrent que Bleton avait su s'attirer quelque estime, et qu'on ne le confondait pas avec la tourbe ordinaire des tourneurs de baguette.

Ce qui parle encore en sa faveur, c'est qu'il donna un démenti au proverbe qui veut que nul ne soit prophète en son pays. Il conserva, en effet, tout son crédit dans le Dauphiné, de l'aveu même de ses concurrents :

«La patrie de Bleton, disait un vénérable prieur, doué lui-même de la faculté hydroscopique, lui accorde une grande considération, tandis qu'elle ne parle qu'avec mépris de Jacques Aymar et de Parangue. Né sans fortune, Bleton tire parti du don qu'il a reçu de la nature et n'est rien moins que charlatan... Voici le plus riche domaine du pays ; c'était, il y a peu d'années, un sol aride qui ne produisait absolument rien. Les sources, le ruisseau que vous voyez, sont des bienfaits de notre compatriote ; ils ont métamorphosé un infortuné en riche propriétaire⁵⁹!»

Il reste, en effet, encore aujourd'hui dans le Dauphiné tant de témoignages de l'habileté de Bleton, qu'on ne saurait lui refuser historiquement la qualité d'hydroscopie.

⁵⁹ Lettre de M. J. M. C. à M. de Salgues, rédacteur du *Journal des Spectacles*, sur la baguette divinatoire.

CHAPITRE VIII

PARANGUE. — PENNET. — LA JEUNE ANGLAISE —
LES HYDROSCOPES DE L'ITALIE

Bien que Parangue n'appartienne pas à la famille des tourneurs de baguette, nous en dirons quelques mots, puisque son nom vient de se rencontrer dans notre récit.

Jean-Jacques Parangue était né vers 1760, près de Marseille, dans le village de *Séon*, ou *Ensen* en provençal. On le voit, dès son enfance, doué de la faculté de découvrir les sources. Il ne se sert point de baguette, et n'est averti par aucune impression intérieure : il n'a d'autres moyens que ses yeux ; mais quels yeux ! « Il y a environ quatre ans, nous dit son panégyriste, l'abbé Sauri, qu'étant assis auprès du feu, il s'écria : *Je suis perdu, je vais me noyer* ; et quitta sa place pour se soustraire à un danger qui n'existait pas. » Il croyait apercevoir de l'eau, et personne n'en voyait.

Plus tard, l'enfant, gardant ses troupeaux, fut souvent saisi des mêmes frayeurs au milieu des champs. Tantôt il se détournait d'un chemin parfaitement sec, disant aux autres bergers que c'était pour n'être point mouillé ; tantôt il faisait inopinément des sauts ou des enjambées, assurant qu'il venait de franchir un ruisseau. Ses camarades se moquaient de lui ; pourtant, ajoute la légende du pays, quand on faisait des fouilles dans les endroits où il avait évité de passer, on y trouvait de l'eau.

Conduit à Montélimar pour explorer les campagnes d'alentour, Parangue y découvrit des eaux souterraines, et les suivit jusqu'aux lieux où elles sortaient de terre. Il en indiqua d'autres sans issue apparente, et que l'on trouva, dit encore la même légende, en creusant aux endroits qu'il avait marqués. Ces épreuves se seraient faites en présence de savants et de médecins, qu'elles auraient transportés d'admiration.

Parangue voyait l'eau à travers la terre, les rochers et la maçonnerie ; mais il ne la voyait pas à travers le bois, le cristal ni le verre. Chose étonnante ! quand il se trouvait sur une source, il apercevait l'eau, et rien sur la terre qui la recouvrait. Mais voici une particularité plus surprenante.

Pour faire ses observations, Parangue, selon l'abbé Sauri, était obligé de fixer les yeux sur la terre et d'enfoncer son chapeau ! La première de ces conditions nous

paraît aussi simple que naturelle, mais nous nous expliquons moins aisément la seconde, le chapitre du chapeau. Heureusement, un autre ecclésiastique vient ici à notre secours. L'abbé de La Roquette contredit l'abbé Sauri sur les deux points qui précèdent. Selon lui, le jeune hydroscope n'avait nul besoin, pour procéder à ses opérations, « d'avoir le chapeau rabattu sur le front, ni les yeux fixés en terre. » Nous voilà délivrés de la difficulté du chapeau, mais toujours bien embarrassés de savoir comment il se servait de ses yeux pour découvrir des sources.

De même que Bleton, Parangue se trompait très souvent sur le volume et la profondeur des eaux. C'est ce qui résulte des affirmations des deux abbés.

L'abbé Sauri n'avait jamais vu Parangue, ce qui ne l'empêche pas de nous en donner une description très minutieuse au point de vue hydroscopique. « Il a, dit-il, les yeux faits comme les autres hommes ; l'iris en est seulement verdâtre et de la couleur de l'eau ; mais son frère a les yeux de même, sans avoir le même talent. » La conclusion naturelle serait donc que cette petite différence entre les yeux de Parangue et ceux du commun des hommes ne peut servir à expliquer sa faculté hydroscopique. Notre abbé s'efforce d'établir, tout au contraire, que Parangue ne doit qu'à la constitution particulière de ses yeux sa subtile et merveilleuse vue. Enfin, Parangue, selon l'abbé Sauri, voit la terre comme les simples mortels quand il n'y a que de la terre ; mais dès qu'il existe de l'eau par-dessous, *elle devient pour lui transparente comme un cristal*. Mais notre auteur est bien malheureux dans l'exemple qu'il prend ici du cristal ; il oublie que son sourcier ne voit les eaux souterraines ni à travers le cristal, ni à travers le verre. Il est impossible de trouver un panégyriste plus inconséquent.

Cette vue phénoménale du sourcier provençal n'était pourtant rien si on la compare à celle d'une jeune Anglaise, contemporaine de Parangue. Voici son histoire telle qu'elle est rapportée dans une lettre de lord Norton à l'auteur anonyme d'une curieuse brochure, qui n'est qu'une parodie spirituelle des miracles attribués aux hydrosopes des deux sexes⁶⁰ :

« Dans la petite ville de Torry, au nord de l'Angleterre, il y a une jeune fille, lynx plus surprenant que votre Marseillais. Cette fille, appelée Jenny, née dans cette île, de Marie Whitte et de Georges-John Lesley, pécheur aisé dans son état, aujourd'hui âgée de dix-neuf ans quatre mois et quelques jours, a la faculté de voir comme on ne l'a jamais eue, je veux dire à travers les terres, tout ce qui s'y

⁶⁰ *Histoire d'une jeune Anglaise, précédée de quelques circonstances concernant l'enfant hydroscopie (Parangue), et de beaucoup d'autres traits et phénomènes les plus singuliers en ce genre, suivis d'un parallèle des rapports que ces phénomènes paraissent avoir entre eux, de quelques vues patriotiques à ce sujet, et d'une manière rien moins que physique d'envisager ces miracles de la nature...* Imprimé à Physicopolis, 1773.

rencontre indifféremment, non seulement les eaux intérieures, mais les métaux, les glaises, les cristaux, les cailloux, les sables, les pierres, etc. Elle sait enfin vous en dire, sans se tromper, les différentes couches, et à quelles distance, épaisseur et profondeur elles se trouvent. Une seule chose lui manque, et c'est un point important, à mon avis : sa vue est bornée par le cristal des eaux, qu'elle ne peut pénétrer, ou qu'elle pénètre du moins très peu en avant. Hors de là, rien n'arrête sa perspicacité, ni une profonde obscurité, ni des murailles épaisses, ni un éloignement considérable. Les habits ni les étoffes ne l'empêchent point de voir au travers le corps humain, ni d'y considérer toutes les parties qui composent le mécanisme intérieur avec leurs diverses opérations. Mais ce n'est pas là encore le merveilleux : ce merveilleux que vous ne pourrez concevoir, que je crois, que j'ai vu, que j'atteste, mais que je ne conçois pas, cependant ; c'est que cette jeune fille, qui pénètre l'intérieur de la tête, ainsi que le reste du corps, y discerne non seulement, et comme à travers un verre blanc, malgré l'enveloppe des méninges, l'ordre dans lequel sont rangées les substances cervicale et médullaire, les corps cannelés, les nerfs optiques, les tubercules quadrijumeaux, la glande pinéale, etc., enfin, la révolution du sang qui, des tissus de la pie-mère, va, revient, pour se décharger ensuite dans les veines jugulaires ; non seulement, dis-je, cette fille étonnante y aperçoit tout cela très distinctement, mais encore, dans cette glande pinéale, elle découvre l'âme pour ainsi dire ; elle y lit très distinctement les pensées de l'individu, de sorte qu'elle vous dira vos desseins, vos réflexions et vos premières idées même, avec la précision et dans l'ordre qu'elles y naissent et s'y rangent. Vous jugez quelle surprise, quelle admiration a dû produire parmi nous une merveille si inattendue et si incroyable ; quelle rumeur parmi nos savants, comme parmi ceux qui ne le sont pas ; et vous savez que ceux-ci forment le plus grand nombre, qu'ils font le plus de bruit, le plus de questions et sont gens qui décident le plus volontiers, ici comme chez vous!... »

Quel sujet de discussions, en effet, pour les savants, les philosophes et beaucoup d'autres ! Mais quel triomphe pour les cartésiens en particulier, que la déclaration de cette jeune fille, non pas seulement hydroscope, mais *introscope*, qui avait vu, ce qui s'appelle vu, l'âme et toutes ses facultés en action dans la glande pinéale, au poste même que leur illustre chef lui avait assigné.

La lettre du prétendu lord Norton se termine par les lignes suivantes, qui montrent que l'histoire précédente n'est qu'une facétie.

« Vous allez me demander si cette fille lynx l'est de naissance ou depuis quelque temps seulement ; si c'est de naissance, comment a-t-il pu arriver qu'elle ait caché aussi longtemps à ceux qui l'environnaient un don aussi rare ? c'est sur quoi je ne m'étendrai aucunement aujourd'hui, par la raison qu'actuellement

on imprime un mémoire fort étendu, bien vu, bien discuté, et où l'on entre dans tous les plus petits détails. Ce mémoire est fait par les soins et sous les yeux de notre société royale de Londres. Dès qu'on pourra en avoir un exemplaire, je ne manquerai point de vous le faire passer tout de suite. Mon premier soin aujourd'hui a été de me hâter de vous en faire part, et que vous fussiez un des premiers à apprendre une nouvelle si intéressante. Au reste, avant de vous faire passer ce mémoire, pour peu qu'il tardât à paraître, je saurai joindre quelques nouveaux détails à ceux-ci, et ceux enfin que je jugerai le plus capables d'intéresser votre juste curiosité à ce sujet.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« De Norton, ce 31 juillet. »

À la fin de la lettre se trouve un *post-scriptum* sur le même ton, qui termine la plaisanterie :

« Post-scriptum.

« L'ouvrage lu, approuvé et achevé d'imprimer, je reçois une nouvelle lettre de Londres, fort étendue et très-circonscanciée. Cette lettre, dont je ferai part incessamment au public, fera l'objet d'un nouveau mémoire. En attendant, voici sur la jeune Anglaise quelques petits détails qu'on sera toujours bien aise de savoir :

« On nous apprend qu'elle a les yeux ronds, petits et vifs ; que la nuit ils sont rouges et ardents comme des lumières ou des charbons. Il est vraisemblable que le feu qu'ils jettent éclaire les lieux obscurs. Ne porteraient-ils pas une lueur suffisante pour éclairer les autres ? C'est ce dont on aurait dû nous instruire. Au reste, on convient que l'iris est d'un rouge pâle, et que la cornée, toujours blanche, est chez elle d'une couleur indéterminée, sur laquelle les savants ne sont pas encore bien d'accord. »

L'anonyme facétieux, qui publie la lettre précédente, termine par une proposition qui lui semble éminemment patriotique, et dont il développe tous les avantages avec une verve ironique. Ayant parlé, dans son opuscule, de Parangue et de la jeune Lesley, ce rapprochement lui a donné l'idée d'un autre, par lequel l'alliance anglo-française aurait pu être établie il y a plus de quatre-vingts ans : c'était d'unir en légitime mariage la jeune Anglaise et le jeune Provençal, en vue d'obtenir par le croisement, une faculté *introscopique*, doublée dans leurs enfants, quadruplée dans leurs petits-enfants, et continuant à s'élever ainsi à chaque génération subséquente issue de la même race. Certes, la France et l'Angleterre, depuis le milieu du dix-huitième siècle jusqu'à nous, ont largement contribué à propager les lumières ; mais que sont les faibles lueurs que ces deux nations philosophiques ont répandues sur le monde, en comparaison des torrents de clartés dont elles l'auraient inondé, si elles s'étaient accordées pour célébrer les justes

noces de Jenny Lesley et de Jean-Jacques Parangue! Mais laissons notre auteur développer lui-même ce thème amusant, dans les *Vues pratiques d'un citoyen ami de l'humanité*.

« Dans l'espace de cinquante années, nous dit-il, ces quatre êtres en produiront trois cents autres, et ces familles en produiront des milliers au bout d'un siècle. En se servant de ces individus lynx, en les dressant tout jeunes et en les employant ensuite suivant leur goût et leur talent, l'État en retirera des services réels dans le gouvernement civil, dans la politique et même dans le spirituel,

« Par rapport à la police, quand ce ne serait que pour découvrir et réprimer les désordres et les fraudes nocturnes : ce fripon de cabaretier, qui la nuit ne s'endort pas, et le lendemain vous vend le *vin de Bourgogne* fait la veille ; pour découvrir, chez cet imprimeur, des éditions de *Hollande* faites à Paris ; chez cet apothicaire, chez cet épicier, comment s'y fabrique le véritable quinquina et le café de Moka, etc., etc.

« Alors, que de délinquants découverts ! et combien la seule crainte de l'être ne corrigerait-elle pas mieux que toutes les sentences et édits contre le vol.

« Pour le spirituel, je voudrais que les premiers titulaires, ceux qui ont à leur nomination et disposition les plus forts bénéfices du royaume, eussent essentiellement à leur gage et service un de ces hommes lynx. Par leur moyen, ces *bénéfices*, c'est-à-dire, *grâces* ou, *récompenses de services rendus à l'Etat*, ne seraient plus, dorénavant, que le prix du mérite et de la vertu. Il serait enjoint aux supérieurs temporels des maisons religieuses d'en avoir aussi à leur suite par ces yeux, ils verraient que tout ce qui se passe dans ces maisons de retraite et de pénitence n'est pas toujours exemplaire ni religieux.

« Un nombre de ces yeux clairvoyants *introsopes* ne serait point inutile à la cour, où les compliments sont faux comme des *Éloges académiques*, où les souhaits ne sont pas plus vrais, où tout est plâtré, recouvert. Ce n'est pas qu'il n'y ait de belles âmes et pleines de franchise, ni qu'on ne rencontre, parmi des..., un Soubise, un Nivernais, un La Vrillière, et quelques autres, mais ils y sont rares. Que de gens du coup se trouveraient démasqués et sots ! D'un autre côté, la vertu et le vrai mérite y brilleraient dans tout leur jour et dans tout leur éclat. O vous, princesse auguste, princesse admirable, que de vertus, que de bienfaits cachés aujourd'hui à tous les yeux par trop de modestie, se trouveraient alors, malgré, vous, en évidence ! Alors, cette circonstance, défavorable à beaucoup d'autres, ne ferait que confirmer nos sentiments à votre égard ; et elle prouverait à tout l'univers que cette physionomie où brillent la douceur, l'affabilité, la sérénité, l'hilarité même, est le miroir de votre âme, où règnent l'humanité et la bienséance...

« Il est évident et démontré que de ces alliances lynx il résultera dans tout le

royaume des avantages considérables et sans nombre. Il est clair que ces yeux introsopes exerçant leur censure, que, ces yeux répandus dans la société et s'y multipliant, les abus, les désordres, les fraudes et délits y diminueront en proportion. Il est certain que les vices en seront corrigés et les mœurs réformées. L'avare ne pourra plus cacher son trésor, ni le voleur receler ses faits criminels. Partant, plus de désordres, de vices, de crimes, plus d'auteurs jaloux, d'héritiers avides, de procureurs intéressés, de marchands frauduleux. L'envieux, l'hypocrite, le malfaiteur seront forcés de ne plus l'être; je dis plus, les méchants seront forcés, malgré eux, d'être bons. Puisse cette révolution, si surprenante et si désirable, ne pas tarder à s'effectuer et les hommes devenir judicieux, vrais, sincères: qu'ils ne soient plus contentieux mais amis et frères. Puisse cette merveille mettre le comble au règne du meilleur des rois, à ce règne le plus étonnant d'ailleurs et le plus fécond en événements. Avec ces télescopes vivants, ce monarque bien-aimé verrait que ce surnom que la nature lui a donné, n'est pas un vain titre; que s'il a des entrailles de père, ses Français ne composent qu'une seule famille, que leurs fortunes, leurs rangs, leurs biens sont à lui, et que s'il est le prince le plus ami de la paix, de l'humanité et de la bienfaisance, il est assuré d'avoir le peuple le plus attaché à son maître⁶¹. »

Le docteur Thouvenel ne parle pas de cette Anglaise, ce qui nous montre encore que la jeune Lesley n'est que la fille innocente de l'imagination enjouée de l'écrivain dont nous venons de citer quelques pages. Il parle de Parangue, mais sans de grands détails, et seulement pour le mettre au rang des victimes de l'incrédulité systématique des physiciens en matière de merveilleux. Il leur reproche de l'avoir condamné trop lestement et sur un faux énoncé, ou d'après une fausse interprétation des faits, conçue à deux cents lieues de la scène où ils s'étaient accomplis. Cependant Thouvenel, qui était également fort éloigné des mêmes lieux, et qui n'avait été témoin d'aucune des expériences de Parangue, ne faisait aucune difficulté de raisonner sur leurs résultats, qu'il croyait favorables à son hypothèse.

« Ne trouvera-t-on pas, nous dit-il, que l'impression produite par des eaux souterraines sur le corps de ce prétendu hydroscope, et dont l'aboutissant principal paraît être sur les organes de la vue, par suite d'un mécanisme facile à concevoir d'après la distribution des nerfs, notamment des grands inter-costaux; ne trouvera-t-on pas, dis-je, que cette impression, sans doute bien distincte de la vraie vision intuitive, à l'égard des objets extérieurs, est en tout comparable et dépendante du même principe que l'impression observés sur le corps des autres sourciers, et dont le sentiment se porte, chez l'un sur les poumons, chez l'autre

⁶¹ *Histoire d'une jeune Anglaise*, p. 63-73.

sur les intestins, tantôt sur le diaphragme ou sur le cardia, tantôt sur le gosier ou sur tous les extérieurs? »

On voit que Thouvenel est ici bien plus systématique que tous les physiiciens qu'il accuse.

À l'époque de la Révolution, la reconnaissance que lui inspirait le souvenir des missions scientifiques dont le gouvernement de Louis XVI l'avait chargé, porta le docteur Thouvenel à émigrer. Nous le trouvons en Italie, en 1790, en compagnie d'un autre hydroscope nommé Pennet, Dauphinois comme Bleton et presque aussi bien doué. Heureux d'avoir rencontré un second exemplaire du *patient* qui avait tant souffert pour sa gloire, Thouvenel le promène de ville en ville pour propager son système, et le soumet, comme son précédent compagnon, à toutes sortes d'expériences, auxquelles assistèrent, dans diverses villes de l'Italie, les savants les plus distingués, les Spallanzani, les Amoretti, les Fortis, etc.

Pennet eut en Italie des fortunes très diverses. Après avoir étonné Spallanzani dans ses premières expériences, il ne tarda pas à être jugé plus sérieusement par ce grand physiologiste. Ce retour de Spallanzani sur sa première impression, lui attira les colères et les foudres des partisans de l'hydroscope. Les détails de cette discussion, qui a perdu aujourd'hui une partie de son intérêt, nous ont été conservés par Fortis, dans une lettre de Spallanzani, imprimée dans son ouvrage sur l'*Oryctographie de l'Italie*⁶². Pennet, avec sa baguette, avait retrouvé trois tas d'écus enfouis dans le jardin de Fortis, à Chiazza, et reconnu une mine de soufre, de l'argent, des casseroles enterrées et un aqueduc souterrain. Mais il avait échoué pour des dépôts de fer et de cuivre que l'on avait enfouis.

C'est à Paris, devant Spallanzani, et le P. Bartetti, professeur de physique de cette ville, que Pennet avait obtenu cet heureux résultat qui avait bien disposé Spallanzani en sa faveur. Mais peu après, comme nous l'avons dit, ce dernier se prononça nettement contre la réalité des facultés hydroscopiques de Pennet. Fortis, en publiant dans son ouvrage la lettre de Spallanzani qui contient ce jugement, l'accompagna d'une note ainsi conçue :

« On n'aurait jamais prévu que Spallanzani eût pu se refuser à entreprendre ces mêmes nouvelles expériences dont il paraissait désirer de diriger les appareils, et qu'il répondît par une *diatribe atroce* aux procédés, toujours honnêtes, du docteur Thouvenel. Cette diatribe a fait le plus grand tort, dans l'esprit des hommes probes et sensés, au célèbre professeur de Pavie, et n'a rien prouvé contre le savant français. »

⁶² *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle et principalement à l'oryctographie de l'Italie*, par Albert Fortis; 1802, t. I, p. 198 et suivantes.

Mais l'échec éclatant éprouvé par le rbdomante Pennet, dans des expériences faites à Padoue, devant une commission de savants, parfaitement disposés à rechercher la vérité, vint justifier pleinement la seconde opinion de Spallanzani. Les épreuves durèrent trois jours. Le premier jour, Pennet se promena pendant deux heures dans un jardin qui renfermait des dépôts métalliques, sans pouvoir jamais rien indiquer. On avait enfoui quatre masses métalliques et mille livres de houille : Pennet ne put trouver les métaux et n'indiqua la houille qu'avec beaucoup de peine. On recommença le lendemain et l'insuccès fut tout aussi complet. Enfin, le troisième jour, on avait entassé trois dépôts métalliques : il ne trouva pas le premier, qui était un amas de plomb, et ne tomba pas exactement sur le second, mais il trouva le troisième.

« On fit une troisième tentative, nous dit Fortis, malgré l'état de l'atmosphère, qui s'opiniâtrait à être orageux, quoique un peu moins que les jours précédents, dans le jardin du noble Vénitien Battagia, où s'était réuni un grand nombre de curieux. On y avait préparé trois dépôts, dont les masses étaient considérables... Pennet manqua absolument le premier, qui était de plomb, il indiqua le second sur un espace égal à trois diamètres du dépôt lui-même, c'est-à-dire sur une ligne d'environ trois pieds, en disant : *Je sens de ce point à cet autre*. Il marqua le troisième avec une précision centrale et devenue juste. Le terrain labouré et ratissé, sur lequel le sourcier devait faire son épreuve, avait huit cent quarante pieds carrés de superficie. Vous jugerez, mon savant ami, si cette réussite peut mériter la qualification d'heureuse ou de malheureuse. »

Le savant ami, c'est-à-dire Spallanzani, décida que l'épreuve de ces trois jours d'expérience était malheureuse pour le rbdomante.

Pennet ne fut pas plus favorisé à Florence. M. Biot rapporte, dans un article du *Journal des savants*, le trait suivant, dont Thouvenel ne fait aucune mention dans son livre.

« Il y avait à Florence, dit M. Biot, un lieu fermé que l'on préparait pour une expérience décisive. Il contenait 90 petites divisions, dans cinq desquelles on avait caché des métaux. Après huit jours de beau temps et de sécheresse, circonstances exigées par M. Thouvenel pour la réussite de l'expérience, on décida qu'elle serait faite le lendemain. Pendant la nuit qui précédait ce grand jour, Pennet passa avec une échelle dans l'enclos désigné, sans doute pour s'assurer qu'on ne voulait pas se moquer de lui et qu'il y avait réellement de l'argent caché. Mais, par malheur, il fut observé justement par une des personnes qui l'avaient soupçonné d'imposture. On retira l'échelle, et cette aventure eut une si grande publicité, que Pennet perdit à Florence tout son crédit. M. le médecin Thouvenel

ne put nier la fatale histoire, mais il se justifia en disant que le défaut de moralité de Pennet n'avait aucun rapport avec sa faculté physique⁶³. »

Là ne se bornèrent pas, en Italie, les expériences sur les facultés hydroscopiques des sourciers, dont le nombre s'accrut bientôt dans une singulière proportion.

Dans les *Mémoires* de Fortis, cités plus haut, on trouve, parmi les correspondances relatives à ce sujet, une lettre écrite de Pomaro, le 28 septembre 1800, par Charles Amoretti, qui nous fait connaître comme hydroscopes un de ses parents, septuagénaire, Amoretti, son neveu Jérôme Amoretti, la dame Gandolf, la famille Belloni, enfin, un enfant du peuple nommé Anfossi, âgé de dix ans, que Charles Amoretti prit pour domestique, et qu'il soumit, dans ses voyages, à un grand nombre d'épreuves. Amoretti dit, dans cette lettre, que l'eau, le charbon et la houille affectent le jeune Vincent Anfossi d'une sensation de chaleur à la plante des pieds, tandis que les pyrites, le sel, lui font éprouver une sensation de froid :

« Je crois à propos d'ajouter, dit Amoretti, que la baguette entre les mains de Pennet et de ceux qui la soutiennent sur les deux index, tourne en dehors quand ils sont sur l'eau, sur le fer et sur le charbon de terre, substances qui donnent à Anfossi une sensation de chaleur ; elle tourne en dedans quand ils sont sur la pyrite sulfureuse ou tel autre minéral qui leur donne la sensation froide. À Anfossi même, et à tous ceux qui empoignent la baguette, celle-ci tourne également en dehors sur la sensation froide, si, au lieu de faire entrer la baguette dans le poing, par le petit doigt, en tenant le dos de la main vers la terre, on la fait entrer par le pouce, en tenant le dos de la main vers le ciel. Les physiologistes, les anatomistes, les galvanistes, chercheront la raison de ce phénomène. »

Ajoutons, pour terminer la liste des hydroscopes en Italie, qu'un jeune homme nommé Campetti, qui habitait sur les bords du lac de Garde, aux confins de l'Italie et du Tyrol, se reconnut la faculté de découvrir les sources au moyen de la baguette, après avoir vu Pennet s'en servir lorsqu'il passa dans son canton en compagnie de Thouvenel. Le chimiste Ritter emmena Campetti à Munich, en 1806, pour le soumettre à ses observations, et il devint aussi un sujet d'étude pour Schelling et François Baader.

La curiosité et l'intérêt que tous ces hydroscopes excitèrent parmi les savants de l'Italie, le désir qu'éprouvaient les physiologistes et les physiciens de s'assurer de la réalité des phénomènes annoncés par ces individus, et l'on peut même dire

⁶³ Biot, *Mélanges scientifiques et littéraires*, 1857, t. II, p. 80. — M. Biot aurait bien dû dire où il a pris cette histoire. Pennet, obligé de fouiller tout le clos pendant la nuit, aurait donc pu espérer qu'un tel travail, non plus que ses piétinements, ne laisseraient, le lendemain, aucune trace révélatrice ?

les dispositions favorables dans lesquelles se trouvaient les savants Italiens pour les accueillir et les étudier, s'expliquent facilement quand on sait qu'à cette même époque les découvertes de Galvani remuaient toute la physiologie. Galvani, par ses immortelles expériences, avait rendu presque probable l'existence dans les corps vivants, d'un courant électrique se manifestant par des effets physiologiques jusque-là inconnus. Ces circonstances concouraient donc à disposer les esprits à accepter, ou du moins à soumettre sérieusement à l'observation, les phénomènes offerts par les hydrosopes. Mais sur une pareille matière, il était bien difficile alors de se former une opinion rigoureuse. Les savants ne purent réussir à se mettre d'accord sur la valeur des expériences, même pour celles qui réussissaient le mieux. Il y eut des affirmations enthousiastes et des négations obstinées, des retours soudains, des démentis audacieux; et puis, une épaisse mêlée de procès-verbaux, de rapports, d'articles de journaux, de panégyriques et de diatribes, enfin tout ce que l'on avait vu en France au sujet de Bleton. L'histoire de la baguette divinatoire au dix-huitième siècle, finit au milieu de cette controverse, que nous nous contentons d'indiquer, et que nous ne pourrions décrire qu'en répétant ce que nous avons déjà raconté ailleurs avec tous les détails nécessaires.

Cette lutte a bien fini, du reste, puisqu'il en est sorti un bon essai critique, publié sous le titre de *Rabdomancie*, par Charles Amoretti.

CHAPITRE IX

MANIÈRE DE FAIRE USAGE DE LA BAGUETTE DIVINATOIRE — THÉORIES ET EXPLICATIONS DE SES MOUVEMENTS — OPINIONS THÉOLOGIQUES — THÉORIE DES CARTÉSIENS

Le dix-neuvième siècle commence : dès ce moment la baguette divinatoire va moins occuper les esprits, mais, en revanche, les savants qui vont en faire l'objet de leurs études seront assez heureux pour dissiper le surnaturel que les siècles précédents avaient rattaché à ce phénomène et pour en donner une explication satisfaisante.

Avant d'aborder les théories que l'on a successivement proposées pour se rendre compte du mouvement de la baguette, et afin d'arriver ainsi historiquement à l'explication rationnelle qui a été trouvée de nos jours, il importe de faire connaître les divers préceptes que les adeptes de la baguette ont établis pour rendre possible l'exercice de ses vertus. Ces préceptes, que nous allons successivement indiquer, se rapportent à la *matière de la baguette*, à sa *préparation*, à la *manière de la tenir*, à la *direction de ses mouvements*.

Matière de la baguette. — C'était anciennement une grande question à décider de quelle espèce de bois la baguette divinatoire devait être composée. On préférait, en général, le coudrier, et à son défaut, le saule, l'aune ou le frêne. Quelques érudits tenaient pour l'amandier, à cause du bâton de Moïse qui avait fleuri sous la tente. Tous ces bois, légers et d'un tissu très perméable, continuèrent d'être recommandés, tant qu'on s'imagina que leur mouvement sur les sources était produit par les vapeurs aqueuses dont ils s'imprégnaient. À l'époque où l'on expliquait le mouvement de la baguette par sa sympathie ou attraction pour les divers métaux, pour l'eau et les fossiles minéraux, c'est-à-dire au moyen âge, on exigea pour chaque baguette une matière spéciale, selon la nature de l'objet qu'elle devait faire découvrir. Mais depuis cet avocat de Rouen, Le Royer, auteur du *Traité du bâton universel*, pour qui tout était baguette divinatoire, même un *tronc de chou*; après Aymar et les tourneurs du Dauphiné, qui se servaient d'une baguette quelconque, de bois, de métal ou d'autre chose; enfin après Bleton, qui se passait même de toute espèce de baguette, cette question de matière fut tranchée, ou pour mieux dire emportée, et avec elle tous les systèmes théoriques et explicatifs qui s'y rattachaient.

Préparation de la baguette. — Suivant Agricola, les mineurs allemands ne se servaient jamais de la baguette qu'ils ne l'eussent enchantée (*virga incantata*), par des vers qu'ils récitaient et par quelques cérémonies cabalistiques. Quelquefois la cérémonie affectait une forme religieuse : on récitait une petite oraison dévote pour la bénédiction de la baguette. En outre, la baguette elle-même devait présenter certains caractères exigés, et avoir été coupée, d'un seul coup, à l'heure planétaire de Mercure (*virga avellana debet uno ictu incidi, die Mercurii, ortu solis*). Ceux qui voulaient sept baguettes différentes, à cause des sept métaux et des sept planètes admis au moyen âge, demandaient, de plus, qu'elles fussent coupées toutes sous les divers aspects du ciel. L'abbé de Vallemont, dans sa *Physique occulte*, nous représente, dans sept figures gravées, les constellations ou conjonctions célestes sous lesquelles il faut couper les sept baguettes. Il invoque à cet égard les sept préceptes donnés par « l'Allemand, auteur de la *Restitution de Pluton*, » c'est-à-dire par le baron de Beausoleil, et aussi par Basile Valentin.

« Comme l'observation du temps où il faut couper la baguette, nous dit l'auteur de la *Physique occulte*, se peut expliquer et soutenir par quelque endroit, je vais donner ici les sept sortes d'aspect sous lesquels Basile Valentin veut que l'on coupe, autant qu'il est possible, les sept métaux. Chacun y aura autant d'égard qu'il voudra. Ce qu'il y a de vrai, c'est que l'Allemand (le baron de Beausoleil) tenait ferme sur la nécessité d'observer certains aspects pour réussir dans la recherche des métaux. Il n'y a pas plus de superstition à couper la baguette pour les sources et les minéraux dans les mois de juillet, d'août et septembre, qu'il n'y en a à couper le bois pour bâtir en un temps plutôt qu'un autre. Ce sont des observations faites par les anciens, fondées sur de longues expériences⁶⁴. »

Certains minéralogistes prétendaient qu'on devait couper la baguette de préférence dans les mois chauds, quand la sève est le plus abondante, en juillet, août et septembre ; c'est ce que nous dit l'abbé de Vallemont dans le passage qui précède. Il fallait encore, suivant quelques autres, qu'elle fût coupée par la main de la personne même qui devait en faire usage.

Dans la préparation de la baguette rentre aussi la forme qu'on lui donnait. La plupart choisissaient une baguette fourchue, ou tout au moins formant crochet à l'une de ses extrémités ; d'autres, suivant le procédé des Allemands, prenaient une petite baguette droite, d'un seul jet, sans nœuds, la divisaient en deux, et creusant un des bouts, taillaient l'autre en pointe, afin de pouvoir l'enchâsser dans le premier ; c'était la baguette articulée ou le *fuseau magique*. Mais les grands tour-

⁶⁴ *La Physique occulte, ou Traité de la baguette divinatoire*, t. II, p. 158, 159

neurs, surtout ceux des derniers temps, s'accommodèrent d'une simple baguette, sans courbure ni crochet, un peu arquée vers le milieu, ou même toute droite.

Manière de tenir la baguette. — Il y eut à cet égard de grandes diversités selon les temps, les pays, les individus, mais surtout selon les formes des baguettes adoptées. Par exemple, tout le procédé commun à ceux qui se servaient de la baguette fourchue, consistait à prendre de chaque main une de ses branches, de telle sorte que le dessus des mains fût tourné vers la terre; mais ceux-ci la tenaient élevée, la pointe en haut, ceux-là, couchée, la pointe en bas, et d'autres, dans une position moyenne, la pointe à l'horizon.

La baguette articulée se portait horizontalement, les deux extrémités pressées entre les index de la main.

La baguette unie, c'est-à-dire semblable à une canne ordinaire, était également tenue dans une position parallèle à l'horizon, les deux bouts entre les mains du tourneur qui la courbait légèrement. La baguette unie se portait encore horizontalement, mais dans quatre conditions différentes :

On la faisait poser par les deux bouts ou sur l'index, entre l'index et le pouce de chaque main, ou sur les index seulement, les pouces abaissés; par le milieu ou sur la paume de la main en équilibre, ou sur le dos de la main également en équilibre.

Des tourneurs trouvèrent ou admirèrent d'autres variantes, que la défiance du public leur imposa. N'oublions pas ceux qui, opérant par une des manières qu'on vient de décrire, se faisaient serrer fortement les poignets ou ramener les mains derrière le dos.

Mouvement de la baguette. — Les mouvements de la baguette n'étaient guère moins variés que ses formes et que les manières de la tenir. Elle s'inclinait, lorsqu'elle ne posait que sur une main, par son milieu; elle tournait sur son axe, quand elle était supportée par ses deux bouts sur les index. Si c'était une baguette fourchue, qui pouvait prendre, comme on vient de le voir, trois positions différentes, il y avait aussi trois cas possibles dans ses mouvements. Si le tourneur la tenait la pointe en haut, elle s'inclinait vers la terre; lorsqu'il la tenait vers la terre, elle se redressait en haut, et s'il la tenait horizontalement, elle tournait d'un côté ou de l'autre.

Après cet exposé de la manière de faire usage de la baguette, nous pouvons aborder les théories qui ont été successivement proposées pour expliquer ses mouvements.

Lorsque, à la fin du dix-septième siècle, l'Église et la philosophie eurent à s'expliquer sur le mystère des mouvements de la baguette, elles ne trouvèrent d'autre expédient, pour s'en rendre compte, que de le rapporter à l'action du diable. En

1689, un savant oratorien, le P. Lebrun, l'éminent auteur de *l'Histoire des pratiques superstitieuses*, fut justement préoccupé des effets de la baguette divinatoire, qui commençait à prendre de l'importance, grâce au nombre considérable de sourciers qui exploitaient l'ignorance et la crédulité des campagnes, il adressa, sous forme de lettre, une sorte de demande ou de consultation philosophique à Malebranche, pour connaître son sentiment sur cette question.

Malebranche aurait admis, peut-être, comme une possibilité de l'ordre naturel, que la baguette tournât sur les métaux et sur les sources; mais quand il apprit que, dans le Dauphiné, elle tournait sur les larcins et sur les voleurs, sur les bornes et surtout sur l'absence des bornes, il se refusa à admettre la réalité de semblables phénomènes. Ne pouvant, par le secours de la seule raison, expliquer de tels effets lorsqu'ils étaient dûment attestés, il les attribua à l'intervention du démon.

« Le démon s'est coupé, écrit l'illustre auteur de *la Recherche de la vérité*, dans sa réponse au P. Lebrun, il a découvert tous ses artifices; car il est visible qu'il a agi par degrés, et que, non content de ce premier usage de la baguette, il est venu jusqu'au point que vous me mandez. Ainsi, puisque c'est le même auteur qui a perfectionné son ouvrage, on ne peut, on ne doit condamner une partie des usages de la baguette sans les condamner tous; car on doit avoir une horreur générale de tout ce qui vient de celui que Dieu a frappé d'anathème éternel. »

Deux savants prêtres, le célèbre abbé de la Trappe, François-Armand-Jean de Rancé, et l'abbé Pirot, chancelier de l'Église et de l'Université de Paris, raisonnèrent et conclurent comme Malebranche. Le P. Lebrun⁶⁵, qui avait vu les faits sur lesquels prononçaient ces théologiens, abonda aussi dans leur sens, mais non sans quelque hésitation: il aurait voulu ne faire porter la condamnation que sur l'emploi de la baguette dans la recherche des choses morales, et réserver la question de son emploi pour la recherche des sources et des métaux.

Il est bien à regretter que, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, des hommes d'une si haute intelligence, appelés à se prononcer sur le phénomène de la baguette, s'en soient surtout occupés au point de vue théologique. Ils posèrent tout d'abord la question entre Dieu et le diable. Ayant prouvé, à leur manière, que le ciel ne pouvait être pour rien dans le mouvement de la baguette, ils l'attribuèrent à l'enfer par une conclusion forcée, et ne s'inquiétèrent plus dès lors que de délivrer les personnes pieuses de ce don funeste, qui ne pouvait provenir que d'un pacte implicite avec le démon. Cette préoccupation de l'enfer et du ciel est regrettable chez ces philosophes, car, en les détournant d'un examen

⁶⁵ *Histoire des pratiques superstitieuses*, t. III, p. 173.

approfondi du phénomène, elle nous a fait perdre l'explication naturelle qu'ils en auraient donnée, et l'on sait s'ils argumentaient puissamment quand ils ne philosophaient pas en l'air. Écoutons Malebranche argumenter contre la réalité des effets moraux de la baguette.

« Il est visible que les causes matérielles n'ayant ni intelligence, ni liberté, elles agissent toujours de la même manière, dans les mêmes circonstances des corps ou dans les mêmes dispositions de la matière qui les environne, et que, dans les causes purement matérielles, il n'y a point d'autres circonstances qui déterminent leurs actions que des causes matérielles; cela est certain par l'expérience et même par la raison que les corps n'ont ni intelligence, ni liberté; et qu'ils ne sont mus que lorsqu'ils sont poussés, et qu'ils ne peuvent être poussés sans être choqués et pressés par ceux qui les environnent. De là il est évident :

« 1° Que l'intention que le devin a de trouver de l'argent ne peut déterminer le mouvement de la baguette vers l'argent et empêcher son mouvement vers l'eau, si elle y était véritablement déterminée par l'action d'une source; car cette intention ne change point les circonstances matérielles de la baguette et de l'eau.

« 2° Une chose dérobée demeure toujours la même que devant, et les crimes du voleur ne changeant point le corps, ou le changeant également par des remords de différents crimes (car quelque supposition que l'on fasse, que ces remords troublent l'esprit, changent le corps, il est évident que le remords d'avoir volé une poule ne peut agir dans l'esprit tout d'une autre manière que le remords d'avoir dérobé une canne), il est clair que la baguette ne peut se tourner vers le larcin ou le voleur de ce qu'on cherche, sans l'action d'une cause intelligente.

« 3° La convention de ceux qui prennent une pierre pour borne de leurs héritages, ou qui cessent par un accord mutuel de lui attribuer cette dénomination, n'en changeant point la nature, il est ridicule d'attribuer l'effet physique du tournoiement de la baguette à la qualité de la pierre⁶⁶. »

On ne peut ni mieux penser ni mieux dire; cette argumentation avait confondu d'avance les habiles impostures par lesquelles Aymar vint, trois ans plus tard, affronter le public et les juges de Lyon.

L'abbé de la Trappe et le chancelier Pirot partagèrent ces sentiments de Malebranche; mais ils auraient dû s'arrêter là tous les trois, et n'ayant pas même essayé d'expliquer le mouvement de la baguette par une cause naturelle ou de découvrir les fourberies qu'elle cachait, ils n'étaient nullement fondés à imputer ce mouvement à l'intervention du diable. Le P. Lebrun était plus logique en vou-

⁶⁶ Réponse de l'auteur de *La Recherche de la Vérité* à la première lettre du P. Lebrun. (*Histoire critique des pratiques superstitieuses*, t. III, p. 142-144.)

lant séparer les effets moraux de la baguette de ses effets sur les objets matériels : « Quoique vous portiez le même jugement des eaux et des métaux, que des bornes d'un champ et des vols, je vous prie, répondit-il à Malebranche, d'agréer que je les distingue présentement⁶⁷. »

La controverse en était à ce point, lorsque parut Jacques Aymar qui rétablit la question dans son intégrité, mit la théologie et les théologiens en déroute, et les remplaça par les savants pour l'explication du phénomène. D'ailleurs, le dix-septième siècle expirait, et le diable devenait un argument usé. La théorie religieuse fut dès lors remplacée par une théorie philosophique.

Au commencement du dix-huitième siècle, le cartésianisme régnait sans partage dans les écoles. On voulait trouver dans Descartes, comme on avait voulu trouver précédemment dans Aristote, l'explication de tout, même de l'impossible. Les deux médecins de Lyon, Garnier et Chauvin, à qui l'on doit le récit de l'affaire de Jacques Aymar, admettant la réalité des impressions du sourcier dauphinois, les expliquèrent, sans embarras, par les agents admis dans la philosophie cartésienne, c'est-à-dire par la *matière subtile*, les *petits corps*, les *esprits animaux* et les *tourbillons*⁶⁸. Ainsi les idées de Descartes servirent, chose étonnante ! à défendre des superstitions et des chimères, et l'on vit se réaliser une prédiction bien extraordinaire de Bayle sur le sort réservé à la philosophie nouvelle :

« Qui croirait, avait dit le grand critique, que la philosophie de M. Descartes, qui avait été le fléau des superstitions, doive être le meilleur appui des astrologues et des faiseurs d'enchantements ? Néanmoins, il n'est pas hors d'apparence qu'on verra cela tôt ou tard. L'homme n'est pas fait pour se pouvoir passer de ces choses ; si on l'en détache par quelque côté, il a cent ressources pour y revenir... Ainsi je ne doute pas que l'on ne se serve un jour de cette philosophie pour prouver non seulement la vertu des talismans et des anneaux constellés, mais aussi toutes les opérations magiques⁶⁹. »

Bien que le génie de Descartes nous semble fort innocent de cette profanation de sa pensée, il est certain que ses *atomes* et ses *corpuscules* servirent à expliquer l'aventure de Jacques Aymar. Les docteurs Chauvin et Garnier, dans les lettres que le P. Lebrun nous a conservées, n'avaient, au fond, proposé que des hypothèses ; elles furent reprises par l'abbé de Vallemont, qui, dans sa *Physique occulte* ou *Traité de la baguette divinatoire*, les érigea en raisons démonstratives. Nous allons

⁶⁷ Difficulté proposée à l'auteur de *la Recherche de la Vérité*. — (*Histoire critique des pratiques superstitieuses*, t. III, p. 150.)

⁶⁸ Lettre de M. Chauvin à Mme la marquise de Senozan. (*Histoire critique des pratiques superstitieuses*, t. III, p. 1-45.)

⁶⁹ *Nouvelles de la République des Lettres*, 1686.

résumer ici, aussi brièvement que possible, cette singulière *théorie des corpuscules accusateurs*, mais nous conseillons aux personnes curieuses de s'édifier sur l'absurdité profonde de ces rêveries surannées, d'en lire le texte dans l'ouvrage original où elles se trouvent développées au grand complet.

D'après l'abbé de Vallemont, qui s'appuie sur les autorités médicales des docteurs Chauvin et Garnier, il s'échappe sans cesse de notre corps, par la *transpiration insensible*, des particules matérielles, qui s'élèvent dans l'air et suivent une direction verticale. Chemin faisant, ces particules rencontrent la baguette; celle-ci s'imprègne de ces émanations, qui la déterminent soit à s'élever, soit à s'abaisser, pour prendre une ligne verticale parallèle à celle que suivent les corpuscules en s'élevant dans l'air. Mais cette action n'expliquerait, tout au plus, que le mouvement de la baguette fourchue; pour les autres baguettes, qui ne s'élèvent ni ne s'abaissent, mais qui tournent, il fallait ajouter quelque chose. L'abbé de Vallemont ne trouve rien de mieux que d'associer à cette action le tourneur lui-même, comme un intermédiaire indispensable. Celui-ci, recevant sa part des effluves corpusculaires, les communique par les pores de sa peau, à la baguette, qui dès lors se met à tourner entre ses mains.

S'il faut en croire l'abbé de Vallemont, non seulement le tissu de la peau diffère d'un individu à l'autre, mais encore il n'est pas le même chez les divers tourneurs. C'est en raison de cette différence dans la contexture de la peau, que certains tourneurs sont aptes à recevoir telle ou telle impression qu'un autre ne peut éprouver, et réciproquement. Mais la complexion d'Aymar le rendait propre à recevoir toutes sortes d'impressions sans jamais les confondre entre elles. Pour expliquer cette faculté merveilleuse, l'abbé de Vallemont admet qu'il y a une différence de forme dans les effluves corpusculaires qui s'exhalent des eaux, des minéraux, ou du corps des voleurs, de celui des assassins, des femmes et des filles légères, des reliques, des bornes, etc. Il reconnaît donc l'existence de la *matière aqueuse*, de la *matière larronnesse*, de la *matière meurtrière*, etc. Ces corpuscules, ces diverses matières subtiles affectaient, chacun à sa manière, le corps d'Aymar, mais il ne recevait d'impression violente et véritablement douloureuse que de la *matière meurtrière*; la *matière larronnesse* même ne lui causait aucune sensation désagréable. Cela tenait, toujours selon l'abbé de Vallemont, à ce que les remords du voleur sont incomparablement plus légers que ceux de l'assassin! C'est le trouble, la terreur que celui-ci éprouve, c'est l'horrible inquiétude où il vit, qui produisent des perturbations analogues dans sa constitution physique et par suite dans les atomes de *matière meurtrière*, qui, transpirant de son corps, viennent impressionner douloureusement le corps d'Aymar, traversé par le tourbillon de ces atomes lorsqu'il suit la piste du meurtrier. Combien ton ombre

dut gémir, ô Descartes, de voir ta doctrine ainsi accommodée par cet intrépide raisonneur!

Un sujet aussi complet que Jacques Aymar était fait pour donner de grandes tortures à cet excellent abbé, qui s'était chargé de l'expliquer tout entier. On vient de voir, par les expressions de *matière larronnesse*, *matière meurtrière*, que la philosophie de notre abbé distinguait bonnement partout où le charlatan s'était vanté de distinguer. Sans doute l'abbé de Vallemont avait trouvé des qualifications spéciales pour toutes les matières subtiles que percevait le corps du devin, mais nous serions curieux de savoir comment il qualifiait les corpuscules émanés d'une borne absente!

Une des plus grandes difficultés créées par Aymar à son commentateur cartésien, c'était, sans contredit, de démontrer comment les émanations du corps d'un meurtrier pouvaient se tenir en l'air pendant vingt-cinq ans, au-dessus d'un chemin ou du cours d'un fleuve, malgré les pluies, les vents, les orages et les tempêtes; car Aymar s'était vanté de pouvoir, après un si long intervalle, suivre la piste des assassins aussi sûrement que le lendemain du crime. Pour expliquer ce cas difficile, l'abbé de Vallemont était obligé d'admettre que les corpuscules *meurtriers* sont plus légers que l'air, puisqu'ils s'y tiennent si longtemps suspendus. Mais s'ils demeurent suspendus dans l'air, comment comprendre que le vent, surtout lorsqu'il devient d'une violence qui va jusqu'à la tempête, ne puisse les déplacer et les disperser au loin?

Le P. Lebrun, dans son remarquable écrit: *Illusions des philosophes sur la baguette divinatoire*⁷⁰, donna une réfutation étendue du système de l'abbé de Vallemont. Il serait superflu de rappeler ici les arguments qu'il croit nécessaire d'invoquer. Personne, d'ailleurs, n'a plus discrédité la baguette divinatoire que les tourneurs eux-mêmes par leurs perpétuelles contradictions.

Pour reconnaître, par exemple, la nature de l'objet décelé par le tournoiement de la baguette, pour décider, sans en être averti d'avance, ce que la baguette allait faire découvrir, il existait trois règles: 1^o La volonté du tourneur. — La baguette tournait d'après l'intention de la personne qui l'employait. Dès lors, quand on s'en servait pour chercher des métaux, elle tournait sur les métaux et non sur les sources. Si, au contraire, on cherchait des voleurs, on avait beau passer sur des cours d'eau, ou rencontrer des assassins, elle ne bougeait pas; les corpuscules n'avaient d'action sur la baguette divinatoire qu'autant que la volonté du tourneur la provoquait. 2^o L'expérience physique. — Quand la baguette se mettait

⁷⁰ Brochure in-12, imprimée à Paris en 1693 et reproduite postérieurement au t. III, p. 117 de l'*Histoire critique des pratiques superstitieuses*, du même auteur.

à tourner sur un endroit, pour savoir si elle décelait l'existence de l'eau ou des métaux, on plaçait un linge ou du papier mouillé sur la baguette. Le mouvement continuait-il? c'était de l'eau. Dans le cas contraire, c'était un métal ou autre chose que de l'eau. Pour savoir ensuite quel était le métal ainsi désigné, on approchait successivement de la baguette diverses pièces de métal. Son mouvement s'arrêtait dès rapproche des métaux autres que celui qui se trouvait caché sous terre; elle tournait, au contraire, dès qu'on approchait le semblable du métal enfoui. 3° La troisième règle prescrivait tout le contraire de la précédente; la baguette ne devait pas tourner sur le métal de la même nature que le métal caché en terre et elle devait tourner sur tous les autres. Ces deux derniers préceptes, malgré leur contradiction, rétablissaient donc également la croyance aux sympathies et aux antipathies des métaux et des choses extérieures, opinion du moyen âge, dont on se moquait pourtant depuis longtemps déjà.

Ce qu'il y a de bien curieux, c'est que ces trois règles avaient leurs praticiens qui réussissaient tous également bien, et leurs théoriciens qui prouvaient mieux encore que l'on devait réussir. La *rabdomancie* devenait alors une science tellement fantastique ou fantaisiste, que ses partisans allaient encore une fois se donner moralement au diable pour en avoir la clef, lorsqu'elle tomba heureusement dans le décri public par les supercheries trop effrontées de son principal adepte. Après les échecs répétés éprouvés par Aymar pendant son séjour à Paris chez le prince de Condé, il ne fut plus permis à personne, excepté à Bâville, de concevoir de doute sur les mensonges et la mauvaise foi de ce tourneur, et l'histoire du bossu, avec son tragique dénouement, dut s'expliquer à peu près comme nous avons essayé de le faire, en cherchant la clef de cette haute mystification judiciaire.

Cependant, les réserves faites par le P. Lebrun demeuraient encore une question à considérer. Ni les fourberies impudentes et si bien démasquées de Jacques Aymar, ni les raisons théologiques de Malebranche et d'un grand nombre de docteurs ou évêques, ni le mandement du cardinal Le Camus, qui proscrivait l'usage de la baguette dans son diocèse, ni même le décret par lequel l'inquisition de Rome avait condamné, en 1701, tous les ouvrages faits ou à faire pour la défense de la baguette divinatoire, ne pouvaient empêcher une foule de gens éclairés et probes, entre autres des ecclésiastiques de tout rang, de déclarer ce qu'ils voyaient, c'est-à-dire d'affirmer le fait du mouvement de la baguette, que plusieurs personnes expérimentaient par elles-mêmes avec un plein succès, et de s'écrier dès lors comme Galilée: *E pur se muove; et pourtant elle tourne!*

C'est que la baguette continuait, en effet, à tourner sur les sources et sur les minéraux. Les phénomènes présentés par Barthélemy Bleton en France, par Pernet et beaucoup d'autres en Italie, ne pouvaient, en tant que faits, être contestés.

C'est aussi pour les expliquer que le docteur Thouvenel imagina la théorie à laquelle il attachait tant d'importance, et que nous devons exposer ici avec plus de détails que nous ne l'avons fait dans le chapitre précédent.

Comme nous l'avons déjà indiqué, Thouvenel a donné une théorie scientifique, par le fond et par la forme, des effets de la baguette entre les mains des hydroscopes. Il admet qu'il se dégage de l'eau et des amas métalliques enfouis sous le sol, des courants ou des effluves électriques qui viennent agir matériellement sur le corps du sourcier, et qui portant leur action d'abord sur le diaphragme et de là dans tout le corps, révèlent à l'individu, par ces impressions particulières, le voisinage de l'eau ou des substances métalliques. On ne peut méconnaître que ce système ne soit bien raisonné, si on le compare surtout à ceux qui l'ont précédé. Des effluves électriques s'élèvent des mines métalliques, des sources souterraines ou des courants d'air humides. Lorsque le sourcier passe sur ces métaux ou sur ces courants, les effluves pénètrent dans son corps, traversent le poumon, se portent vers le diaphragme, et produisent en agissant sur tout le système nerveux, ces commotions plus ou moins douloureuses que Thouvenel a remarquées dans Bleton. Toute personne n'est pas susceptible de recevoir ces impressions; mais tout le monde n'a pas non plus la faculté dont jouissent quelques-uns, de voir à de prodigieuses distances ou de percevoir des sons à *perte d'ouïe*, comme on le dit de certains sourds-muets. Puisqu'on est forcé de reconnaître le développement exceptionnel de certains sens chez quelques individus, rien ne s'oppose, selon Thouvenel, à ce qu'on admette un pareil phénomène chez les sourciers. Pour le docteur Thouvenel, ce sont des sujets éminemment électriques, ou, comme il le dit quelquefois, *anélectriques*, propriété qu'il fait dépendre d'une structure particulière du tissu musculaire.

Contre cette théorie s'élèvent des objections si simples, et si puissantes par conséquent, qu'il suffit de les énoncer pour renverser tout l'échafaudage scientifique sur lequel la fait reposer son auteur. Les *effluves électriques* imaginées par Thouvenel, et qui, partant des eaux souterraines ou des métaux, iraient impressionner, à travers l'atmosphère, le corps du tourneur, sont des êtres de raison. Une émanation électrique a besoin, pour se transporter à distance, d'un conducteur. Entre l'eau souterraine et le sourcier se promenant au-dessus du sol qui la recouvre, on ne voit aucun corps conducteur susceptible de frayer la voie spécialement vers l'individu, puisqu'il n'existe entre l'eau et le sourcier que la terre et l'air atmosphérique. Or la terre, en supposant un dégagement d'électricité au sein des eaux cachées dans sa profondeur, disséminerait aussitôt le fluide électrique dans toute la masse du globe, en raison de son énorme conductibilité, et non pas spécialement dans le corps du tourneur. Quant à l'air atmosphérique, il est mauvais

conducteur de l'électricité, et par conséquent, ne pourrait servir de véhicule ou de moyen de transport aux effluves électriques.

Quand les corps électriques ou magnétiques se portent les uns vers les autres en raison de leur attraction mutuelle, ils s'attirent suivant une direction unique, mais on ne les voit jamais, lorsqu'ils sont libres de se mouvoir, tourner sur leur axe comme le faisait la baguette de Bleton.

Bleton prétendait que la profondeur de l'eau sous le sol lui était indiquée par un mouvement de rotation inverse qu'exécutait la baguette, lorsqu'il s'était éloigné du courant d'eau, à une distance qui, selon lui, en indiquait la profondeur. Ce mouvement de retour de la baguette, cette rotation en sens inverse est un fait qui n'est explicable par aucune raison physique. C'est ce que fait remarquer M. Chevreul, dans son livre sur la *baguette divinatoire*, en examinant le système de Thouvenel :

«Aucun corps, dit M. Chevreul, après s'être mû en un certain lieu par une cause physique qui y est permanente, et avoir cessé de se mouvoir par un déplacement qui l'a soustrait à cette cause, ne sort plus de l'état de repos, quel que soit le lieu, hors du premier, où on le place. On ne connaît donc rien d'analogue à ce tour unique de révolution sur son axe en sens inverse du tour que la baguette a fait d'abord. Certes, un tel effet montre trop d'intelligence pour le rapporter à la physique proprement dite, car évidemment le mouvement opéré en second lieu par la baguette est, au point de vue rigoureux de la science, un effet sans cause.

«Cet effet présente d'autant plus de difficulté pour être considéré comme réel, qu'il n'appartient pas à Bleton, mais qu'un étranger le lui suggéra, et, d'un autre côté, que tout en déclarant le mouvement de la baguette un simple *index*, ceux qui croient à sa réalité parlent d'un certain *tour de main* et d'un mouvement épaupe presque insensible, qui prouvent, selon moi, la volonté bien arrêtée de produire ce mouvement⁷¹.»

Contre cette impressionnabilité particulière de Bleton, pour l'eau ou les courants d'air humide, s'élève cette autre objection bien naturelle, que, s'il en eût été ainsi, Bleton aurait dû éprouver des sensations bien plus violentes, bien plus pénibles en présence de l'eau des rivières. Il n'aurait pu traverser un pont ou naviguer sur un bateau, sans être en proie à des impressions au moins égales à celles qu'il éprouvait de la part de l'eau souterraine. Toutes ces raisons paraîtront sans doute suffisantes pour réduire à néant la théorie de Thouvenel.

En 1826, la théorie que nous venons d'apprécier fut reprise et exposée, sous une forme un peu différente, par le comte J. de Tristan, dans un ouvrage ayant

⁷¹ *De la baguette divinatoire*, p. 115, 116

pour titre: *Recherches sur quelques effluves terrestres*. N'osant plus prononcer le nom, trop discrédité, de la baguette divinatoire, M. de Tristan la désignait sous le nom de *furcelle* ou bâton fourchu. Il avait encore changé le nom du tourneur de baguette, ou de rabdomante, en celui de *bacillogire*, qui lui paraissait moins voisin de charlatan. Il qualifiait d'*excitateur* le sol d'où s'élevaient les effluves capables de faire incliner la *furcelle*, par opposition au sol environnant sur lequel elle restait immobile, et que, pour cette raison, il qualifiait de *neutre*. Enfin il désignait par *zéro* la position horizontale de la baguette; le mouvement par en haut étant la *marche ascendante*, et le mouvement par en bas la *marche rétrograde* ou *inverse*. Ces termes étant expliqués, on aura la clef de l'ouvrage de M. de Tristan, si l'on est tenté d'en entreprendre la lecture⁷².

Avant de faire des raisonnements sur la décomposition du fluide électrique dans le corps de l'individu *bacillogire*, — avant d'admettre cette hypothèse, que l'électricité, parvenue du sol dans le corps du tourneur, s'y décompose, le fluide positif passant dans la main droite et le fluide négatif dans la main gauche; — et cette autre hypothèse que la décomposition du fluide ne s'opère pas également, de telle sorte que le fluide positif peut dominer de quantité sur le fluide négatif, et que dès lors la main droite peut jouir d'une action attractive si c'est le fluide positif qui domine; — et cette dernière hypothèse enfin, que le fluide positif élève la *furcelle* et que le fluide négatif tend à l'abaisser; — le comte de Tristan aurait dû commencer par s'assurer, à l'aide d'un *électroscope*, du fait du dégagement d'effluves électriques du sein de la terre. Il ne dit pas un mot de ce phénomène capital, qui devrait servir de base à sa théorie, mais qui sans doute est omis parce qu'il n'a donné, devant l'expérience, qu'un résultat négatif. Tout le roman physique de M. de Tristan s'évanouit par la non-constatation de ce fait, ou plutôt par l'aveu implicite que l'instrument de physique consulté, n'a point donné de manifestation d'un courant ou d'un effluve électrique.

Nous ne discuterons pas plus longtemps le système de M. de Tristan, qui n'est qu'un petit rameau du système de Thouvenel. Des deux côtés, ce sont des effluves électriques qui provoquent le mouvement de la baguette; des deux côtés aussi, la même absence de démonstration du fait capital de l'existence de ces émanations électriques. Il y a toutefois cette différence, que le comte de Tristan, lorsqu'il cherchait les eaux souterraines avec le secours de la *furcelle* (*vulgo*, baguette), avait besoin de marcher et même de courir incessamment sur le sol excitateur pour que sa *furcelle* fût impressionnée, tandis que Bleton, Pennet et les autres sourciers, n'avaient besoin que d'être placés sur le trajet des eaux sou-

⁷² *Recherches sur quelques effluves terrestres*, par le comte J. de Tristan, in-8, 1826.

terrains ou des mines de métal, pour que la baguette fît entre leurs mains toutes ses évolutions.

Comme Bleton, le comte de Tristan n'avait pas vu se développer en lui, dès l'enfance, la faculté de faire mouvoir utilement la baguette divinatoire. Ce ne fut qu'après cinq ans d'infructueux essais qu'il parvint à la faire tourner sur une source souterraine. Devenu ensuite habile dans cette recherche, il voulut soumettre les phénomènes de l'art qu'il savait pratiquer à une analyse scientifique. Mais ce désir n'aboutit qu'à une mauvaise théorie, développée dans un livre beaucoup trop long, et qui n'a, au fond, rien de scientifique, bien que l'auteur n'y procède que par principes, expériences et déductions.

CHAPITRE X

LE PENDULE EXPLORATEUR — EXPÉRIENCE DE FORTIS — OUVRAGE DE GERBOIN
— EXPÉRIENCE ET THÉORIE DE M. CHEVREUL — CONCLUSION

Nous touchons enfin à l'époque où fut observé un phénomène curieux, celui du pendule dit *explorateur*, qui, après avoir été l'objet de diverses recherches et tentatives d'explication, fut enfin rigoureusement analysé par M. Chevreul. Ce savant a trouvé dans l'étude de ce fait et dans son application, le moyen de se rendre compte d'une manière très exacte de toutes les erreurs, involontaires ou volontaires, qui se rattachent à l'histoire de la baguette divinatoire.

Voici comment on a été conduit à l'expérience du *pendule explorateur*.

Le naturaliste Fortis, défenseur enthousiaste des vertus hydrosopiques de Pannet et de Campetti, est le premier auteur de l'expérience du pendule explorateur, qu'il fit peu de temps avant sa mort, arrivée en 1803. Le chimiste bavarois, Ritter, avait, comme nous l'avons dit plus haut, ramené avec lui, à Munich, l'hydroscope Campetti, en 1806. C'est à propos des expériences qu'il fit sur cet hydroscope, que Ritter répéta devant Shelling et François Baader l'expérience de Fortis, relative au pendule explorateur. Un recueil allemand, *La Feuille du matin*, nous donne en ces termes la description de cette expérience et de celles que Ritter ajouta au premier fait observé par Fortis.

« On prend un cube de pyrite, ou de soufre natif, ou d'un métal quelconque. La grandeur et la forme de ces corps sont indifférentes (on peut, par exemple, employer un anneau d'or). On attache ce corps à un morceau de fil d'une demi-aune de longueur; on tient celui-ci serré entre deux doigts, et suspendu perpendiculairement, en empêchant tout mouvement mécanique; le mieux est de mouiller un peu le fil.

« Dans cet état, on place le pendule au-dessus ou assez près d'un vase rempli d'eau, ou au-dessus d'un métal quelconque; on choisit, par exemple, une pièce de monnaie, une plaque de zinc ou de cuivre; le pendule prend insensiblement des oscillations elliptiques qui se forment en cercle, et deviennent de plus en plus régulières.

« Sur le pôle nord de l'aimant, le mouvement se fait de gauche à droite; sur le pôle sud, il se fait de droite à gauche.

« Sur le cuivre ou l'argent, comme sur le pôle sud.

« Sur le zinc et sur l'eau, comme sur le pôle nord.

« Il faut avoir soin de procéder toujours de la même manière, c'est-à-dire d'approcher toujours le pendule de l'objet, soit de haut en bas, soit de côté, car, en changeant de manière, on change aussi le résultat : le mouvement qui s'était fait de gauche à droite, se fait de droite à gauche, et vice versa.

« Il n'est pas indifférent non plus que l'opération se fasse de la main droite ou de la main gauche ; car chez quelques individus, il y a une telle différence entre le côté droit et le côté gauche, qu'elle forme la diversité la plus prononcée du pôle.

« Toute supposition d'erreur dans ces épreuves est facile à détruire ; par cela seul que le pendule s'ébranle sans aucun mouvement mécanique, la régularité des mouvements finira par vous en convaincre entièrement. Vous pouvez varier les expériences à l'infini, vous pouvez même donner au pendule une impulsion mécanique opposée à son mouvement ; il ne manquera pas de reprendre sa première direction, lorsque la force mécanique aura cessé d'agir.

« Si l'on tient le pendule sur une orange, une pomme, etc., du côté de la queue, le mouvement se fait comme sur le pôle sud de l'aimant ; si l'on tourne le fruit du côté opposé, le mouvement change aussi ; la même différence de polarité se montre aux deux bouts d'un œuf frais.

« Elle se montre d'une manière encore plus frappante dans les différentes parties du corps humain.

« Sur la tête, le pendule suit le même mouvement que sur le zinc ;

« Sur la plante des pieds, le même que sur le cuivre ;

« Sur le front et sur les yeux, pôle nord ;

« Sur le nez, pôle sud ;

« Sur la bouche, pôle sud ;

« Sur le menton, comme sur le front.

« On peut faire des expériences analogues sur toutes les parties du corps. Les surfaces intérieure et extérieure de la main agissent en sens inverse. Le pendule se met en mouvement sur chaque pointe du doigt, et même sur le quatrième ou l'annulaire, mais dans une direction opposée à celle des autres doigts. Ce doigt a aussi la faculté d'arrêter le mouvement du pendule ou de lui donner une autre direction, si on le pose seul sur le bord de la table sur laquelle on fait les expériences.

« L'abbé Amoretti avait déjà fait des épreuves du même genre sur le petit doigt ou doigt auriculaire.

« L'opinion de M. Ritter est que la baguette divinatoire n'est autre chose qu'un

double pendule, qui, pour être mis en mouvement, n'a besoin que d'une force supérieure à celle qui produit les effets qui viennent d'être décrits⁷³. »

L'explication de cette direction constante prise par le pendule, ou le corps pesant suspendu à un fil flexible, était fort embarrassante. On était presque forcément amené par l'observation de ce fait, à penser que le mouvement imprimé au corps suspendu en équilibre, était dû à quelque émanation physique de la personne qui tenait le fil. C'est, en effet, une conclusion de ce genre que tirait le chimiste Ritter ; ce savant expliquait le mouvement de la baguette des hydroscoopes par quelque influx intérieur émané de leur corps.

Un professeur de la faculté de médecine de Strasbourg, Antoine Gerboin, qui fut conduit à répéter, ou plutôt à exécuter de son côté, la même expérience, n'en tira pas une conclusion différente. L'origine de ses recherches remonte à l'année 1798. Dans l'ouvrage qu'il publia en 1808, *Recherches expérimentales sur un nouveau mode d'action électrique*⁷⁴, Gerboin nous apprend comment il fut conduit à s'occuper de ces expériences.

Il était alors professeur à la faculté de Strasbourg. Pendant une soirée d'hiver, il se trouvait, en compagnie d'un employé de l'administration supérieure, nommé Desgranges, chez un de ses amis, M. Ulliac, capitaine d'infanterie. Ce dernier, qui tenait par hasard à la main une sphère de bois creuse, suspendue à un fil, lia le fil qui soutenait la sphère, autour du doigt de son jeune enfant, et lui commanda de tenir son bras tendu, pour que le pendule acquît une situation fixe. L'enfant obéit, mais on crut apercevoir que la sphère, après quelques oscillations irrégulières, avait pris un mouvement auquel elle revenait constamment quand on essayait de l'en écarter. Gerboin ayant observé ce phénomène avec attention, en fut très frappé. On constata, en effet, que l'enfant n'était pas seul doué de la faculté de faire mouvoir le pendule ; M. et Mme Ulliac, Desgranges et Gerboin se reconnurent la même faculté. C'est à la suite de cette observation que le professeur de Strasbourg fit ses expériences et publia un ouvrage pour rapporter à une cause organique les phénomènes de l'oscillation du pendule.

Dans les expériences très nombreuses dont il rend compte, Gerboin s'était servi d'un pendule composé d'un fil de chanvre, conducteur de l'électricité, et d'un corps pesant sphérique ou cylindrique, sans angles ni pointes.

Gerboin suppose qu'il existe dans l'homme, à des degrés différents, une force particulière qui résulte de l'union de l'électricité et d'une *faculté de l'organisation* : il appelle, pour cette raison, cette force, *organo-électrique*. En variant de

⁷³ Cité par M. Chevreul : *De la Baguette divinatoire*, p. 140-142.

⁷⁴ 1 vol. in-8, Strasbourg, chez Levrault.

quatre manières, cette force *organo-électrique* présente quatre formes distinctes, dont chacune constitue l'état habituel d'un certain nombre d'individus. Voici les quatre qualités de cette force organo-électrique : 1° *Qualité expansive* ; 2° *qualité compressive* ; 3° *qualité perturbatrice passive* ; 4° *qualité perturbatrice active*. Selon que telle ou telle de ces qualités formera l'état habituel d'un individu, il agitera le pendule ; ou bien il arrêtera et comprimera son mouvement, ou même il arrêtera ce mouvement dans la main d'un autre individu doué de toute la dose de *qualité expansive* nécessaire pour faire osciller le pendule. Indépendamment de la qualité d'un individu, les différentes manières de tenir le pendule, chaque doigt avec lequel on le touche, peuvent produire encore des effets très variés. Cette dernière particularité ne laisse pas de compliquer le système de Gerboin, déjà assez obscur et embrouillé par lui-même. Au fond, c'est toujours à peu près le système d'émanations et d'effluves électriques de Thouvenel, mais singulièrement alambiqué.

Ce mouvement singulier du pendule, qui avait donné le change à l'esprit de savants aussi distingués que Fortis et Ritter, et fait imaginer par des physiciens d'un moindre mérite, Tristan et Gerboin, des systèmes sans aucun fondement, a été heureusement expliqué de nos jours par M. Chevreul. Ce savant a prouvé que le mouvement du pendule n'est déterminé par l'action d'aucun corps placé au-dessous ou dans le voisinage de la masse oscillante. Ce mouvement part de la main, et seulement de la main de celui qui tient le fil du pendule. L'expérimentateur exerce cette action d'une manière involontaire et tout à fait à son insu. Cette action résulte de très petits mouvements ou même de simples *tendances musculaires*, déterminées par le désir ou la *pensée*, ou tout autre agent moral. De cette prédisposition ou de ce sentiment à une petite action, il n'y a que la distance d'une faible impulsion musculaire ; ces petites actions musculaires en s'ajoutant, finissent par produire un effet mécanique, et il faut un si minime effort pour faire osciller à droite ou à gauche un pendule tenu en équilibre entre les doigts !

En 1812, M. Chevreul, s'entretenant avec le respectable Deleuze, magnétiseur de talent et de bonne foi dont nous aurons à parler dans le volume suivant de cet ouvrage, apprit de lui l'expérience du pendule de Fortis. Il désira aussitôt la reproduire. Elle réussit à M. Chevreul comme à tous ceux qui l'avaient exécutée avant lui. Le pendule tournait toujours dans le même sens quand on le tenait au-dessus du mercure, d'une enclume ou d'un métal quelconque, et son mouvement s'arrêtait subitement lorsqu'au lieu de mercure ou d'un métal, on plaçait le pendule sur une matière résineuse ou sur un plateau de verre. En réfléchissant sur ces résultats, M. Chevreul en vint à penser que la volonté entraînait comme cause décisive, dans la production de ce phénomène, et que la *pensée* ou le *désir* ou la *curiosité* de voir l'expérience réussir, étaient la véritable cause de sa réussite.

C'est ainsi qu'il fut amené à cette vérification décisive, de procéder à l'expérience les yeux bandés. La privation de la lumière ne pouvait influencer en rien sur la production du phénomène, si sa cause était purement physique; cependant l'expérience étant répétée les yeux fermés, le pendule demeura constamment immobile. À une personne tenant le pendule et le faisant osciller rapidement, il suffisait de fermer les yeux, au moyen d'un bandeau, pour voir le phénomène subitement arrêté. L'influence de la cause morale sur la production du mouvement du pendule fut ainsi mise en évidence⁷⁵.

Mais il importe beaucoup de reproduire ici le texte de l'écrit que M. Chevreul a consacré à cette classe curieuse de faits, à la fois physiologiques et moraux. Bien que les expériences de M. Chevreul aient eu lieu en 1812, comme nous l'avons dit plus haut, elles n'ont été publiées qu'en 1833, dans une *Lettre à M. Ampère sur une classe particulière de mouvements musculaires*, qui parut dans la *Revue des Deux-Mondes*⁷⁶. Voici donc le texte de la plus grande partie de ce document :

« Mon cher ami,

« Vous me demandez une description des expériences que je fis, en 1812, pour savoir s'il est vrai, comme plusieurs personnes me l'avaient assuré, qu'*un pendule formé d'un corps lourd et d'un fil flexible oscille lorsqu'on le tient à la main au-dessus de certains corps, quoique le bras soit immobile*. Vous pensez que ces expériences ont quelque importance; en me rendant aux raisons que vous m'avez données de les publier, qu'il me soit permis de dire qu'il a fallu toute la foi que j'ai eu

⁷⁵ Notre impartialité nous fait un devoir de dire que cette expérience avait déjà été proposée, quatre années auparavant, par un physicien allemand, L. W. Gilbert. Dans un article publié en 1808 par M. Biot, dans le *Mercur de France*, et qui se compose pour la plus grande partie, de la traduction d'un mémoire de Gilbert sur le pendule explorateur, M. Biot expose en ces termes l'expérience projetée par Gilbert et proposée par lui aux savants: « Si, ajoute notre auteur allemand, il m'était permis de proposer sur ces objets une petite expérience, à moi, entre les mains de qui la baguette et le pendule ne réussissent pas, je prierais ces messieurs de vouloir bien choisir le meilleur hydroscope, et, après lui avoir bandé les yeux et s'être soigneusement assuré qu'il n'y voit pas clair, on mettrait le pendule entre ses mains, et on lui dirait de le faire osciller, en lui présentant tantôt une substance, tantôt une autre, tantôt rien du tout. Alors, on s'apercevrait bien vite si ces mouvements sont dus au hasard ou à une faculté naturelle, quoique cependant il pourrait bien se faire qu'il fût nécessaire de voir clair pour que cette faculté pût être exercée: ce que je ne propose d'ailleurs qu'avec modestie et avec le doute qui convient, n'ayant pas la faculté d'en juger par moi-même, comme je l'ai dit plus haut. » (*Mélanges scientifiques et littéraires*, tome II, p. 83.) On voit que c'est là toute l'expérience faite par M. Chevreul, qui n'a eu que le mérite d'exécuter avec le pendule entre les mains, ce que Gilbert proposait de faire exécuter par un hydroscope. L'article de M. Biot, dans le *Mercur de France*, n'a pu manquer, en effet, d'être connu de M. Chevreul, son confrère à l'Institut.

⁷⁶ 1^{er} mai 1833.

vos lumières pour me déterminer à mettre sous les yeux du public des faits d'un genre si différent de ceux dont je l'ai entretenu jusqu'ici. Quoi qu'il en soit, je vais, suivant votre désir, exposer mes observations, je les présenterai dans l'ordre où je les ai faites.

«Le pendule dont je me servis était un anneau de fer suspendu à un fil de chanvre ; il avait été disposé par une personne qui désirait vivement que je vérifiassse moi-même le phénomène qui se manifestait lorsqu'elle le mettait au-dessus de l'eau, d'un bloc de métal ou d'un être vivant ; phénomène dont elle me rendit témoin. Ce ne fut pas, je l'avoue, sans surprise que je le vis se reproduire, lorsqu'ayant saisi de la main droite le fil du pendule, j'eus placé ce dernier au-dessus du mercure de ma cuve pneumato-chimique, d'une enclume, de plusieurs animaux, etc. Je conclus de mes expériences que s'il n'y avait, comme on me l'assurait, qu'un certain nombre de corps aptes à déterminer les oscillations du pendule, il pourrait arriver qu'en interposant d'autres corps entre les premiers et le pendule en mouvement, celui-ci s'arrêterait. Malgré ma présomption, mon étonnement fut grand, lorsqu'après avoir pris de la main gauche une plaque de verre, un gâteau de résine, etc., et avoir placé un de ces corps entre du mercure et le pendule qui oscillait au-dessus, je vis les oscillations diminuer d'amplitude et s'anéantir entièrement. Elles recommencèrent lorsque le corps intermédiaire eut été retiré, et s'anéantirent de nouveau par l'interposition du même corps. Cette succession de phénomènes se répéta un grand nombre de fois, avec une constance vraiment remarquable, soit que le corps intermédiaire fût tenu par moi, soit qu'il le fût par une autre personne. Plus ces effets me paraissaient extraordinaires, et plus je sentais le besoin de vérifier s'ils étaient réellement étrangers à tout mouvement musculaire du bras, ainsi qu'on me l'avait affirmé d'une manière la plus positive. Cela me conduisit à appuyer le bras droit, qui tenait le pendule, sur un support de bois que je faisais avancer à volonté de l'épaule à la main et revenir de la main vers l'épaule. Je remarquai bientôt que, dans la première circonstance, le mouvement du pendule décroissait d'autant plus que l'appui s'approchait davantage de la main, et qu'il cessait lorsque les doigts qui tenaient le fit étaient eux-mêmes appuyés, tandis que dans la seconde circonstance, l'effet contraire avait lieu ; cependant, pour des distances égales du support au fil, le mouvement était plus lent qu'auparavant. Je pensai d'après cela, qu'il était très probable qu'un mouvement musculaire, qui avait eu lieu à mon insu, déterminait le phénomène, et je devais d'autant plus prendre cette opinion en considération, que j'avais un souvenir, vague à la vérité, d'avoir été dans un état tout particulier, lorsque mes yeux suivaient les oscillations que décrivait le pendule que je tenais à la main.

«Je refis mes expériences, le bras parfaitement libre, et je me convainquis que le souvenir dont je viens de parler n'était pas une illusion de mon esprit, car je sentis très bien qu'en même temps que mes yeux suivaient le pendule qui oscillait, il y avait en moi une disposition ou tendance au mouvement qui, tout involontaire qu'elle me semblait, était d'autant plus satisfaite, que le pendule décrivait de plus grands arcs ; dès lors, je pensai que si je répétais les expériences les yeux bandés, les résultats pourraient être tout différents de ceux que j'observais ; c'est précisément ce qui arriva. Pendant que le pendule oscillait au-dessus du mercure, on m'appliqua un bandeau sur les yeux : le mouvement diminua bientôt ; mais quoique les oscillations fussent faibles, elles ne diminuaient pas sensiblement par la présence des corps qui avaient paru les arrêter dans mes premières expériences. Enfin, à partir du moment où le pendule fut en repos, je le tins encore pendant un quart d'heure au-dessus du mercure sans qu'il se remit en mouvement, et dans ce temps-là et toujours à mon insu, on avait interposé et retiré plusieurs fois, soit le plateau de verre soit le gâteau de résine.

«Voici comment j'interprétei ces phénomènes :

«Lorsque je tenais le pendule à la main, un mouvement musculaire de mon bras, quoique insensible pour moi, fit sortir le pendule de l'état de repos, et les oscillations, une fois commencées, furent bientôt augmentées par l'influence que la vue exerça pour me mettre dans cet état particulier de disposition ou tendance au mouvement. Maintenant il faut bien reconnaître que le mouvement musculaire, lors même qu'il est accru par cette même disposition, est cependant assez faible pour s'arrêter, je ne dis pas sous l'empire de la volonté, mais lorsqu'on a simplement la pensée d'essayer si telle chose l'arrêtera. Il y a donc une liaison intime établie entre l'exécution de certains mouvements et l'acte de la pensée qui y est relative, quoique cette pensée ne soit point encore la volonté qui commande aux organes musculaires. C'est en cela que les phénomènes que j'ai décrits me semblent de quelque intérêt pour la psychologie, et même pour l'histoire des sciences ; ils prouvent combien il est facile de prendre des illusions pour des réalités, toutes les fois que nous nous occupons d'un phénomène où nos organes ont quelque part, et cela dans des circonstances qui n'ont pas été analysées suffisamment.

«En effet, que je me fusse borné à faire osciller le pendule au-dessus de certains corps, et aux expériences où ses oscillations furent arrêtées, quand on interposa du verre, de la résine, etc., entre le pendule et les corps qui semblaient en déterminer le mouvement, et certainement je n'aurais point eu de raison pour ne pas croire à la baguette divinatoire et à autre chose du même genre. Maintenant on concevra sans peine comment des hommes de très bonne foi, et

éclairés d'ailleurs, sont quelquefois portés à recourir à des idées chimériques pour expliquer des phénomènes qui ne sortent pas réellement du monde physique que nous connaissons⁷⁷. Une fois convaincu que rien d'extraordinaire n'existait dans les effets qui m'avaient causé tant de surprise, je me suis trouvé dans une disposition si différente de celle où j'étais la première fois que je les observai, que, longtemps après et à diverses époques, j'ai essayé, mais toujours en vain, de les reproduire. En invoquant votre témoignage sur un fait qui s'est passé sous mes yeux, il y a plus de douze ans, je prouverai à nos lecteurs que je ne suis pas la seule personne sur qui la vue ait eu de l'influence pour déterminer les oscillations d'un pendule tenu à la main. Un jour où j'étais chez vous avec le général P..., et plusieurs autres personnes, vous vous rappelez sans doute que mes expériences devinrent un des sujets de la conversation ; que le général manifesta le désir d'en connaître les détails, et qu'après les lui avoir exposés, il ne dissimula pas combien l'influence de la vue sur le mouvement de pendule était contraire à toutes ses idées. Vous vous rappelez que, sur ma proposition d'en faire lui-même l'expérience, il fut frappé d'étonnement lorsqu'après avoir mis la main gauche sur ses yeux pendant quelques minutes et l'en avoir retirée ensuite, il vit le pendule, qu'il tenait de la main droite, absolument immobile, quoiqu'il oscillât avec rapidité au moment où ses yeux avaient cessé de le voir.

« Les faits précédents et l'interprétation que j'en avais donnée m'ont conduit à les enchaîner à d'autres que nous pouvons observer tous les jours ; par cet enchaînement, l'analyse de ceux-ci devient à la fois et plus simple et plus précise qu'elle ne l'a été, en même temps que l'on forme un ensemble de faits dont l'interprétation générale est susceptible d'une grande extension. »

Cette *complicité de la pensée*, complicité involontaire et dont l'opérateur n'a aucune conscience, si bien établie dans la *lettre* de M. Chevreul, explique incontestablement les phénomènes du pendule explorateur. Par une extension de ce principe, la même influence morale rend compte, d'une manière tout aussi satisfaisante, du mouvement de la baguette entre les mains des tourneurs. M. Chevreul ne signale ce dernier fait que dans une note de quelques lignes. Il n'est pas besoin, en effet, de beaucoup de développements pour démontrer l'entière ana-

⁷⁷ « Je conçois très-bien qu'un homme de bonne foi, dont l'attention tout entière est fixée sur le mouvement qu'une baguette, qu'il tient entre ses mains, peut prendre par une cause qui lui est inconnue, pourra recevoir, de la moindre circonstance, la tendance au mouvement nécessaire pour amener la manifestation du phénomène qui l'occupe. Par exemple, si cet homme cherche une source, s'il n'a pas les yeux bandés, la vue d'un gazon vert, abondant, sur lequel il marche, pourra déterminer en lui, à son insu, le mouvement musculaire capable de déranger la baguette, par la liaison établie entre l'idée de la végétation active et celle de l'eau. »

logie de ces deux faits, et prouver qu'ils réclament tous les deux la même explication. Parmi les nombreux adeptes praticiens de la baguette divinatoire, un petit nombre seulement étaient de mauvaise foi, encore ne l'étaient-ils pas toujours ; le plus grand nombre opérait avec une entière sincérité. La baguette tournait positivement entre leurs mains, indépendamment de tout artifice, et le phénomène, en tant que fait, était bien réel. Seulement, ce mouvement du bâton s'opérait en vertu d'un acte de leur pensée, et sans qu'ils eussent aucune conscience de cette action secrète de leur volonté. Des indices naturels, tels que la présence d'un gazon vert, l'inclinaison du terrain, l'humidité des lieux parcourus, etc., mais bien plus souvent encore le désir involontaire, l'idée que le phénomène allait se produire, provoquaient, à l'insu de l'expérimentateur, la rotation de la baguette, c'est-à-dire déterminaient ces très petits mouvements musculaires qui suffisaient, comme Lalande l'avait entrevu, pour produire, en s'ajoutant, un petit effet mécanique qui, troublant l'équilibre du bâton, lui faisait exécuter son mouvement, qu'entretenaient ensuite les mêmes actes involontaires.

Si l'on se rappelle les faits que nous avons racontés de Mlle Olivet et de Mlle Martin, on aura des preuves frappantes de l'influence de la volonté sur la production de ces phénomènes. Des personnes pieuses, Mlle Olivet, Mlle Marlin, M. Expié, le prieur Barde et M. du Pernan, chanoine de Saint-Chef, tous les cinq doués du talent de la baguette, prièrent Dieu de leur faire perdre cette puissance, et ils la perdirent. Évidemment, chez elles, *l'intention* provoquait le mouvement de la baguette.

L'histoire de l'électricité fournit un exemple extrêmement curieux de l'influence secrète de la volonté sur nos actes physiques.

Le physicien anglais, Étienne Grey, l'un des premiers observateurs des phénomènes électriques, avait cru découvrir, en 1736, que les corps légers, suspendus par un fil et attirés par un corps électrisé, exécutaient toujours leur mouvement d'occident en orient, c'est-à-dire de droite à gauche, comme les planètes circulant autour du soleil. Grey croyait avoir découvert, par cette analogie entre le mouvement des corps électrisés et celui des masses planétaires, le secret du mécanisme de l'univers. Il avait fait ces observations vers les derniers jours de sa vie. La maladie l'ayant empêché de les pousser plus loin, il en communiqua les curieux résultats, la veille de sa mort, au secrétaire de la *Société royale*, le docteur Mortimer. Ce dernier, ayant répété les expériences de Grey, en tira les mêmes conclusions. Il fallut, pour reconnaître l'erreur dans laquelle on tombait ainsi, que le physicien Wehler variât et répétât très scrupuleusement les mêmes observations. Il reconnut alors que c'était le désir secret de produire le mouvement des corps électrisés d'occident en orient, qui avait déterminé cette direction à l'insu

de l'expérimentateur. En effet, lorsque Grey procédait à son expérience, il tenait lui-même entre les doigts le fil auquel était suspendu le corps léger. Or, Wehler reconnut que les phénomènes annoncés ne se produisaient plus quand on remplaçait la main de l'expérimentateur par un support fixe et inerte.

« Weller, dit Priestley dans son Histoire de l'électricité, reconnut que le désir de produire le mouvement d'occident en orient était la cause secrète qui avait déterminé le corps suspendu à se mouvoir dans cette direction, au moyen de quelque impression qui venait de la main de M. Grey aussi bien que de la sienne, bien qu'il ne se fût pas aperçu lui-même qu'il donnât aucun mouvement à sa main. »

Les faits que nous avons rapportés, dans tous les récits qui précèdent, s'expliquent donc naturellement. La bonne foi des héros de la baguette est ainsi mise, presque dans tous les cas, hors de cause; mais les droits de la raison ne sont point perdus pour cela. L'observation et la philosophie ont fini par dissiper le merveilleux qui accompagnait ces phénomènes; elles rendent toute incrédulité inutile en ce qui les concerne, et mettent en évidence leur cause, à la fois physique et morale. Aucun de nos lecteurs, en y réfléchissant, ne conservera de doute à cet égard. Félicitons la science moderne d'avoir porté cette lumière nouvelle dans l'étude d'une question qui était demeurée si obscure jusqu'à nos jours; elle a rendu en cela un service réel à la philosophie. Il importait beaucoup en effet, d'éclaircir cette question par des preuves physiques et non par le seul raisonnement, et de bien édifier sur ce point, tous ceux qu'embarrassaient ces chimères. C'est cette inclination trop naturelle vers le merveilleux, si contraire à l'esprit philosophique, dont Cicéron montrait les dangers dans ces belles paroles: *Ur-
bem philosophiæ, mihi crede, proditis, dum castella defenditis; nam dum aruspici-
nam veram esse vultis, physiologiam totam pervertitis*⁷⁸ (*Croyez-moi, vous livrez la
cité de la philosophie pour défendre quelques châteaux; car, en donnant pour vraie
la science des aruspices, vous ruinez toute l'étude des choses naturelles.*) Mais ce que
l'écrivain latin n'avait pu présenter que comme un conseil ou une exhortation
philosophique, la science moderne a heureusement permis de l'établir par des
preuves expérimentales.

⁷⁸ Cicero, *De Divinatione*, lib. II.

Table des matières

Chapitre premier	
Origine de la baguette divinatoire — Son emploi dans l'antiquité, dans le moyen âge et dans les temps modernes.....	5
Chapitre II	
La baronne de Beausoleil — Emploi de la baguette divinatoire pour la découverte des mines.....	16
Chapitre III	
Emploi de la baguette divinatoire pour la découverte des eaux.....	40
Chapitre IV	
Histoire de Jacques Aymar.....	45
Chapitre V	
Fin de l'histoire de Jacques Aymar — Expériences faites à Lyon — Jacques Aymar à Paris, chez le prince de Condé — Le sorcier est démasqué.....	53
Chapitre VI	
Les tourneurs de baguette après Jacques Aymar — Mlle Ollivet, Mlle Martin, etc.	71
Chapitre VII	
Les hydrosopes — Barthélemy Bleton — Expériences de Bleton à Paris.....	76
Chapitre VIII	
Parangue. — Pennet. — La jeune Anglaise — Les hydrosopes de l'Italie.....	93
Chapitre IX	
Manière de faire usage de la baguette divinatoire — Théories et explications de ses mouvements — Opinions théologiques — Théorie des cartésiens.....	103
Chapitre X	
Le pendule explorateur — Expérience de Fortis — Ouvrage de Gerboin — Expérience et théorie de M. Chevreul — Conclusion.....	116



© Arbre d'Or, Cortaillod (NE), Suisse, mai 2005
<http://www.arbredor.com>

Illustration de couverture : *Expérimentation de la baguette*, Gravure extraite de : J. Frédéric Bernard, *Superstitions anciennes et modernes, préjugés vulgaires qui ont induit les peuples à des usages et des pratiques contraires à la religion*, Amsterdam, 1733. D.R.

Composition et mise en page : © ATHENA PRODUCTIONS/JC